

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL  
Gouvernement Provincial

---

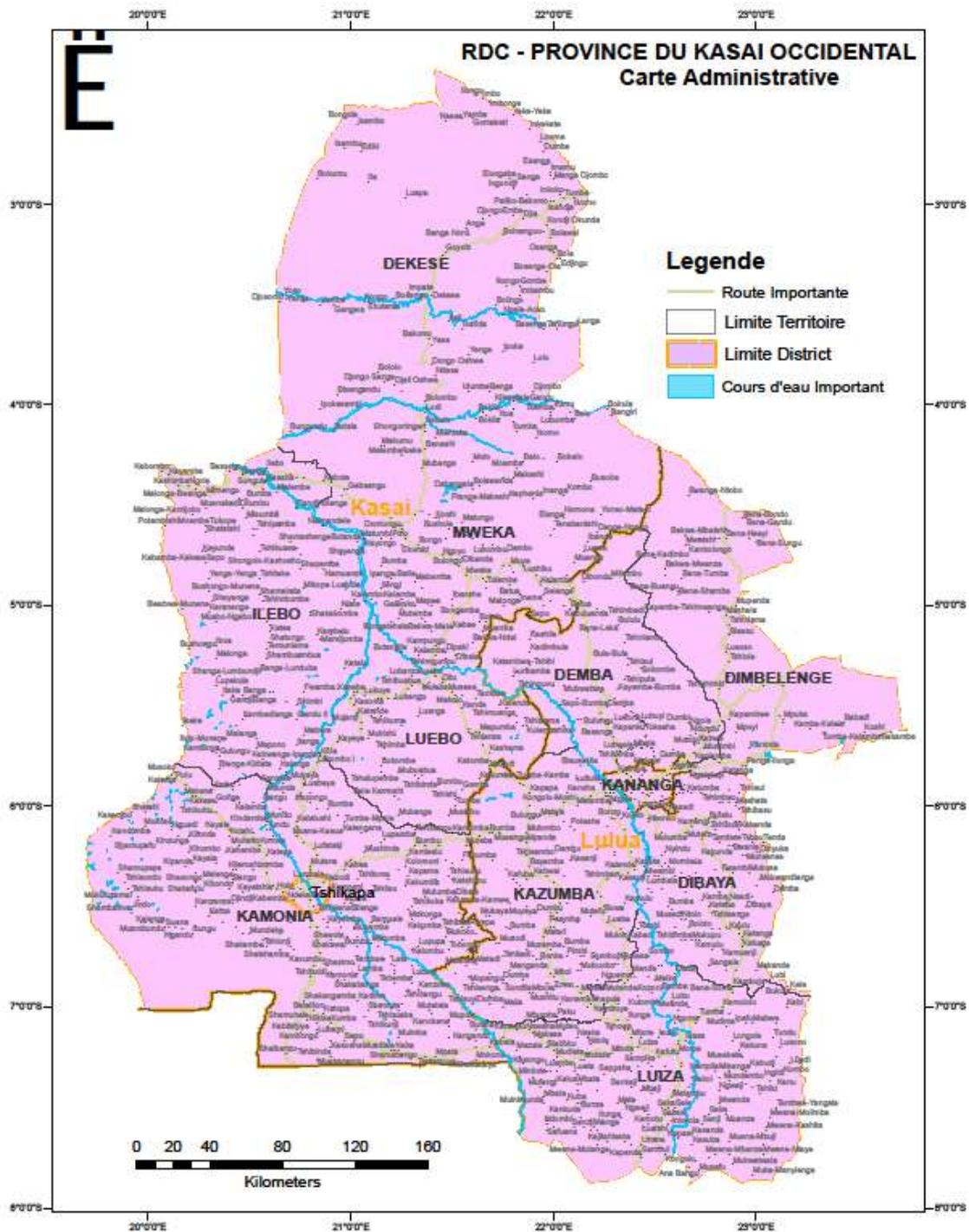
# **PLAN QUINQUENNAL DE CROISSANCE ET DE L'EMPLOI**

2011 - 2015



Kasai Occidental,  
2ème Edition mars 2013

# CARTE ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE DU KASAÏ OCCIDENTAL



## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>AILD</b>	: Appui aux Initiatives Locales de Développement
<b>ADODEV/PDA</b>	: Adolescents et Jeunes pour le Développement/Participation et Développement des Adolescents
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices des Revenus
<b>AME</b>	: Allaitement Maternel Exclusif
<b>ANR</b>	: Agence Nationale de Renseignement
<b>AP</b>	: Association Paysanne
<b>APA</b>	: Autorité Politico Administrative
<b>APBDH</b>	: Approche Basée sur les Droits Humains
<b>APD</b>	: Aide Publique au Développement
<b>APP</b>	: Analyse Participative de la Pauvreté
<b>APU</b>	: Appui au Programme d'Urgence
<b>ARV</b>	: Anti Retro Viro
<b>ASEF</b>	: Analyse de la Situation des Enfants et des femmes
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BCC</b>	: Banque Centrale du Congo
<b>BCG</b>	: Vaccin contre la Tuberculose (En Anglais)
<b>BDD</b>	: Bureau Diocésain de Développement
<b>BIT</b>	: Bureau International de Travail
<b>CADECO</b>	: Caisse d'Epargne du Congo
<b>CAP</b>	: Centre Agro alimentaire Pilote
<b>CCC</b>	: Communication pour le Changement des Comportements
<b>CCTV</b>	: Canal Congo Télévision
<b>CDE</b>	: Convention relative aux Droits de l'Enfant
<b>CDG</b>	: Comité de Développement du Groupement
<b>CDMT</b>	: Cadre des Dépenses à Moyen Terme
<b>CDQ</b>	: Comité de Développement du Quartier
<b>CDR</b>	: Centrale de Distribution Régionale des médicaments

## Essentiels et Génériques

<b>CDS</b>	: Comité de Développement de Secteur
<b>CDSMT</b>	: Cadre des Dépenses Sectoriels à Moyen Terme
<b>CDV</b>	: Centre de Dépistage Volontaire
<b>CEDEF</b>	: Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard de la Femme
<b>CLCF</b>	: Commission Provinciale de lutte Contre la Corruption, la Fraude et les Tracasseries Judiciaires
<b>CLD</b>	: Comité Local de Développement
<b>CLER</b>	: Comité Local d'Entretien des Routes
<b>CNS</b>	: Centre nutritionnel de supplémentation
<b>CNT</b>	: Centre nutritionnel thérapeutique
<b>COPEMECO</b>	: Corporation de Petites et Moyennes Entreprises du Congo
<b>COPIDE</b>	: Commission Provinciale des Investissement et du Développement
<b>COSA</b>	: Comité de santé
<b>CPAR</b>	: Commission Provinciale d'Arbitrage et de Règlement des Conflits
<b>CPD</b>	: Comité Provincial de Développement
<b>CPLP</b>	: Comité Provincial de Lutte contre la Pauvreté
<b>CPN</b>	: Consultations Périnatales
<b>CPON</b>	: Consultations Post Natales
<b>CPPD</b>	: Comité Provincial de Pilotage de Développement
<b>CPS</b>	: Consultations Préscolaires
<b>CPS</b>	: Centre de Promotion Sociale
<b>CRS</b>	: Catholique Relief Service
<b>CS</b>	: Centre de Santé
<b>CSR</b>	: Centre de Santé de Référence
<b>CTB</b>	: Coopération Technique Belge
<b>CTD</b>	: Comité Territorial de Développement
<b>CTPD</b>	: Comité Technique Provincial de Développement
<b>CTR</b>	: Comité Technique de Suivi de Réforme

<b>CUD</b>	: Comité Urbain de Développement
<b>CVA</b>	: Centre de Vulgarisation Agricole
<b>DGI</b>	: Direction Générale des impôts
<b>DGM</b>	: Direction Générale des Migrations
<b>DGDA</b>	: Direction générale des Douanes et Accises
<b>DPS</b>	: Division Provinciale de la Santé
<b>DSCR</b>	: Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>DSRP-I</b>	: Document Intérimaire de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DTC3</b>	: Vaccin Contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche
<b>DTI</b>	: Droits et Taxes à l'importation
<b>DVDA</b>	: Direction des Voies de Desserte Agricole
<b>EAD</b>	: Entité Administrative Décentralisée
<b>ECE</b>	: Espace Communautaire d'Eveil
<b>ECP</b>	: Equipe Cadre Provinciale
<b>EDS</b>	: Enquête Démographique et de Santé
<b>EGEE</b>	: Etablissement Général de Garde et d'Education de l'Enfant
<b>EPSP</b>	: Enseignement Primaire, Secondaire et professionnel
<b>ESU</b>	: Enseignement Supérieur et Universitaire
<b>ETD</b>	: Entité Territoriale Décentralisée
<b>FAA</b>	: Forces Armées Angolaises
<b>FAO</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture
<b>FARDC</b>	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
<b>FEC</b>	: Fédération des Entreprises du Congo
<b>FLEC</b>	: Front de Libération de l'Enclave de Cabinda
<b>FOMETRO</b>	: Fonds Médical Tropical
<b>FONER</b>	: Fond National d'Entretien Routier
<b>FPI</b>	: Fonds de Promotion de l'Industrie
<b>FRER</b>	: Fonds de Réhabilitation et d'Entretien Routier
<b>GAR</b>	: Gestion Axée sur les Résultats

<b>GER</b>	: Groupe d'Economie Rurale
<b>GTT</b>	: Groupe Technique de travail
<b>HCR</b>	: Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>HGR</b>	: Hôpital Général de Référence
<b>ILD</b>	: Initiatives Locales de Développement
<b>IMP</b>	: Inspection Médicale Provinciale
<b>INERA</b>	: Institut National d'Etudes et de Recherche Agronomique
<b>INPP</b>	: Institut National de Préparation Professionnel
<b>INS</b>	: Institut National des Statistiques
<b>INSS</b>	: Institut National de Sécurité Sociale
<b>IPP</b>	: Inspecteur Principal Provincial
<b>IST</b>	: Infections Sexuellement Transmissibles
<b>ITIE</b>	: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>MADEME</b>	: Maladie Endémique Mensuelle
<b>MAPEPI</b>	: Maladie à Potentiel Epidémique
<b>MARP</b>	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>MEG</b>	: Médicament Essentiel Générique
<b>MICS 2</b>	: Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
<b>MICS 2</b>	: Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
<b>MT/BT</b>	: Moyenne Tension/Basse Tension
<b>MVA</b>	: Méga Volt Ampère
<b>MWA</b>	: Megawatt Ampère
<b>NAC</b>	: Nutrition à Assise Communautaire
<b>NTIC</b>	: Nouvelle Technologie de l'Information et de Communication
<b>NU</b>	: Nations Unies
<b>OCC</b>	: Office Congolais de Contrôle
<b>OCPI</b>	: Observatoire Congolais de la Pauvreté et des Inégalités
<b>OCPT</b>	: Office Congolais des Postes et Télécommunications
<b>OEV</b>	: Orphelins et Enfants Vulnérables

<b>OFIDA</b>	: Office des Douanes et Accises.
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONEM</b>	: Office National de l'Emploi
<b>ONGD</b>	: Organisation Non Gouvernementale de Développement
<b>ONT</b>	: Office National du Tourisme
<b>OP</b>	: Organisation Paysanne
<b>OR</b>	: Office des Routes
<b>OVD</b>	: Office de Voirie et Drainage
<b>PAIDECO</b>	: Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>PAP</b>	: Programme d'Actions Prioritaires
<b>PCA</b>	: Protocole d'Accord
<b>PCP</b>	: Programme de Consolidation de la Paix
<b>PFA</b>	: Poliomyélite à Flasque Aigu
<b>PEG</b>	: Programme Economique du Gouvernement
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PIR</b>	: Programme Intérimaire Renforcé
<b>PMA</b>	: Paquet Minimum d'Activités
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMEA</b>	: Petites et Moyennes Entreprises Artisanales
<b>PMURR</b>	: Programme Multisectoriel d'Urgence, de Réhabilitation et de Reconstruction
<b>PNAG</b>	: Programme National d'Amélioration de la Gouvernance
<b>PNC</b>	: Police Nationale Congolaise
<b>PNLS</b>	: Programme National de lutte Contre le Sida
<b>PNSA</b>	: Programme National de la Santé des Jeunes et Adolescents
<b>PNTHA</b>	: Programme National de Traitement de la Trypanosomiase Humaine

<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPA</b>	: Parité du Pouvoir d'Achat
<b>PPE</b>	: Prophylaxie Post Exposition
<b>PQCE</b>	: Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi
<b>PRONANUT</b>	: Programme National de Nutrition
<b>PROVED</b>	: Direction Provinciale de l'Education
<b>PSR</b>	: Police de Sécurité Routière
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers
<b>PTME</b>	: Prévention de la Transmission du VIH/SIDA de la Mère à l'Enfant
<b>PTT</b>	: Poste Téléphone et Télécommunication
<b>PUAA</b>	: Programme d'Urgence d'Autosuffisance Alimentaire
<b>PVVIH</b>	: Personne Vivant avec le VIH
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>REGIDESO</b>	: Régie de Distribution d'Eau
<b>RGPH 2</b>	: Recensement Général de la Population et de la l'Habitat 2
<b>RH</b>	: Ressources Humaines
<b>RN</b>	: Route Nationale
<b>RTNC</b>	: Radio Télévision Nationale Congolaise
<b>RVA</b>	: Régie des Voies Aériennes
<b>SANRU</b>	: Santé Rurale
<b>SCPT</b>	: Société Commerciale des Transports et Ports
<b>SECOPE</b>	: Service de Contrôle et Paie des Enseignants
<b>SENAMA</b>	: Service National de Mécanisation Agricole
<b>SIDA</b>	: Syndrome Immuno Déficience Acquise
<b>SNDS</b>	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
<b>SNEL</b>	: Société Nationale d'Electricité
<b>SNHR</b>	: Service National d'Hydraulique Rurale
<b>SNU</b>	: Système des Nations Unies
<b>SONAS</b>	: Société Nationale d'Assurance
<b>TENAFEP</b>	: Test National de Fin d'Etudes Primaires

- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- UPPE/SCRP** : Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration/Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
- USAID** : Agence International pour le Développement
- VPO 3** : Vaccin contre la Poliomyélite
- ZS** : Zone de Santé

## TABLE DES MATIERES

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA PROVINCE DU KASAÏ OCCIDENTAL.....	2
LISTE DES ABREVIATIONS.....	3
PREAMBULE.....	13
RESUME EXECUTIF.....	15
1.1. CONTEXTE PHYSIQUE.....	23
1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF.....	27
2.1. GOUVERNANCE.....	30
2.1.1. PAIX ET SECURITE.....	30
2.1.2. JUSTICE.....	32
2.1.3. DECENTRALISATION.....	34
2.1.4. ELECTIONS.....	37
2.1.5. FONCTION PUBLIQUE.....	39
2.1.6. GENRE.....	41
2.1.7. JEUNESSE.....	44
2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT.....	46
2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES.....	47
2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL.....	49
2.2.1. SOL.....	49
2.2.2. SOUS-SOL.....	53
2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES.....	54
2.2.5. FAUNE.....	59
2.2.6. FLORE.....	62
2.3. PROFIL SOCIAL.....	65
2.3.1 FACTEURS DE STABILITÉ.....	67
	10

2.3.1.1. SANTÉ .....	67
2.3.1.2. VIH/ SIDA.....	71
2.3.1.3. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES.....	76
2.3.1.6. URBANISME ET HABITAT .....	83
2.3.1.7. ASSAINISSEMENT .....	85
2.3.1.9. VIE ASSOCIATIVE (DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE) .....	91
2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT .....	92
2.3.2.1. EDUCATION.....	92
2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION .....	96
2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.....	99
2.4. PROFIL ECONOMIQUE.....	111
2.4.1. COMPOSANTES DE L’ECONOMIE DE LA PROVINCE .....	111
2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE .....	133
2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)	146
CHAPITRE 3 : ATOUTS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT .....	165
3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE.....	165
3.1.1. ATOUTS MAJEURS .....	165
3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES .....	166
3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL .....	166
3.2.1. ATOUTS MAJEURS .....	166
3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES .....	167
3.3. SUR LE PLAN SOCIAL .....	167
3.3.1. ATOUTS MAJEURS .....	167
3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES .....	168

3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE.....	169
3.4.1. ATOUS MAJEURS.....	169
3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES .....	169
CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	171
4.1. VISION A LONG TERME.....	171
4.2. OBJECTIFS GLOBAUX DU PLAN QUINQUENNAL.....	173
4.3.PILIERS STRATEGIQUES .....	174
CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE .....	235
5.1. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE .....	235
5.2 FINANCEMENT DU PLAN .....	237
5.3. ANALYSE DES RISQUES.....	238
5.3.1 : LA GOUVERNANCE .....	239
5.3.2 LA DECENTRALISATION .....	240
5.3.3 LE PROCESSUS PARTICIPATIF.....	240
5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION.....	241
5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION.....	241
5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING .....	243
5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION .....	244
5.4.3 SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION .....	245

## PREAMBULE

La Province du Kasaï occidental dispose d'immenses potentialités naturelles et humaines pouvant la hisser à un niveau de développement confortable compte tenu de sa position stratégique au centre du pays ; malheureusement, l'exploitation irrationnelle des ressources existantes couplée avec la mauvaise gestion des espaces vitaux ont plongé la population dans une extrême pauvreté.

En vue de renverser la tendance et amorcer le processus de développement durable de la Province, le Gouvernement provincial a jugé nécessaire de se doter d'un Plan de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 pour accroître la production et améliorer la qualité des services sociaux de base en faveur des populations. Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi élaboré avec la participation des délégués de toutes les parties prenantes est conçu comme un cadre de référence et fédérateur pour le développement de la Province.

Ce Plan s'inscrit dans la poursuite des objectifs à moyen terme définis dans la Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, les Cinq chantiers de la République, ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le Gouvernement provincial présente ses vifs remerciements aux Partenaires Techniques et Financiers, particulièrement à la Coopération Technique Belge, au Programme des Nations Unies pour le Développement et au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance de leur appui combien précieux dans la réalisation de ce Document.

Nos sentiments de gratitude sont également exprimés à toutes les parties prenantes ayant contribué efficacement à l'élaboration du présent Plan quinquennal.

A tous, nous sollicitons une vraie appropriation de ce document pour qu'ensemble nous puissions nous engager dans sa mise en œuvre effective et assurer le bien-être de la population du Kasaï Occidental.

**Le Gouverneur de Province**

**Hubert KABASUBABO KATULONDI**

## RESUME EXECUTIF

La Table Ronde des Ministres provinciaux du Plan, tenue à Kinshasa en juin 2011, avait décidé de doter toutes les Provinces des Plans Quinquennaux de Développement pour la période 2011 – 2015.

Dans la mise en œuvre de cette résolution, le Ministère du Plan du Gouvernement central a accompagné l'Exécutif provincial dans le processus d'élaboration de son Plan de Développement au cours de différents ateliers organisés à cette fin avec l'appui de toutes les parties prenantes et des Partenaires Techniques et Financiers.

Le Plan quinquennal 2011- 2015 est élaboré dans un contexte de pacification nationale et de préparation des élections présidentielles, législatives et provinciales qui se veulent démocratiques, transparentes et apaisées après le premier mandat de 2007 – 2011.

Les préoccupations majeures, sur lesquelles les objectifs généraux ont été formulés, avaient été identifiées lors des ateliers de consultations organisés dans les différentes entités de base. Elles concernent notamment:(i) La mauvaise gouvernance ; (ii) l'existence des érosions, de la dégradation continue du sol, des calamités naturelles et des conflits fonciers ; ; (iii) l'exploitation frauduleuse des minerais, les conflits et tracasseries fonciers, la perméabilité des frontières et la session des concessions minières à l'insu du pouvoir

provincial par le gouvernement central et les chefs des terres ; (iv) l'exploitation sauvage, le déboisement fréquent et anarchique, les feux de brousse, le réchauffement climatique, l'extinction de certaines espèces végétales et animales et l'absence des systèmes appropriés de conservation des produits alimentaires périssables ; (v) la faible implantation des entreprises publiques, privées et celles d'économie mixte ; (vi) l'accessibilité difficile aux soins de santé et le coût élevé de soins et médicaments ;(vii) La féminisation de la pauvreté ;(viii) la prise en charge des enseignants par les parents, la corruption et les infrastructures scolaires non viables ;(ix) l'indisponibilité du courant électrique ; (x) le non respect des dispositions constitutionnelles sur la rétrocession de 40 % des recettes à caractère national ; (xi) les Conflits fonciers et inter éthiques ; (xii) la perméabilité des frontières ; (xiii) les tracasseries administratives et policières dans plusieurs secteurs ; ,

Les résultats de différentes enquêtes scientifiques (EDS 2007, MICS 2010 et autres) conduites au pays et dans la Province ne sont pas favorables pour la plupart des indicateurs sectoriels, comparés au niveau national et à d'autres provinces. Pour les secteurs couverts par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), une évaluation a été faite et les résultats incorporés dans ce Plan quinquennal.

Pour accroître l'économie de la Province et améliorer durablement les conditions de vie de la population, d'ici à 2015, le Gouvernement provincial a fixé quelques objectifs

généraux de développement, coulés en quatre piliers stratégiques, conformément à la Stratégie nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, de deuxième génération (DSCR 2). Ces piliers sont : (i) promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix ; (ii) diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi ; (iii) améliorer l'accès aux services sociaux de base et renforcer le capital humain (iv) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. Chaque pilier renferme des axes et des objectifs stratégiques, ainsi que des actions prioritaires pouvant permettre d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015.

La mise en œuvre, le financement et le suivi-évaluation du Plan quinquennal 2011- 2015 seront assurés par toutes les parties prenantes. Les responsabilités seront partagées entre les gouvernements provincial et central, les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) à travers les comités locaux de développement, le secteur privé, la Société civile ainsi que les PTF.

Pour faciliter le suivi- évaluation, sans lequel tous les efforts seraient vains, quelques indicateurs clés ont été définis, y compris ceux des OMD. Un cadre institutionnel de concertation, de coordination et de suivi- évaluation sera mis en place pour cette fin.

## INTRODUCTION GENERALE

La Province du Kasaï-Occidental a jugé nécessaire de se doter d'un cadre de référence et fédérateur de sa politique de développement en matière de relance de l'économie et de lutte contre la pauvreté. C'est dans cette logique que se situe l'élaboration du Plan Quinquennal provincial, en tant que cadre unique de planification du développement.

En effet, le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province du Kasaï-Occidental permet à la Province d'assumer l'une de ses compétences constitutionnelles, notamment **la planification provinciale** (art. 204, al.29). Elle intervient au moment où le processus de la décentralisation est en marche en RDC, avec comme toile de fond, « **la libre administration des provinces et l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques** » (art.3, al.3).

La cohérence de ce Plan Quinquennal avec le cadre de planification au niveau national est assurée à travers les piliers de développement et les axes prioritaires. Cette mise en cohérence sera opérationnalisée par les instruments de programmation (Programme d'Actions Prioritaires) et de la Budgétisation (Cadre des Dépenses à moyen Terme, Budget annuel d'investissements etc.)

Ce Plan Quinquennal offre ainsi un cadre cohérent assorti d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) pluriannuel

permettant de traduire en programmes et projets pertinents de développement les options retenues dans le Plan Quinquennal. Instrument privilégié de plaidoyer, ce Plan vient ainsi renforcer les actions entreprises dans la Province.

Le processus d'élaboration du Plan quinquennal de Croissance et de l'Emploi de la Province a été guidé par les principes directeurs ci-après :

- Le principe de participation des acteurs. Ce principe a été mis en avant afin d'ouvrir la réflexion et de donner les mêmes opportunités aux acteurs dans la définition des choix et des orientations devant conduire le développement de la Province à moyen terme.

Le développement étant l'affaire de tous, l'adhésion et la participation de toutes les couches sociales de la Province y compris les groupes marginalisés notamment les femmes, les jeunes doit être considérée et valorisée.

- Le principe d'itération et de continuité. Ce principe a nécessité plusieurs aller- retours entre les facilitateurs, les experts des commissions thématiques, le Secrétariat technique, le Comité directeur et les responsables des ministères techniques.
- Le principe d'inclusion a conduit à la mise en place des commissions thématiques, conformément à la méthodologie retenue, afin de prendre en compte la

pluralité et la diversité des acteurs de la vie de la Province.

- Le principe de transparence a été pris en compte afin que les consultations puissent se faire de manière libre et démocratique, favorisant une large circulation de l'information devant éclairer les prises de décisions dans les travaux des groupes thématiques et lors des différents ateliers de formation et de restitution.
- Le principe de l'intégration et de globalité. Le processus d'élaboration du Plan a ainsi obéi à une approche holistique ayant permis de prendre en compte les préoccupations de tous les secteurs (secteur productif, cadre de vie, transport/communication, services sociaux essentiels etc.) de façon intégrée dans le but de mieux exploiter les synergies et les complémentarités entre eux.
- Le principe de cohérence avec les instruments de planification des échelons supérieurs. Ce principe a conduit à l'alignement du Plan Provincial aux OMD, aux DSCR national ainsi qu'aux stratégies et politiques sectorielles.
- Le principe d'autonomisation et de responsabilité de la Province. Ce principe a conduit à l'élaboration d'un Plan simple et flexible car adapté aux réalités de la Province.

- Le principe d'un Plan assorti d'un cadre logique axé sur les résultats. La formation sur la gestion axée sur les résultats a largement influencé l'élaboration du cadre logique du Plan, ce qui a permis de mettre en évidence à la fois la hiérarchie des objectifs et des résultats (impacts, effets et produits). La Province focalisera ses efforts à réaliser les résultats attendus.
- Le principe de la prise en compte des deux dimensions qui caractérisent la Province : la dimension urbaine et la dimension rurale.
- Le principe de pertinence et cohérence des orientations stratégiques. Ce principe a conduit à l'analyse de l'utilité et de la viabilité des actions retenues au court (1 an), moyen (3 ans) et long terme (5 ans).

En pratique, l'élaboration du plan quinquennal a suivi les principales étapes ci-après : (i) l'élaboration du guide méthodologique de planification provinciale et locale, suivi de sa validation intervenue à Kinshasa au mois d'octobre 2010. Les Ministres provinciaux du Plan, les Chefs de Division provinciaux du Plan ainsi que les partenaires techniques et financiers y ont pris part active; (ii) l'élaboration, sur base du guide méthodologique, du plan quinquennal par les experts au niveau provincial, appuyés par les cadres du Ministère national du Plan; (iii) l'organisation d'un atelier d'harmonisation des outils de planification dans le dessein

d'avoir en provinces un seul document de planification, le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi. Celui-ci s'est tenu à Kinshasa au mois de juillet 2011 entre l'Administration du Plan et l'UPPE ; (iv) le travail d'harmonisation du présent plan quinquennal a été effectué en province, sur base du canevas harmonisé, toujours avec l'appui des Cadres du Ministère du Plan, suivi de la validation technique au mois de septembre 2011 ; et enfin (v) le document validé au niveau de la Province a été soumis à une relecture par un comité d'Experts de l'Administration du Plan et de l'UPPE.

Le document du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la Province du Kasaï Occidental est structuré autour de cinq chapitres : les premier et deuxième portent respectivement sur la présentation et le diagnostic de la Province ; le troisième décline les cinq principaux atouts et contraintes de développement de la Province; le quatrième est consacré à la vision partagée de développement, aux orientations, objectifs généraux et piliers stratégiques avec les idées d'action ; et enfin le cinquième indique le cadre de mise en œuvre du Plan quinquennal.

## Chapitre 1 : PRESENTATION DE LA PROVINCE

### 1.1. CONTEXTE PHYSIQUE

La Province du Kasaï occidental est située au Centre Sud de la République Démocratique du Congo entre les méridiens 20°31' et 28°45' Est et les parallèles 2°15' et 7°59' Sud. Sa superficie est de 154.741,8 Km<sup>2</sup> soit 7 % du territoire national (2.345.095 Km<sup>2</sup>). Elle est limitée par la Province de l'Equateur au Nord, la Province du Kasaï Oriental à l'Est, la Province du Katanga et la République d'Angola au Sud, et la Province du Bandundu à l'Ouest.

Son Chef-lieu, Kananga, se trouve à environ une heure de vol d'avion respectivement de Kinshasa, la capitale du pays, et de chacune d'autres Provinces, excepté la Ville de



Mbuji-Mayi située à 15 minutes de vol.

Son relief est constitué par le prolongement de la cuvette centrale et des plaines dans le Nord (altitude moyenne de 400 m) et bas et moyens plateaux au centre et au sud (altitude moyenne supérieure ou égale à 500 m).

L'hydrographie de la Province est abondante et offre d'immenses possibilités de traitement d'eau potable, de la production de l'électricité, de navigation, de pêche et d'irrigation. Le principal cours d'eau est la rivière Kasai qui est alimentée par plusieurs affluents dont les plus importants sont Lulua, Lukenie, Sankuru, Tshikapa, Loangotshimo, Lumbembe, etc.

Par ailleurs, la Province dispose de trois principaux lacs ci-après : Munkamba et Fwa dans le Territoire de Dimbelenge et Tusombe dans le Territoire de Dekese.

Les algues (nzaula) qui poussent dans la plupart de rivières et lacs constituent des aliments riches en protéines végétales. Toutes ces potentialités sont insuffisamment exploitées à cause de la faiblesse des capacités managériales relevant de la gouvernance et des aptitudes endogènes de la population.

Le Kasai Occidental jouit de 3 types de climat: le climat de type équatorial (une seule saison de pluie) au Nord, le climat tropical humide (une saison pluvieuse de 9 mois et

une saison sèche de 3 mois) au centre et le climat tropical sec (une saison pluvieuse de 3 mois et une saison sèche de 4 mois) au Sud.

Les taux annuels des précipitations sont compris entre 1500 mm au Sud et 2000 mm au Nord, avec une température moyenne annuelle centrée à 24,18° et une amplitude thermique annuelle de 1,4°C.

Sur des sols sablo argileux, sablonneux et ferrallitiques qui sont par endroit aptes à l'agriculture tropicale, pousse une végétation diversifiée qui est caractérisée du Nord au Sud par :

- La forêt dense et humide (forêt équatoriale), qui couvre le Nord de la Province, le Parc National de la Salonga et occupe environ la moitié du Territoire de Dekese. Le taux de déboisement y est estimé à 75 % à massif homogène ou hétérogène (cfr. Rapport annuel Coordination Provinciale de l'environnement et conservation de la nature Kasaï Occidental, 2010);
- La forêt dense, humide semi-décidue (subéquatoriale) qui alterne avec la zone de la savane. Le taux de déboisement s'y évalue à 60 % et cette zone comprend le Sud du Territoire de Dekese, le Nord des Territoires de Demba, Dimbelenge, Mweka, Luebo, Ilebo et Tshikapa (cfr. Rapport annuel Coordination Provinciale de

l'environnement et conservation de la nature Kasai Occidental, 2010).

- La zone des savanes entrecoupée des forêts galeries couvre la partie Sud-Est de la Province. Ces savanes de deux types colonisent des terres pauvres et s'étendent au Nord du Territoire de Luiza, au Sud du Territoire de Demba et celui de Dimbelenge. L'ensemble des Territoires de Dibaya, Kazumba et de la Ville de Kananga est également couvert par cette zone de savane. Des savanes sur les terres riches se trouvent au Nord du Territoire de Luiza. Il sied, par ailleurs, de signaler que cette flore est habitée par une faune diversifiée comprenant les animaux herbivores, carnivores, les reptiles et les oiseaux de plusieurs espèces.

Le sous-sol du Kasai Occidental est constitué essentiellement des roches granitiques dont l'affleurement fait l'objet des carrières. Il regorge ainsi des ressources minières telles que le Diamant dans les Territoires de Tshikapa, Luebo, Demba, Kazumba, et Dimbelenge ; l'Or à Luiza et dans le Sud de Dibaya ; le Fer dans le Territoire de Luebo dont l'extension va jusqu'à Tshikapa ; le Nickel, le Chrome et le Cobalt dans la Ville de Kananga et dans le Territoire de Kazumba, sans oublier des indices des gisements de Pétrole dans le Territoire de Dekese.

## 1.2. CONTEXTE ADMINISTRATIF

Les origines de la Province du Kasaï Occidental remontent à la découverte de la rivière Kasaï par les explorateurs allemands POGGE et WISSMANN. Elle tire ses origines dans l'histoire politico administrative de l'ancienne Province du Kasaï l'une des 6 provinces héritées de la colonisation belge. Suite aux événements tragiques qui avaient ensanglanté le Pays et consécutivement à la loi du 27 avril 1962 relative à la création des nouvelles provinces, le Kasaï fut éclaté en 5 provinces autonomes dont la fusion a donné naissance à l'actuelle province du Kasaï Occidental. La constitution du 1<sup>er</sup> Août 1964 dite la constitution de Luluabourg et celle du 24 juin 1967 renforcèrent la Province du Kasaï Occidental dans sa configuration actuelle.



La Province du Kasaï Occidental est subdivisée en : 2 Villes (Kananga et Tshikapa) ; 2 Districts (Lulua et Kasaï) ; 10 Communes ; 10 Territoires ; 50 Secteurs ; 3 Chefferies et 537 Groupements et 89 Groupements non encore reconnus.

### **1.3. CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE**

La population du Kasaï occidental est caractérisée par un taux de croissance de l'ordre de 3,1% l'an, un taux de natalité de 51 ‰, un taux de mortalité de plus de 20 ‰ en 2001 et une espérance de vie à la naissance estimée à 45 ans en 2005. Cette population est estimée à 6.534.843 habitants en 2010, avec une densité de 40 habitants au Km<sup>2</sup>. On en notera la forte densité urbaine, qui est de 2.251 habitants au Km<sup>2</sup> pour la Ville de Tshikapa à cause de l'attrait de l'exploitation du diamant et de 1.120 habitants au Km<sup>2</sup> pour la Ville de Kananga à cause de conditions de vie favorables. La densité en milieu rural est plus réduite suite aux affres des guerres et autres troubles sociaux. Toutefois, il sied de signaler que DEKESE est le territoire le moins peuplé de la province avec une population de 150.296 habitants et une densité de 8,3 habitants au Km<sup>2</sup>.

L'exode rural, surtout des jeunes qui désertent leurs villages pour les villes et les centres urbains fuyant les mauvaises conditions de vie à la recherche du bien-être n'est pas sans incidence dans l'augmentation de la densité en milieu urbain. En revanche, les migrations

interrégionales, même si elles entraînent la désaffection des jeunes vis-à-vis des activités du milieu rural en faveur du secteur informel, ne sont pas significatives.

La croissance démographique de la Province du Kasaï-Occidental est très remarquable à cause des facteurs naturels: la natalité très élevée, la faible mortalité ainsi que les mouvements migratoires.

En 2007, la taille moyenne des ménages était de 7 personnes (voir EDS - RDC 2007). La population de moins de 15 ans représentait 48% de la population totale tandis que celle de 15 à 59 ans représentait 48.5%.

## Chapitre 2 : DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

### 2.1. GOUVERNANCE

La gouvernance est vue de manière générale comme un exercice de gestion fiable à travers les composantes suivantes ;(i) paix et sécurité ; (ii) justice ; (iii) décentralisation ;(iv) élections ; (v) fonction publique ; (vi) genre ; (vii) jeunesse ; (viii) portefeuille de l'Etat ; (ix) climat des affaires.

#### 2.1.1. PAIX ET SECURITE

Le Kasaï Occidental présente suffisamment des moyens favorables pour assurer la paix et la sécurité.



Assemblée Provinciale du Kasai-Occidental

## **Forces**

La présence des institutions publiques provinciales dans ce secteur et la cohabitation pacifique entre les forces politiques en présence (partis politiques, associations socioculturelles) et autres ethnies constituent des forces. Il en est de même de la présence des cours et tribunaux, du Programme de Consolidation de la Paix (PCP) et d'autres structures des droits de l'homme, de l'instauration de la police de proximité et de la formation des policiers avec l'appui des partenaires.

## **Faiblesses**

Toutefois, les facteurs ci-après constituent des entraves à la paix et à la sécurité : les tracasseries administratives, policières et militaires, le banditisme et les vols à mains armées, la mauvaise lecture des textes légaux, la modicité et l'irrégularité de paiement des soldes des militaires et policiers et les salaires des fonctionnaires de l'Etat, le délabrement des infrastructures, le sous équipement, l'insuffisance de formation et du recyclage du personnel, le vieillissement du personnel ainsi que la corruption.

## **Opportunités**

La présence de la Monusco, du partenariat Etat et Communauté internationale, des organisations de la société civile impliquées dans le domaine de la paix et de l'éducation civique, du programme de consolidation de la paix et la

commission de résolution des conflits coutumiers sont les opportunités pour la Province.

## Menaces

Par ailleurs, la démotivation, les tracasseries policières, la frustration des populations, les répressions, les vols et l'impunité, les conflits ethno-tribaux et fonciers ainsi que ceux liés aux pouvoirs coutumiers et aux limites territoriales constituent des menaces.

### 2.1.2. JUSTICE

Le Kasaï Occidental présente énormément des moyens pour l'administration de la justice notamment : la présence des cours et tribunaux, des force de sécurité civile et militaire, des auxiliaires de la justice, de l'administration pénitentiaire. A cela s'ajoutent le recrutement et l'affectation des nouveaux magistrats et la présence des organisations de défense et de promotion des droits de l'homme (LIZADEL, REFEDEF, APEDEF, etc.) ;



A la sortie d'une formation de la Monusco

## Forces

Les facteurs ci-après constituent des forces en matière de justice et sécurité dans la Province : (i) : présence des cours et tribunaux, des forces de sécurité civile et militaire, des auxiliaires de la justice, de l'administration pénitentiaire ; (ii) recrutement et affectation des nouveaux magistrats ; (iii) présence des organisations de défense et de promotion des droits de l'homme (LIZADEL, REFEDEF, APEDEF, etc.) ;

## Faiblesses

L'on déplore par contre : (i) l'éloignement géographique des institutions de justice des justiciables à cause de la couverture géographique insuffisante des Tribunaux de paix et des Tribunaux de Grande Instance ; (ii) l'insuffisance des magistrats, des greffiers et des huissiers ; (iii) le non respect de délai de prononcé des jugements ; (iv) (v) la corruption ; (vi) le trafic d'influence ; (vii) le délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires ;(viii) le sous équipement et vétusté des équipements de juridiction ;( ix) le manque des frais de fonctionnement ; (x) les mauvaises conditions de vie (santé, alimentation, hygiène, ...) de la population carcérale ; (xi) les arrestations arbitraires ;(xii) le non respect de délai de garde à vue et de détention préventive ;(xiii) le manque des moyens logistiques pour la tenue des audiences foraines ;(xiv) le manque de formation professionnelle initiale et continue du personnel judiciaire ;(xv) le sous-paiement du personnel

judiciaire ;(xvi) Le manque des fourgons pour le transport des détenus ;(xvii) l'absence des tribunaux pour enfants et des tribunaux de paix ; (xviii), l'absence des Ecoles de Garde et d'Education de l'Etat (EGEE) ;(xix) l'insuffisance des surveillants des maisons carcérales ;(xx) l'insuffisance et/ou absence du personnel pénitentiaire (gardiens et surveillants), des gardes pénitentiaires (polices pénitentiaires) ;(xxi) la mauvaise lecture des textes légaux, etc. qui fragilisent ce secteur.

### **Opportunités**

Toutefois, il y a lieu de noter que la présence des partenaires intervenant dans le domaine de la justice et de la bonne gouvernance (DAI-Coopération Britannique, MONUSCO, UNICEF, CTB, SODEICO) d'une part, la présence des facultés de Droit dans des universités locales d'autre part, constituent des opportunités qui pourraient aider à l'amélioration du secteur.

### **Menaces**

La démotivation du personnel judiciaire, l'impunité pour dénis de justice, l'arrêt des financements par les partenaires techniques et financiers ainsi que les autres antivaleurs minent le secteur.

### **2.1.3. DECENTRALISATION**

La décentralisation devenue une composante essentielle de la stratégie de développement, constitue un processus d'auto développement de la collectivité. La décentralisation permet

donc de rapprocher les gouvernants des citoyens, de promouvoir la participation locale, de mobiliser les ressources locales, de mieux coordonner les activités de développement, de rendre les gouvernants plus responsables, de mieux répondre aux exigences de l'équité et de garantir la stabilité politique.

### **Forces**

Le Kasaï Occidental présente suffisamment des facteurs favorables à la mise en œuvre du processus de décentralisation. Pour ce faire, l'existence de la Constitution de la République et autres textes légaux sur la décentralisation dont la loi 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux de la libre administration des provinces, des institutions provinciales (Assemblée provinciale et le Gouvernement provincial), de la Division Provinciale de la décentralisation et du cadre stratégique de la mise en œuvre de la décentralisation s'y prêtent.

### **Faiblesses**

(i) l'inachèvement de l'arsenal des textes juridiques (financiers, fonction publique provinciale et locale, ...) devant préciser le mode de fonctionnement des ETD et leur rapport avec la province et le pouvoir central ; (ii), l'insuffisance de la mise à niveau des cadres de la territoriale ;(iii) le manque de culture de redevabilité (rendre compte) ;(iv) l'absence d'organes délibérants dans les Entités Territoriales

Décentralisées ;(v) l'absence des juridictions de l'ordre administratif ; (vi) l'insuffisance des ressources financières pour la mise en œuvre de la décentralisation ;(vii) la faible volonté politique dans la mise en œuvre de la décentralisation et la faible appropriation du processus par la population ;(ix) la faiblesse de l'implantation des structures locales de la décentralisation ;(x) la lenteur du rétablissement de l'esprit citoyen et du civisme fiscal en raison de la mauvaise qualité des services publics de base offerts aux populations ; (xi) la non organisation d'élections urbaine, municipale et locale, ainsi que l'absence des mécanismes de retenue à la source de 40 % rétrocédés à la province et aux ETD sur les recettes à caractère national constituent des embûches pour la bonne mise en œuvre du processus de la décentralisation.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers et l'implantation de la coordination provinciale du Programme de Renforcement des Capacités en Gouvernance (PRCG) dans la province, ainsi que les organisations de la Société Civile sont des facteurs indispensables au processus de la décentralisation.

### **Menaces**

Il sied de signaler que les conflits des limites territoriales et des pouvoirs coutumiers et fonciers, le clientélisme, le détournement des fonds et le chevauchement des attributions

de différents services publics bloqueraient aussi la mise en œuvre du processus.

#### 2.1.4. ELECTIONS



Les agents électoraux

#### Forces

L'existence de la Constitution de la République et d'autres lois y relatives telles que la loi 04/028 du 24 décembre 2008 portant identification et enrôlement des électeurs, et la loi n° 11/003 du 25 juin 2011 modifiant et complétant la loi n° 06 /006 du 09 mai 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales, la mise en place de la Commission Electorale Nationale Indépendante(CENI), l'existence des institutions de la République et des institutions citoyennes ainsi que la réussite de la révision du fichier électoral sont des facteurs favorisant pour le bon déroulement des élections.

## **Faiblesses**

Cependant, (i) la non organisation du Recensement Général de la Population, (ii) la non tenue des élections urbaines, municipales et locales et (iii) l'insuffisance des centres d'inscriptions des requérants des cartes d'électeurs seraient des handicaps majeurs pour la tenue des élections démocratiques et transparentes.

## **Opportunités**

La présence de la MONUSCO et d'autres partenaires techniques et financiers sont des atouts essentiels à capitaliser pour le bon déroulement des élections.

## **Menaces**

Par contre, (i) l'intolérance politique, (ii) la faible intégration de la culture politique de participation, (iii) le clientélisme et fraude électorale, (iv) l'insuffisance de financement des opérations électorales, (v) la dépendance de la CENI et de l'organisation des élections vis-à-vis des partenaires et des bailleurs des fonds affaibliraient le processus électoral.

### 2.1.5. FONCTION PUBLIQUE

Les activités des administrations ministérielles sont confiées aux services extérieurs installés dans la ville de Kananga. Ces services constituent l'administration provinciale du Kasaï Occidental. Chaque service extérieur d'un Ministère est une Division provinciale.

Actuellement, Kananga, chef lieu de la Province, compte trente six Divisions Provinciales placées sous l'autorité directe du Gouverneur de Province, assisté par le Directeur de Province.



Vue d'un bâtiment dans la ville de Kananga

Parmi ces divisions, on peut citer : Intérieur, Décentralisation et Sécurité, Famille, Justice et Garde sceau, Droits Humains, Presse et Information, Petites et Moyennes entreprises, Commerce extérieur, Mines et Hydrocarbures, Energie, Fonction Publique, Agriculture, Développement Rural, Poste, Téléphones, et Télécommunications, Culture et Arts,

Environnement, Tourisme, Affaires foncières, Urbanisme et Habitat, Cadastre , Santé publique, Affaires sociales, jeunesse, Sports et loisirs, Prévoyance sociale, Travail, Défense, Anciens Combattants et Personnel civil.

### **Forces**

Les statuts du personnel de carrière des services publics de l'Etat et les différents règlements d'administration qui l'accompagnent, la présence des Divisions Provinciales de la Fonction Publique active et passive, le recensement biométrique pour la maîtrise des effectifs des fonctionnaires et agents de l'Etat, le code de bonne conduite de l'Agent public de l'Etat, les différents arrêtés ministériels et autres textes réglementaires, l'existence du Bâtiment administratif et le contrôle de paie en constituent les forces .

### **Faiblesses**

Le non respect du cadre organique des services publics de l'Etat dans le recrutement du personnel et des statuts de l'Agent public de l'Etat, l'absence des frais de fonctionnement, la non actualisation des statuts du personnel de carrière des services publics de l'Etat, la non exécution de la réforme de l'Administration Publique, l'insuffisance des stages de formation et recyclage du personnel , la non mécanisation des agents de l'Etat admis sous statut et recensés lors de contrôle biométrique, la corruption, l'irrégularité et la modicité des

salaires, le non paiement des avantages sociaux, la fixation arbitraire de salaire initial des agents, le détournement et vol des salaires des Agents et fonctionnaires de l'Etat, le non paiement de leurs indemnités de fin de carrière, le non avancement en grade, la non indexation de leurs salaires, la non maîtrise de leur effectif, leur manque de professionnalisme et d'éthique, le délabrement des infrastructures et équipements de la fonction publique sont les multiples faiblesses du fonctionnement de ce secteur.

### **Opportunités**

L'appui des partenaires au secteur offre une grande possibilité dans l'amélioration du fonctionnement de ce secteur.

### **Menaces**

Le vieillissement des Agents et Fonctionnaires de l'Etat, le retrait des partenaires, le clientélisme, les grèves sauvages et la politisation de la Fonction Publique feraient défaut à l'implantation des services publics de qualité.

#### **2.1.6. GENRE**

La Constitution Congolaise a réservé 50 articles aux droits et libertés fondamentaux, individuels et collectifs. L'article 14 traite de façon spécifique les droits liés au genre en ce qu'il dispose que : « les pouvoirs publics veillent à l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Les pouvoirs publics prennent dans tous les domaines notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et privée.».

L'Etat garantit la mise en œuvre de parité homme-femme dans toutes les institutions.



Des maman lors de la Journée internationale de la femme à Kananga

Ces inégalités, manifestes dans tous les aspects de la vie de la femme notamment, à travers toutes les formes de violences faites à la femme, l'exclusion aux droits politiques, à l'emploi, à l'éducation, au contrôle de ressources, à la formation, à la

santé et à la prise de décision réduisent d'autant leur niveau de participation au processus de développement.

### **Forces**

La présence des instruments juridiques internationaux et nationaux, de la Division Provinciale du Genre, Famille et Enfant, de la femme au sein des institutions provinciales, l'existence des organisations et associations féminines et du plan national sur le genre sont les forces de ce secteur.

### **Faiblesses**

La faible représentativité des femmes aux instances de prise des décisions à tous les niveaux et la non application des instruments juridiques, la faible prise de conscience de la femme, la discrimination liée au poids des us et coutumes freinent l'épanouissement de la femme.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers (UNICEF et UNFPA) contribuerait à l'éveil de la femme.

### **Menaces**

Par contre, la fermeture de l'antenne provinciale de l'UNFPA, l'analphabétisme, la persistance des us et coutumes rétrogrades (mariages précoces), l'insuffisance du budget

alloué pour les activités de la femme et les violences sexuelles constitueraient des barrières à l'épanouissement du genre.

### 2.1.7. JEUNESSE

La Province du Kasaï Occidental a une population relativement jeune mais exposée dans la plupart des cas aux antivaleurs notamment la délinquance juvénile, le banditisme, la drogue, l'oisiveté, le vol, la déperdition scolaire. Cette jeunesse mérite donc un encadrement adéquat passant par la formation, la sensibilisation et le reclassement social.



Des jeunes sans emploi

### Forces

La présence du document de la politique nationale de la jeunesse, d'un noyau des formateurs sur le VIH/SIDA et celui de la prévention contre le VIH/SIDA et la promotion de la

culture de citoyenneté et la paix, l'existence du noyau des pairs éducateurs qui sensibilisent les jeunes sur la prévention contre le VIH/SIDA, des mouvements et associations des jeunes, des Centres de formation des jeunes en déperdition scolaire et d'un grand nombre de jeunes formés, l'implication des autorités religieuses dans l'encadrement des jeunes sont des éléments favorables à l'épanouissement de la jeunesse.

### **Faiblesses**

Tandis que la faiblesse du budget alloué à la jeunesse, l'insuffisance des infrastructures d'encadrement de la jeunesse, la non implication des jeunes à la prise de décision les concernant défavorisent ces derniers.

### **Opportunités**

La présence d'un partenaire technique et financier (UNICEF) et de trois Centres d'écoute (2 à Kananga et 1 à Tshikapa) pour la sensibilisation des jeunes pourraient renforcer les activités liées au développement de la jeunesse.

### **Menaces**

L'utilisation abusive des jeunes dans les activités politiques et manifestations publiques, les medias avec tous les effets pervers qu'ils entraînent, la mobilité et l'instabilité des jeunes pour diverses raisons dont principalement la pauvreté, la dépravation des mœurs dans les milieux des jeunes ainsi que

l'insuffisance des partenaires techniques et financiers intervenant dans les activités des jeunes s'opposeraient à l'avancement de la jeunesse.

### **2.1.8. PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

Le portefeuille de l'Etat est bien représenté dans la province au regard de ses potentialités minières, de l'importance de ses infrastructures de transport et de sa position géographique.

La province du Kasaï Occidental compte plusieurs Directions Provinciales : BCC, CADECO, SONAS, INSS, SCTP(ex ONATRA), SNCC, RVF, RVA, OVD, OR, OCC, RTNC, FPI, INS, INPP, SNEL, REGIDESO, LAC, COHYDRO...

#### **Forces**

L'existence des Directions Provinciales des Entreprises, des Etablissements et Services Publics de l'Etat : SNEL, REGIDESO, SONAS, SNCC, FPI, RVA, LAC, OCC, COHYDRO, SCTP (ex ONATRA), OR, etc. et de leurs infrastructures constituent des forces du secteur.

#### **Faiblesses**

Par contre, le dysfonctionnement des entreprises, établissements et services de l'Etat, l'inefficacité dans la production et la distribution des services aux bénéficiaires, la

dépendance totale des directions provinciales de leurs directions générales et le clientélisme dans la gestion des entreprises et services de l'Etat constituent les principales faiblesses.

### **Opportunités**

L'appui des partenaires techniques et financiers au processus des réformes des entreprises et établissements publics est une opportunité pour ce secteur.

### **Menaces**

Le non respect des statuts des entreprises publiques par les autorités provinciales ainsi que la destruction méchante de leurs infrastructures et la spoliation de leurs patrimoines sans oublier l'insolvabilité de l'Etat et des bénéficiaires sont les menaces qui pèsent sur le secteur.

#### **2.1.9. CLIMAT DES AFFAIRES**

Le secteur public et privé est dynamique dans la Province au regard de l'arsenal juridique réglementant les activités économiques, des chambres de commerce, syndicats patronaux (FEC, FENAPEC, ANEP, COPEMECO), de l'antenne provinciale de l'ANAPI, du Code des Investissements et des textes des lois sur la décentralisation.

## Forces

La présence de l'arsenal juridique réglementant les activités économiques, des chambres de commerce, syndicats patronaux (FEC, FENAPEC, ANEP, COPEMECO), de l'antenne provinciale de l'ANAPI, du Code des Investissements et de textes des lois sur la décentralisation favorisent le climat des affaires.



Siège de la FEC

## Faiblesses

La mauvaise lecture des textes légaux, les tracasseries administratives et fiscales, la multiplicité des services de taxation, la lenteur administrative dans le traitement des dossiers, la non vulgarisation du Code des investissements, l'insuffisance des institutions bancaires et financières ainsi que des moyens de transport défavorisent la promotion du climat des affaires.

## Opportunités

L'existence de la demande et des infrastructures de transport, la position géographique de la Province comme épine dorsale de la RDC, le partage des frontières avec l'Angola et les échanges inter et intra-provinciaux sont des opportunités majeures pour les affaires.

## Menaces

L'insécurité juridique et judiciaire des opérateurs économiques, la thésaurisation et l'insuffisance de la culture bancaire influeraient sur le climat des affaires.

## 2.2. PROFIL ENVIRONNEMENTAL

### 2.2.1. SOL

La Province du Kasaï Occidental comprend, eu égard au degré d'altération atteint, les sols sableux du Kalahari, de Salonga et de recouvrement des plateaux qui appartiennent à l'ordre des Kaolisols.

Du point de vue de la pédologie, ces sols se présentent comme suit :

a) Zone forestière dense au nord du Territoire de Dekese, le long de la rivière Lukenie avec des sols de bonne structure, sablo-argileux, réserve en humus appréciable tandis que réserve minérale faible, valeur agronomique moyenne.

Elle constitue la zone de grandes cultures pérennes : caféier, elæis, hévéa et cacaoyer. Ces terrains présentent une bonne économie en eau. Ceci s'explique par l'absence de ruissellement, la structure favorable du terrain et la présence d'une couverture morte importante. Les cultures annuelles donnent un meilleur rendement.

b) Zone forestière subéquatoriale (de transition) avec des sols sablonneux à faible teneur en éléments fins et faible réserve en humus, avec fertilité moyenne sous-forêt et très faible en savane. Pour cette zone et tant que l'agriculture se pratiquera sans restitution des éléments nutritifs exportés par les cultures, on est enclin à penser que les cultures annuelles sont mieux que les cultures pérennes pour la seule raison que la longue jachère que les premières cultures impliquent permet au sol de se régénérer en vue d'un nouveau cycle d'exploitation.

c) Zone de savane

1° Sols sablonneux

Ces sols se forment au sud des Territoires d'Ilebo, Dimbelenge, Demba, Luebo, Tshikapa, les Territoires de Dibaya, Kazumba et dans l'hinterland de Kananga. Ils sont entrecoupés de galeries forestières. Leur valeur agricole est faible en raison de leur pauvreté en minéraux altérables et en argile ;

## 2° Sols argilo-sableux

Ils se trouvent dans le Sud de Territoire de Luiza, Leur structure est souvent bonne et leur économie en eau élevée de leur réserve minérale plus élevée. Ces sols ont une valeur agricole bonne et permettent un cycle des cultures de 4 à 5 années répétées toutes les saisons culturales. De vocation principalement vivrière, ce sont les meilleurs sols du Kasaï Occidental.

### **Forces:**

Le Kasaï occidental dispose d'une importante gamme des terres à haut rendement et des bas fonds offrant la capacité de production échelonnée sur toute l'année. Ce potentiel est constitué de 13.000.000 ha de terres arables. Sur des sols sablo argileux, sablonneux et ferrallitiques qui sont par endroit aptes à l'agriculture tropicale, pousse une végétation diversifiée. Les territoires de Mweka, Ilebo et Demba sont des zones à forte production à cause de l'importance de la forêt qui présente des sols meilleurs qu'en savane. Le sol à prédominance argileux du Territoire de Luiza offre d'énormes potentialités agricoles. De deux zones agro-écologiques que compte la province, la Zone Nord à prédominance forestière est favorable aux cultures industrielles et vivrières ; tandis que la Zone Sud des savanes est à vocation agropastorale. La tenue du forum agricole provincial en 2011 et la définition des projets structurants, ainsi que la promotion de la mécanisation agricole pourraient augmenter les superficies à exploiter.

Enfin, l'existence des textes des lois foncières et des droits coutumiers n'attendent que d'être harmonisés afin de sécuriser les exploitants agricoles.

### **Faiblesses**

Par contre la faible mécanisation et les conflits fonciers fréquents dans certaines entités administratives entravent l'utilisation optimale des terres ; l'inadéquation des pratiques culturales et du dépassement des capacités de charges au niveau des certains écosystèmes, l'accroissement de la compétition sur les espaces de moins à moins productifs caractérisent l'activité agricole dans la Province.

### **Opportunités**

Des terres marginales pourraient convenir à la culture de *Jatropha* pour la production du biocarburant, et la présence des partenaires techniques et financiers du secteur.

### **Menaces**

Le changement climatique, les érosions, la dégradation continue du sol, les calamités naturelles et la destruction des écosystèmes et de la biodiversité constituent des facteurs défavorisant du secteur.

### 2.2.2. SOUS-SOL

Du point de vue géologique, le sous-sol du Kasaï Occidental est constitué essentiellement par les roches granitiques dont l'affleurement fait l'objet de deux carrières à Kananga. Il regorge de beaucoup de ressources géologiques notamment le diamant dans les Territoires de Tshikapa, Luebo, Demba, Kazumba, Mweka, Ilebo, Dibaya et Dimbelenge ; l'Or et l'Étain dans les Territoires de Luiza et Kazumba ; le Fer dans les Territoires de Luebo, Tshikapa et Kazumba ; le Nickel, le Chrome et le Cobalt à Kananga et dans le Territoire de Kazumba ainsi que le pétrole dans le Territoire de Dekese.

#### Forces

Présence des roches granitiques ;

Existence des ressources minières telles que le Diamant dans les Territoires de Tshikapa, Luebo, Ilebo, Demba, Kazumba, et Dimbelenge ; l'Or à Luiza et dans le Sud de Dibaya ; le Fer dans le Territoire de Luebo dont l'extension va jusqu'à Tshikapa ; le Nickel, le Chrome et le Cobalt dans la Ville de Kananga, le Territoire de Kazumba, sans oublier des indices des gisements de Pétrole dans le Territoire de Dekese ;

Existence des services des mines notamment SAESSCAM et CEEC et des comités d'exploitants des minerais ;

Existence du code minier prenant en compte les préoccupations environnementales.

## **Faiblesses**

Par contre, l'absence d'études approfondies pour une meilleure connaissance de toutes les ressources du sous-sol et des moyens conséquents pour exploiter les minerais sont les faiblesses majeures

## **Opportunités**

Néanmoins, il existe d'importants gisements miniers et des hydrocarbures inexploités dans la province.

## **Menace**

Les érosions constituent la menace principale de l'environnement dans la Province du Kasaï Occidental.

### **2.2.3. EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES**

L'hydrographie de la Province est abondante et offre d'immenses possibilités de traitement d'eau pour la consommation, la production de l'électricité, la navigation, la pêche et l'irrigation.

Généralement, la nappe aquifère est riche en eau de boisson et se situe à une profondeur moyenne de 60 m offrant ainsi la possibilité d'approvisionner par forage une grande tranche de la population en eau potable. Il n'existe pas de période de

pénurie d'eau. Il faut aussi souligner la création du Comité Provincial de l'Action de l'Eau et Assainissement, l'existence d'un avant projet du code de l'eau ainsi que le Programme « Village et Ecole Assainis ».

Le Kasaï-Occidental est desservi par un réseau de cours d'eau qui baigne toute la province. Le principal cours d'eau est la rivière Kasaï qui est alimentée par plusieurs affluents dont les plus importants sont la Lulua, la Lukenie, le Sankuru, le Tshikapa, la Loangotshimo, la Lumbembe. Il dispose également de trois principaux Lacs ci-après : Munkamba et Fwa dans le Territoire de Dimbelenge et Tusombe dans le Territoire de Dekese.

### **Forces**

- Hydrographie abondante ;
- Présence de la nappe aquifère riche en eau de boisson offrant ainsi la possibilité d'approvisionner par forage une grande tranche de la population en eau potable ;
- Existence du Comité Provincial de l'Action de l'Eau et Assainissement ;
- Existence d'un avant projet du code de l'eau et du Programme « Village et Ecole Assainis ».

### **Faiblesses :**

L'eau de surface est généralement souillée et impropre à la consommation ; l'exploitation des ressources en eau

insuffisante ; le retard enregistré dans l'examen et la promulgation de la loi sur le code de l'eau

### **Opportunités**

Hydrographie abondante ;  
Intérêt croissant des bailleurs de fonds au secteur de l'eau.

### **Menaces**

La pollution causée par la défectuosité du réseau de la REGIDESO et la proximité des latrines et le tarissement de la nappe phréatique menacent le secteur.

## **2.2.4. AIR ET ATMOSPHERE**

Le Kasaï Occidental jouit d'un climat de type équatorial dans le Nord et de type soudanien dans le Sud. Le premier type, qui est le prolongement de l'influence climatique de la province voisine de l'Equateur, se distingue par l'absence de saison sèche qu'on observe dans l'extrême nord de la province. Il se combine avec un climat de transition au sud de Demba et dans tout le centre du territoire de Dekese.

Le second type est caractérisé par un climat chaud et humide caractérisé par une saison sèche de plus en plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le sud. Ces types de climats présentent le profil suivant :

1) Climat Af équatorial qui s'observe dans l'extrême nord de la Province notamment à Bongita et à Dumba dans le Territoire de Dekese qui est caractérisé par l'absence de la saison sèche de 2 mois ;

2) Climat Am qui se rencontre au Sud de Dumba et au Centre de ce Territoire de Dekese qui se définit comme climat de transition entre les climats Af et Aw ;

3) Climat Aw, type chaud et humide que l'on rencontre au Sud du Territoire de Dekese ainsi que dans la partie centrale de la Province. Il est caractérisé par une saison sèche de plus en plus longue au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud :

Au Sud du Territoire, elle dure 2 mois, de même qu'au Nord des Territoires d'Ilebo, Mweka et au Nord-Est du Territoire de Luebo. Elle est de 3 mois dans la Ville de Kananga, dans les Territoires de Dibaya, Kazumba, Dimbelenge et Demba, au Nord des Territoires de Tshikapa, Luiza et au Sud du Territoire de Luebo. Enfin elle est de 4 mois au Sud des Territoires de Luiza et de Tshikapa.

### **Forces**

L'air est généralement pur car la province est couverte par une partie de la grande forêt équatoriale.

La situation barométrique du Kasaï occidental compte 4 périodes renfermant chacune 3 mois :

- 1ère période : Décembre, Janvier et Février caractérisé par la présence des moussons soufflant dans le sens Sud – Est ;
- 2ème période : Mars, Avril et Mai des alizés peu humides provenant du Sud- Est ;
- 3ème période : Juin ; Juillet et Aout des alizées froids et secs ;
- 4<sup>ème</sup> période : Septembre, Octobre et Novembre dominée par la mousson atlantique suivant la direction Sud- Est tandis que les alizés et anticyclones diminuent d'intensité.

La vitesse de l'air est estimée de 3 à 10 nœuds pouvant actionner les éoliennes pour la production de l'électricité et servir de moyen d'exhaure pour le pompage d'eau des puits. Il existe des services météorologiques.

## **Faiblesses**

Parmi les dommages que subit l'environnement figure notamment : (i) la poussière émanant des routes non asphaltées et des chantiers en cours ; (ii) la pollution causée par des engins motorisés ; (iii) la déforestation et l'exploitation forestière illégale ; (iv) l'insalubrité généralisée causée par l'absence des politiques de gestion des immondices ; (v) le manque d'outils adaptés et appropriés de travail par les services spécialisés figurent parmi les dommages que subit l'environnement ; (vi) l'insalubrité dans les lieux d'habitation

(vii) le manque d'assainissement surtout en milieu urbain ; (ix) L'agriculture sur brûlis, les feux de brousse, l'exploitation artisanale des minerais peuvent aussi détériorer la qualité de l'air.

### **Opportunités**

L'existence des grandes étendues des forêts et l'intérêt de plus en plus croissant des ONG locales au secteur de l'environnement et en particulier au reboisement ainsi que les partenaires techniques et financiers sont des atouts majeurs.

### **Menaces**

L'existence des vents violents destructeurs responsables des accidents sur les grandes rivières et même les habitations, le changement climatique, le feu de brousses en période de saison sèche et la déforestation violeraient son environnement.

### **2.2.5. FAUNE**



Un éléphant dans le Parc

La faune du Kasaï Occidental est extrêmement riche compte tenu de la variabilité de son écosystème (relief, végétation, groupements herbeux, climat, etc.).

## **Forces**

La présence d'une biodiversité animale comprenant les animaux herbivores, carnivores, les reptiles et les oiseaux de plusieurs espèces ;

L'existence du parc national de la Salonga vaste de 3.000.000 ha, situé entièrement dans la cuvette centrale du Congo, constitue la plus grande réserve de la forêt tropicale humide du monde. Partagé avec deux provinces sœurs de Bandundu et de l'Equateur, il est situé à une altitude de 350 à 530 mètres. Tous les animaux de la forêt équatoriale s'y retrouvent. La particularité de la Province est d'abriter le chimpanzé nain ; une espèce en voie de disparition dans le monde. L'antilope Bongo, Situtunga, Sylvicapre, Crocodile, Potamochère, Céphalophes à dos jaunes et front noir, Hippopotame, Singe Bonobo, Eléphant de forêt et Eléphant noir, le Buffle noir et le Pangolin et des nombreux oiseaux dont le fameux Perroquet gris . Ce parc qui est un potentiel touristique est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1984.

Le domaine de chasse de Bushimaie, s'étend entre les deux provinces : Kasaï occidental et Kasaï Oriental .Superficie 4.700.000 ha. On y trouve les espèces animales suivantes : Gazelle, Situtunga, Buffle et Hippopotame. La réserve de

chasse de Bushimaie dont la Superficie est de 6.000.000 ha avec les espèces suivantes : Gazelle, Situtunga, Buffle, Hippopotame, et le Potamochère.

Existence des services de l'environnement, ONG du secteur, de l'Institut National de Conservation de la Nature et de l'Institut Facultaire Agronomique et Foresterie de Bena Longo à Mweka.

### **Faiblesses**

L'insuffisance d'inventaire des espèces existantes et l'absence des statistiques animales, la faible application des politiques environnementales et de conservation de la nature, de l'application de la loi sur la chasse et du niveau de vulgarisation du Code forestier, ainsi que l'exploitation minière artisanale constituent un danger pour la faune.

### **Opportunités**

Les déjections animales qui serviraient d'engrais organiques et de la production de bioélectricité ainsi que la présence des partenaires techniques et financiers en sont une opportunité.

### **Menaces**

Le braconnage, les guerres et autres conflits, les épizooties, le désastre naturel, la pratique des feux de brousses saisonniers et incontrôlés sont des menaces majeures du secteur.

## 2.2.6. FLORE

La végétation naturelle du Kasaï Occidental correspond aux différents types climatiques rencontrés dans cet espace territorial. Les formations végétales se présentent sous trois types : la forêt dense humide sempervirente (équatoriale), la forêt dense semi-décidue (subéquatoriale) et la zone des savanes entrecoupées des galeries forestières.

1) La forêt dense humide (forêt équatoriale) couvre le Nord de la Province, le Parc National de la Salonga et occupe environ la moitié du Territoire de Dekese. Le taux de boisement est estimé à 75 % en massif hétérogène ou homogène. Dans cette partie de la Province, on note des chutes de pluies annuelles variant entre 1.700 et 1.900 mm ;

2) La forêt dense humide de semi-décidue (subéquatoriale) alternant avec la zone de savane (pluies de 1.600 mm). Le taux de boisement s'évalue à 60 % et cette zone comprend le Sud du Territoire de Dekese, le Nord des Territoires de Demba, Dimbelenge, Mweka, Luebo, Ilebo et de Tshikapa ;

3) La zone de savane : ces vastes étendues de savane entrecoupées de forêts galeries couvrent la partie Sud-Ouest et le reste de la Province.

Ces savanes sont de deux types suivant la nature du territoire qui les porte à dominance d'hypperrhénia sur sol sablonneux et d'imperata sur le sol le plus lourd.

Cette zone se décompose en types suivants :

a) Savanes sur terres pauvres

Cette région comprend le sud du Territoire de Luiza, de Demba, Dimbelenge et l'entièreté des Territoires de Dibaya, Kazumba et la Ville de Kananga.

b) Savanes sur terres riches

Cette région comprend le sud du Territoire de Luiza. Ces terrains sont marqués par une consistance appréciable de PH avoisinant 6,8 à 7 et une coloration rouge.

La structure de ces terres est bonne surtout en surface et leur économie en eau élevée. Pareilles terres supportent aisément un cycle de culture de successivement de 4 à 5 souvent répétées en saison A et B. Cette flore est habitée par une faune diversifiée comprenant les animaux herbivores, carnivores, des reptiles et les oiseaux de plusieurs espèces et de toute beauté.

### **Forces**

L'existence d'une végétation diversifiée (forêts et savanes), des cadres réglementaires et légaux de la gestion durable de l'environnement, des écosystèmes forestiers et aquatiques ainsi que celle de la Coordination Provinciale de l'environnement et conservation de la nature et de l'ICCN en sont les forces.

## **Faiblesses**

La mauvaise lecture des lois et règlements et autres textes légaux sur la gestion de l'environnement, fort déboisement (60% à 75%) et destruction du couvert végétal, le manque de volonté politique en matière de protection de la forêt, l'attribution désordonnée des autorisations de coupe de bois, le non respect du cahier de charge par les opérateurs du secteur, les feux de brousse saisonniers et l'agriculture sur brûlis, l'exploitation excessive du sol du fait de l'agriculture extensive et le manque de moyens pour lutter contre la dégradation continue, l'absence des gardes forestiers, la faible implication de l'autorité politico-administrative de la province et coutumière dans la protection de l'environnement ainsi que le manque des inventaires forestiers et des statistiques fiables pèsent lourdement sur ce secteur.

## **Opportunités**

L'existence des partenaires techniques et financiers et le développement du tourisme constituent les avantages dans la conservation floristique.

## **Menaces**

Le déboisement incontrôlé et exagéré, la désertification continue, le changement climatique, et la pression démographique sur la forêt sont des facteurs qui menacent cet écosystème.

## 2.3. PROFIL SOCIAL

Le concept du développement est toujours lié aux variables socio économiques concernant le volume de la population active non agricole, le taux de l'alphabétisation, le niveau de l'éducation, l'accessibilité aux structures des soins de santé, l'approvisionnement en eau potable, l'habillement et le cadre de vie décent dans un environnement adéquat.

Développer c'est également nourrir. L'homme n'a pas besoin seulement de manger pour survivre mais aussi pour acquérir le mieux être. Il y a donc lieu de situer la lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition dans ce contexte plus général du développement. Il s'agit d'aider les gens à trouver des moyens, des méthodes et formules spécifiques qui leur permettent d'assumer par leurs propres efforts la subsistance de leur collectivité, dans le respect de leurs données locales. Il faudra prendre en compte les domaines sociaux et environnementaux du concept de développement durable portant sur les dimensions essentielles de vie des populations. Le social devient ici le socle du développement, de l'économie moyen et l'environnement, condition sine qua non du développement.

Le développement centré sur l'homme doit veiller non seulement à l'équilibre de multiples dimensions au sein de nature humaine et à l'harmonie des rapports entre l'individu et ses semblables (justice et paix sociale tant à l'intérieur qu'au niveau national), mais entre l'homme et la nature

(environnement et qualité de la vie). Il s'agit en clair de l'humanisation et démocratisation de plus en plus poussée des moyens et voies de développement. Une participation active et élargie des individus et des groupes sociaux dans la vie communautaire et nationale sous tous les aspects de la planification constitue une condition de réussite du développement. En manière de résumé, le champ dépend également de la façon dont le concept de développement social est perçu et opérationnalisé dans le domaine d'intervention.

Ce champ pivote autour de :

- 1) la protection sociale ;
- 2) la protection civile et la solidarité nationale ;
- 3) la justice sociale ;
- 4) l'éducation sociale ;
- 5) la satisfaction des besoins essentiels avec priorité à l'accès aux soins de santé primaires, à l'éducation de base, à l'eau et à l'assainissement, à l'alimentation, au logement décent, l'habillement ;
- 6) l'emploi.

L'analyse diagnostique révèle que le Kasaï Occidental, malgré ses potentialités immenses, renferme une population pauvre. En effet, suite aux mouvements de guerres et mouvements des populations dûs au refoulement des congolais de l'Angola voisin, la province du Kasaï Occidental accuse un grand retard en matière d'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'eau

potable, à l'assainissement et l'accès à l'énergie. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée à divers points de vue surtout dans les zones rurales.

L'habitat est dans un état stationnaire caractérisé par des constructions constituées à plus de 80% des maisons en pisé et quelques une sont construites en tôles galvanisées, surtout en milieu rural où quelques constructions complètent les édifices construits en matériaux durables locaux (briques cuites, tuiles, etc.) par les missionnaires il y a plusieurs décennies.

Tous ces éléments réunis plongent le Kasaï Occidental dans une pauvreté généralisée avec une incidence largement au dessus de la moyenne nationale (55,8% de pauvreté au Kasaï Occidental contre 71,3% pour l'ensemble du pays).

## **2.3.1 FACTEURS DE STABILITÉ**

### **2.3.1.1. SANTÉ**

En matière de santé, les facteurs à l'origine des cas de morbidité et de mortalité relèvent souvent les problèmes liés à la santé reproductive, le paludisme, le HIV/SIDA, la tuberculose et autres maladies courantes dans un pays en voie de développement comme les IRA et les maladies diarrhéiques. Les problèmes sanitaires s'aggravent davantage

à cause de l'insuffisance de l'hygiène, d'eau potable et latrines.

Par ailleurs, l'onchocercose, la trypanosomiase, la lèpre et les troubles de carence en iode sont endémiques dans la Province. Il est signalé également l'augmentation des cas des IST dans les gisements miniers parmi les transporteurs des marchandises par route.



La morgue de Kananga

## Forces

Pour l'ensemble de la Province, on compte : 44 Zones de Santé réparties en 777 Aires de Santé, 33 HGR fonctionnels ayant comme ressources humaines : 2 chirurgiens, 1 interniste (spécialisé en cardiologie), 2 gynécologues, 1 pédiatre, 5 kinésithérapeutes, 2 chirurgiens dentistes, 2 ophtalmologues, 1 médecin spécialiste en transfusion sanguine, 8 pharmaciens et 265 médecins généralistes dont 70 travaillent en Ville, 4.281 infirmiers (ères) parmi lesquels on dénombre 647 de niveau

A1 dont 70 travaillent également en ville. Par ailleurs il a été observé que les conditions de conservation des médicaments d'une manière générale sont bonnes et le respect des dates limites est observé.

Quant aux infrastructures sanitaires, il y a 12 hôpitaux de l'Etat, 21 des confessions religieuses, 4 des privés et 162 Centres de santé (Division santé rapport 2008), à cela s'ajoutent 154 établissements pharmaceutiques.

La régularité de l'approvisionnement en médicaments essentiels au niveau des dépôts situés à Kananga est quasi permanente. On note en plus la présence des écoles de sciences de santé en Province, une bonne intégration des activités des programmes spécialisés (PEV, PNLT, PNLS, PNLP, PNSR, etc.) dans les services, le renforcement du SNIS à travers l'intégration du nouveau cadre normatif, l'existence des cartographies d'intervention et d'intervenants (Santé), et de risques et vulnérabilité au VIH dans la province et d'un plan provincial de développement de la santé ainsi que la présence des partenaires techniques et financiers dans le secteur.

## **Faiblesses**

Par contre la mauvaise répartition des Ressources Humaines dans la province selon les catégories professionnelles et les milieux (urbain et rural), l'insuffisance des cadres spécialistes cliniciens, techniciens et autres administratifs de santé dans la Province. A cela s'ajoutent la non application des mesures

efficaces de développement des ressources humaines dans le secteur de la santé par manque de matérialisation de la politique de santé. Les infrastructures sanitaires sont peu développées. L'insuffisance en équipements de base dans les Fosa, des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement, des dépôts pharmaceutiques, du budget alloué au secteur et l'absence d'unités locales de production des médicaments usuels, la capacité faible de conservation de vaccin en volume positif (Coordination, Antenne et ZS,...), l'implantation anarchique des structures sanitaires privées et l'altération de la qualité de soins sont des insuffisances constatées dans le secteur.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers, des facultés de médecine, des instituts supérieurs des sciences de santé et instituts supérieurs de développement rural sont des opportunités de ce secteur.

### **Menaces**

Par contre, le délabrement des routes vers certaines Zones de Santé, la forte dépendance du budget de la santé du financement extérieur et la résurgence des maladies autrefois éradiquées en constituent des menaces.

### 2.3.1.2 VIH/ SIDA

L'analyse de la situation du Plan Stratégique National indique que plusieurs facteurs sont à la base d'une incidence élevée dans certains milieux, en l'occurrence les zones frontalières, les zones minières, les mouvements de la population et les violences sexuelles. Le District Sanitaire de Tshikapa est doublement exposé avec l'exploitation minière (diamant) et sa position par rapport à la frontière angolaise. A cela s'ajoutent les violences sexuelles dont sont victimes les expulsés congolais d'Angola depuis les années 2003.

Toutes les conditions d'une rapide transmission semblent réunies comme les tabous de parler ouvertement sur les infections sexuellement transmissibles, la coutume des mariages précoces, la polygamie, la pauvreté qui encourage la prostitution et empêche le traitement rapide des IST.

Il y a également les groupes avec des comportements sexuels à risque comme les miniers qui font la migration entre leurs villages et les mines dans la saison sèche, les transporteurs de marchandise avec des vélos et les militaires.

Un autre problème inquiétant est la mauvaise hygiène et les conditions de stérilisation dans les structures de santé qui peuvent contribuer à une transmission du VIH par objets tranchants.

Le taux de consultations externe dans les structures de santé avec un traitement par injection ou perfusion est proche de 100%. La pauvreté du personnel de santé encourage l'habitude de recommander aux patients les injections qui coûtent plus cher qu'un traitement per os.

La pauvreté des patients encourage de réutiliser la même seringue à usage unique plusieurs fois par le même patient ou parfois par un autre membre de famille.

Une autre préoccupation concerne le niveau de la stérilisation des matériels de chirurgie et la coutume généralisée dans les structures de santé de faire des circoncisions chez les nouveau-nés de sexe masculin.

### **Forces**

- Existence des secrétariats exécutifs de coordination de la lutte contre le VIH/ SIDA,
- Existence d'un plan stratégique national de lutte contre le VIH/ SIDA,
- Existence des cellules de coordination de la lutte contre le VIH/ SIDA dans les services publics et les entreprises,
- Existence des structures de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/ SIDA,
- Existence de certains produits de lutte contre le VIH/SIDA,
- Existence des partenaires d'appui techniques et financiers et de mise en œuvre,

- Existence des groupes des supports des personnes vivant avec le VIH/ SIDA.

## **Faiblesses**

La situation du VIH/SIDA au Kasaï Occidental est caractérisée par cinq records négatifs relatifs entre autres, au niveau de connaissance sur le VIH/Sida, de la prévalence, au poids des us et coutumes, à l'existence des sites à forte concentration humaine et à intense activité économique, à l'existence des zones victimes des conflits armés et à la présence de la voie ferrée.

Les Bayudas (passagers clandestins à bord des trains) qui vivent en permanence dans le train violent les femmes vendeuses voyageant à bord. Ce qui est un comportement à risque. Par ailleurs, ces femmes vendeuses qui voyagent de gare en gare sur le train sont aussi agents vecteurs de la maladie.

L'existence des sites à forte concentration humaine et à intense activité économique, tel que Tshikapa, avec plus ou moins deux millions d'habitants, est à prendre très au sérieux par rapport à la séroprévalence au Kasaï Occidental. Cela est dû, entre autres, à sa position de carrefour cosmopolite, au fait qu'elle est une zone minière, à la promiscuité liée à sa forte densité. Il y existe également un quartier dénommé « Campus », où avec libertinage se fait le commerce de sexe à vil prix pour la survie. Selon l'enquête 7,8% est le

taux de prévalence du VIH/SIDA à Tshikapa, tandis que ce taux est plus élevé parmi les professionnelles de sexe, soit 17,6%.

Par rapport à la connaissance, il convient de signaler que le Kasaï Occidental est parmi les Provinces dont le niveau de connaissance en VIH/SIDA est le plus bas à cause du manque de dialogue entre parents et enfants, entre époux et épouses, entre jeunes et vieux. Le sexe est tabou et le niveau de la jeune fille est souvent bas.

Faible intégration sectorielle des activités de lutte contre le VIH dans les 44 ZS (22 pour les IST, 18 pour le CDV, 22 pour la TARV, 22 pour la PTME, 22 pour les IO, 18 pour les IO, et 18 OEV), soit une couverture globale de 45,4%.

Généralement, la prévalence auprès des femmes enceintes dans les sites sentinelles indiquent que celle-ci est restée relativement stable en RDC entre 2001 et 2009, période au cours de laquelle la prévalence a varié autour de 4%.

Le Kasaï Occidental est parmi les provinces qui haussent cette moyenne avec la ville de Tshikapa qui, selon les enquêtes de séro-surveillance de 2005 et de 2008, a eu l'une des prévalences les plus élevées du pays, soit respectivement 7,8 et 4,8 % chez les femmes enceintes utilisant les services de CPN, pour une moyenne nationale de 4% en 2008. Bien que cette prévalence a été réduite à 4,3% au courant de l'année 2009, le risque demeure élevé en raison de la vulnérabilité des groupes spécifiques dont l'accès aux services de prévention

demeure un défi mais aussi une prévalence très élevée auprès des professionnelles de sexe évaluée à 17,6% selon l'enquête du PNLS en 2005.

### Opportunités

- La présence d'autres partenaires techniques et financiers d'appui pouvant appuyer la lutte contre le VIH/ SIDA ;
- l'implication de la communauté dans les activités de la santé de reproduction.

### Menaces

- Retrait ou report de certains partenaires
- Modicité du budget alloué au secteur de la santé
- Démotivation du personnel médical
- Mouvement migratoire incontrôlé des populations au niveau des frontières

### 2.3.1.3. PROTECTION SOCIALE DES GROUPES VULNERABLES



Des enfants travaillant dans une Mine d'or

La plupart des groupes des personnes vulnérables de la province (personnes de 3<sup>ème</sup> âge, enfants en situation difficile, personnes vivant avec handicap, orphelins et autres enfants vulnérables) ne bénéficient pas d'un encadrement approprié. Leurs droits fondamentaux garantissant l'accès aux services sociaux de base ne sont pas pris en compte. Pour ce faire, il est important que ces derniers bénéficient de leurs droits dont le droit et la dignité des groupes vulnérables à risques, la prise en charge communautaire des personnes vulnérables, etc.

#### **Forces**

Les Plans d'Actions National et Provincial ; le Programme National sur l'alphabétisation, l'apprentissage professionnel et de rattrapage scolaire, des assistants sociaux ; la Division

Provinciale des Affaires Sociales, de la Coordination en faveur des Orphelins Enfants, la Cartographie des Intervenants de prise en charge des OEV ; les structures d'Accueil des groupes vulnérables, les Centres de Promotion Sociale et de Rattrapage Scolaire et d'alphabétisation sont des forces existantes pour le secteur.

### **Faiblesses**

(i) la non vulgarisation du Plan Provincial en faveur des OEV ; (ii) l'insuffisance des Assistants Sociaux (iii) la non implantation des coordinations au niveau de base, (iv) le non recyclage des enquêteurs et éducateurs sociaux ; (v) des alphabétiseurs et encadreurs de rattrapage scolaire ; (vi) le manque de formation en suivi et évaluation et d'équipements (vii) la non réhabilitation des bâtiments existant des CPS ; (viii) l'insuffisance des bailleurs des fonds ; (ix) le manque d'une structure officielle d'encadrement des enfants vulnérables (x) la non acquisition de Kits de réinsertion par les groupes vulnérables, sont les grandes faiblesses constatées dans le secteur.

### **Opportunités**

La présence des Bailleurs des Fonds (UNICEF, UNESCO) ainsi que l'existence des institutions d'études sociales en constituent les opportunités dans la Province.

## Menaces

Par contre, on constate la démotivation des encadreurs de centres de rattrapage scolaire, le désintéressement de la population aux cours d'Alphabétisation, le non encadrement des enfants en situation difficile (de la rue) la continuité des expulsions des congolais en Angola et la délinquance juvénile qui deviennent des menaces pour le secteur.

### 2.3.1.4. EMPLOI

En ce qui concerne l'emploi, la quasi-totalité de la population au Kasaï Occidental œuvre dans le secteur informel où le revenu est largement insignifiant. Les principales sources de revenu à cet effet sont : agriculture (37,2 %), élevage (0,6 %), salaire (5,6 %), petit commerce (7,4 %), pêche (1,2 %), activités artisanales (1,7 %), assistance des parents (13,5 %), Mines (5,4 %), débrouillardise (5,4 %).

L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail reste un phénomène préoccupant, en particulier en zone rurale avec 12 % de très jeunes actifs, et les filles sont plus touchées que les garçons par ce problème, avec des taux d'activité respectifs de 13,8 % et de 10,3 %.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment l'ensemble du secteur informel qui occupe la première place : 91% des actifs occupés y sont

employés au niveau national, variant de 71% dans la ville province de Kinshasa à 95% dans le Kasaï Occidental et en zone rurale. Le secteur public vient en deuxième position avec 6,3 % au niveau national et au niveau régional, il occupe entre 3,7 % des emplois dans le Kasaï Occidental et 6,4 % des emplois dans le Nord Kivu, à l'exception de Kinshasa où le secteur public est le plus important avec 17% des emplois.

La structure démographique actuelle du Kasaï-Occidental, prédominée par la jeunesse (47% de la population globale âgée de moins de 20 ans) incline aux mouvements migratoires, pousse à croire qu'il y a insuffisance de la main d'œuvre rurale, conséquence notamment de l'exode rural face au vieillissement général de la population observé dans les milieux ruraux. Les travailleurs potentiels des secteurs modernes sont en nombre suffisant exception faite de la main d'œuvre spécialisée. Les techniciens, ingénieurs et chefs d'entreprises sont rares.

Les activités du secteur informel prennent de plus en plus d'importance. Elles assurent la subsistance et l'accroissement du revenu des gagne-petit, non salariés et ménagères. La formation sur le tas est le mode de formation le plus répandu dans ce secteur.

### **Forces**

Comme forces dans le secteur on note l'existence des services de l'Etat, des structures d'encadrement des jeunes et des

ONG, les activités agricoles et l'exploitation artisanale de diamant (industriel et de joaillerie), de l'or et d'autres minerais, la présence des services de base et des structures d'encadrement classique de l'Etat et du secteur privé, les sociétés agro-industrielles et les PME, l'émergence du secteur informel et le Code du Travail et autres arsenaux juridiques.

### **Faiblesses**

Dans le secteur de l'emploi, on remarque une politique incohérente d'emploi et de salaire. Ce problème a pour conséquences la démotivation et le faible rendement des travailleurs, l'augmentation du taux de chômage, surtout chez les femmes, la précarité du niveau de vie des ménages, la promptitude aux grèves et autres manifestations de paralysie de l'Administration Publique et le secteur privé. Ces effets combinés, engendrent, entre autres, l'utilisation des enfants et des femmes dans les mines et l'irruption du phénomène « *Bayanda* » (Transporteurs des charges à vélo sur de très grandes distances). L'insuffisance et la vétusté des matériels et équipements d'exploitation, l'absence des métiers intermédiaires et de mise à niveau des employés sont aussi des problèmes de l'emploi.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers et des écoles des métiers, la production et la transformation agricole,

l'existence de la population active et formée ainsi que les travaux de réhabilitation des infrastructures de base amélioreraient la situation dans ce secteur.

## Menaces

Les principales menaces susceptibles d'affecter les emplois formels et surtout informels sont notamment la méfiance des investisseurs, l'exode massif des opérateurs économiques vers d'autres lieux, la fuite des cerveaux, les pillages, les conflits et la thésaurisation.

### 2.3.1.5. ALIMENTATION



Vue d'un marché à Kananga

L'examen de l'état nutritionnel de la population du Kasaï-Occidental dégage une disparité entre les adultes, les nourrissons et les enfants. Ces derniers étant généralement l'objet de la malnutrition compte-tenu du régime alimentaire trop glucidique alors qu'à pareil âge, les besoins en protéines

sont plus accrus. Bien que d'une manière générale la ration réponde aux normes énergétiques, il est observé des cas de sous nutrition saisonnière en période de soudure et certains cas de marasmes chez les enfants de moins de 5 ans pendant toute l'année. La ration étant largement glucidique, le régime alimentaire est déséquilibré.

### **Forces**

L'autonomie de la province en produits alimentaires de première nécessité (manioc, maïs, haricot niébé, riz et arachide), la présence des marchés et plusieurs autres points de vente et l'existence des voies de communication ainsi que les minoteries, décortiqueuses et des torrificateurs sont des forces du secteur.

### **Faiblesses**

Le régime alimentaire déséquilibré, la dépendance de la Province pour certains aliments de base, les mauvaises habitudes alimentaires ainsi que l'insuffisance des infrastructures de stockage, de conditionnement et de conservation des aliments sont des difficultés rencontrées dans ce domaine.

### **Opportunités**

La présence de l'Institut Technique Agro alimentaire, de l'ISDR et partenaires techniques et financiers en sont des opportunités.

## Menaces

L'ignorance des techniques de transformation des aliments, les calamités naturelles, les interdits dans le régime alimentaire ainsi que l'insuffisance des chaînes de froid menacent amplement le secteur.

### 2.3.1.6. URBANISME ET HABITAT

L'habitat rural à travers l'étendue de la Province est constituée en grande partie des constructions en pisé, en briques adobes moulées ou stabilisées à la cuisson avec couverture en paille et très peu en tôles galvanisées. Les maisons en briques stabilisées considérées comme durables ou semi-durables sont en vogue dans le District de Lulua (Luiza, Dibaya et Kazumba).



Une maison en briques cuites

Les maisons en blocs de ciment sont très rares dans les villages à cause du coût excessif du ciment et des difficultés d'approvisionnement.

La maison familiale rurale est implantée dans un espace bien désherbé et très rarement délimité. Les parcelles sont plus grandes dans les quartiers d'auto construction à niveau socio économique intermédiaire. Elles sont par contre plus réduites dans les quartiers d'habitat planifiés.

Sur une portion relativement importante de l'espace réduit, sont érigées en moyenne, environ deux constructions individuelles.

A Kananga, la densité des constructions est relativement élevée même dans la strate des quartiers d'auto construction à faible niveau socio-économique.

### **Forces**

La présence des espaces habitables et de la forte demande, des Divisions Provinciales de l'Habitat, de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et Cadastre, des entreprises locales de construction, les briqueteries, les carrières des moellons, l'argile et autres matériaux de construction (bois, chaux, etc.) ainsi que le projet de construction de trois cents maisons de logement social renforcent le secteur.

## **Faiblesses**

L'absence d'une politique de l'habitat, d'une banque de crédit immobilier et des services anti incendie, l'inexistence des sociétés immobilières, l'absence des investisseurs dans le domaine de l'habitat, la dépendance de la province pour l'acquisition de certains matériaux de construction affaiblissent le développement de ce secteur.

## **Opportunités**

La présence des gisements, des carrières (calcaire, forêt, gypse) et des écoles des métiers, la disponibilité de la main d'œuvre et la présence des partenaires techniques et financiers offrent des possibilités d'amélioration dans le secteur.

## **Menaces**

Les constructions et l'octroi des autorisations de bâtir anarchiques, la présence de plusieurs têtes d'érosions, le coût élevé des matériaux de construction et autres catastrophes naturelles constituent des menaces pour le secteur.

### **2.3.1.7. ASSAINISSEMENT**

L'assainissement demeure un important problème au Kasaï Occidental. L'enfouissement (35,6%) est le principal mode

d'évacuation des ordures des ménages. Mais il inquiétant de savoir que 29,8% ont choisi le dépotoir sauvage et 3,3% des ménages jettent leurs ordures sur la voie publique et polluent l'environnement. Toutefois, quelques ménages pratiquent tout de même la transformation des ordures en compost ou fumiers (18,7%).



La majorité des ménages déclare disposer de toilettes, mais il s'agit surtout de trous dans la par celle (65,0%). Il faut noter également que 27,5% des ménages, soit près de 215.000 ménages n'ont pas de toilettes au Kasaï Occidental.

Ces problèmes sont d'autant plus inquiétants quand il est prouvé combien les conditions d'hygiène conditionnent non seulement la qualité de l'environnement mais également celle la santé et risquent de constituer un frein à la réalisation des objectifs du millénaire dans le secteur.

## **Forces**

L'existence de la Coordination Provinciale de l'Environnement, des Divisions Provinciales de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Affaires Foncières et Cadastre, de la Santé, de la Direction Provinciale de l'OVD, des services de l'hygiène publique, du Comité Provincial d'Action de l'Eau et Assainissement (CPAEA) et du Programme national « Village et Ecole Assainis », la formation des techniciens en assainissement et les ONG spécialisées dans la gestion de l'assainissement ainsi que la présence de l'ISDR en sont des forces. A cela s'ajoutent le Code foncier, minier et celui de l'environnement.

## **Faiblesses**

La Province fait face à plusieurs problèmes majeurs : les services publics de la Province en charge de l'assainissement ne sont pas efficaces pour un assainissement de proximité, l'inaccessibilité à l'eau potable, l'insalubrité du milieu, la non utilisation et une insuffisance/manque notoire des installations sanitaires améliorées dans plusieurs entités ainsi que l'absence des services de gestion des immondices sans oublier l'insuffisance du budget alloué à l'assainissement.

## **Opportunités**

La présence des partenaires et autres acteurs de développement pouvant concourir à l'assainissement du

milieu, présence des ONGD et le partenariat public- privé sont des opportunités dans le secteur.

## Menaces

La non adoption par le parlement du projet de loi sur l'assainissement, l'ignorance et la non observance de normes d'hygiène sont des principales menaces.

### 2.3.1.8. CULTURE ET ARTS

Il existe à Kananga huit Bibliothèques : une publique, celles de l'ISP, de l'Alliance Franco Congolaise, de la paroisse Saint Clément, du Grand Séminaire Malole, de l'E.F.O, de l'Institut des Sciences Religieuses et de l'ISDR.



Masques Lulua

La Province compte 10 groupes folkloriques, 13 orchestres modernes, et groupes vocaux, 17 chorales religieuses, 4 fanfares, un musée d'art. Outre le cinéma, le théâtre, la lecture et la musique, la Province compte également un

nombre important d'églises de toutes confessions confondues, des foyers sociaux et des bibliothèques privées.

### **Forces**

L'existence d'une Division Provinciale de Culture et Arts et du Fonds de Promotion culturelle, de l'Institut des musées nationaux et des écoles d'arts et métiers, celle de quelques activités et infrastructures culturelles (artistiques, religieuses...) tels que les livres, éditions, bibliothèques, librairies, cinéma, photographie, théâtre, musique, peinture, sculpture, églises, groupes folkloriques, architecture et conférences dans la province dont une culture d'adoption et celle traditionnelle, ainsi que les instruments et textes juridiques sont des facteurs favorables à l'épanouissement du secteur.

En plus, la Province présente un intérêt particulier avec une diversité culturelle des tribus qui la composent comme les Lulua, les Luntu, les Luba, les Kuba, les Leele, les Ndengese, les Salampasu, les Bindi, les Tchokwe, les Pende, etc.

### **Faiblesses**

L'insuffisance du budget alloué à la culture, des écrivains des langues étrangères ou des langues locales ainsi que des infrastructures culturelles et artistiques et leur sous-utilisation par la classe intellectuelle, la non mise en œuvre de la politique culturelle, la quasi inexistence des éditions de type

moderne dans la province, l'inexistence d'écoles de musique, l'insuffisance des orchestres organisés et des troupes de théâtre et la détérioration du musée de Kananga sans oublier l'insuffisance des moyens d'action et le déficit d'encadrement des Association par l'Etat constituent les principaux problèmes dans ce secteur.

### **Opportunités**

La présence des institutions supérieures et universités, l'intérêt qu'ont les jeunes à poursuivre leurs études, le regain d'intérêt sur le marché mondial pour l'art africain et spécialement Kuba, Tchokwe, etc. ; l'accord de Cotonou ACP-UE (Afrique, Caraïbes, Pacifique) pour la promotion de la culture en constituent des opportunités.

### **Menaces**

L'absence chronique des financements et d'encadrement des organisations culturelles et artistiques, le détournement de l'objet social des Fonds de promotion culturelle, le vol et pillage des œuvres d'art, sont des facteurs qui menacent le secteur.

### 2.3.1.9. VIE ASSOCIATIVE (DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE)

La dynamique communautaire est entendue comme l'organisation d'une population en associations en vue de répondre aux problèmes vitaux de la vie quotidienne. Les ONG constituent le socle de cette dynamique communautaire.

Le nombre exact de ces associations n'est pas connu. Celles-ci œuvrent dans un ou plusieurs domaines à la fois tels que la réhabilitation des infrastructures, l'éducation civique, l'assainissement, la sécurité alimentaire, la lutte anti érosive, le renforcement des capacités et le développement agricole.

#### **Forces**

L'existence de la Loi 004/2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux Etablissements d'utilité publique ; l'existence d'un cadre de concertation de la Société Civile ; la multiplicité des Organisations de développement et des mutuelles et la présence des Organisations paysannes constituent des forces.

#### **Faiblesses**

Par ailleurs, la dépendance des associations vis-à-vis de l'extérieur, le manque de spécialisation et de professionnalisme, la mauvaise organisation interne de la plupart des associations et absence de gestion transparente, l'insuffisance de financement ainsi que la faible capacité de mobilisation interne des ressources, ... fragilisent le secteur.

## Opportunités

La présence de la MONUSCO ainsi que l'existence d'autres partenaires techniques représentent des opportunités dans ce secteur.

## Menaces

La politisation des mouvements sociaux et associations, le manque d'intérêt du pouvoir public vis-à-vis des mouvements associatifs, etc. constituent des menaces.

### 2.3.2. FACTEURS DE CHANGEMENT

#### 2.3.2.1. EDUCATION

Comme partout dans le pays, la province du Kasaï-Occidental dispense des enseignements diversifiés : Enseignement primaire, Secondaire et Professionnel, Supérieur et universitaire.



Vue d'une école catholique à Kananga

## **1. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL**

Le taux net de scolarisation dans le primaire s'élève à 53,3% au Kasaï Occidental (contre 55,0% pour la RDC). Autrement dit, un peu plus de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école primaire n'est pas scolarisée au Kasaï Occidental. Ce taux de scolarisation chute à 23,4% pour le niveau secondaire.

Rappelons que 4,3% des enfants de 10 à 14 ans et 40,9% des 15-24 ans sont insérés sur le marché du travail dans cette province ; ce qui a un impact négatif sur leur scolarité. Les taux bruts de scolarité sont plus élevés que les taux nets tant au primaire qu'au secondaire, ce qui traduit un retard de scolarisation car des enfants plus âgés par rapport à l'âge requis fréquentent ces niveaux.

Quant au taux d'alphabétisation, il ressort des enquêtes que six individus sur dix âgés de 15 ans et plus dont le taux net de scolarisation dans le primaire s'élève à 53,3% au Kasaï Occidental (contre 55,0% pour la RDC).

## **2. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE**

Le Kasaï-Occidental comprend plusieurs instituts supérieurs et universités tant publics que privés. Il s'agit de : ISP, ISEA, ISTM, CIDEP, ISDR, ISGEA/CEPROMAD, Institut Facultaire d'Agronomie et de Foresterie, Université Francophone Internationale de Kananga, Université Notre Dame du Kasaï,

Université des Adventistes, Université de l'Ouest du Congo, Université Communautaire de Kananga.

### **Forces**

Le secteur de l'éducation provinciale dispose d'une structure organisationnelle des organes statutaires, des programmes du système scolaire appuyés par les PTF, ainsi que des structures de l'éducation publiques et privées. La Province dispose de : 3124 Ecoles primaires et 1582 écoles secondaires, 35 Instituts Techniques Médicales, 1 Institut d'Etudes Médicales. On dénombre 21251 classes au primaire pour 21635 enseignants soit un ratio de 37 élèves par classe et 36 élèves par enseignant; 10045 classes au secondaire pour 10637 enseignants et un ratio de 29 élèves par classe. Les programmes et manuels scolaires sont adaptables aux réalités de la province. Le rôle d'éducation joué par la famille, les groupes d'âge et les associations professionnelles est prépondérant, (Source : Annuaire Statistique INS, 2010), la gratuité de l'éducation au niveau primaire et tous les éléments cités ci-dessus constituent des forces dans ce secteur.

### **Faiblesses**

L'insuffisance et le délabrement des infrastructures scolaires, l'absence d'une politique de construction et de maintenance, une mauvaise distribution de la carte scolaire, ce qui a provoqué comme conséquence le faible taux de scolarisation en particulier chez les jeunes filles, l'insuffisance des moyens

financiers des parents pour la prise en charge des enseignants et le paiement de frais scolaires a causé la déperdition scolaire spécialement en milieu rural.

Dans ce secteur, le problème central est l'inadaptation de l'enseignement aux besoins de la société spécialement pour les écoles techniques à cela s'ajoute l'insuffisance des écoles techniques.

Le manque d'inspections fréquentes et régulières à tous les niveaux et la sous qualification de certains enseignants sont aussi des faiblesses.

### **Opportunités**

L'existence des partenaires techniques et financiers est une grande opportunité dans le secteur.

### **Menaces**

L'émigration, la fuite des cerveaux, la démotivation du personnel enseignant, le manque d'attrait à la carrière enseignante, les conflits armés, les us et coutumes, les harcèlements sexuels, l'utilisation abusive des enfants dans les activités non scolaires et la corruption constituent des entraves au système éducatif.

### 2.3.2.2. MOYENS DE COMMUNICATION

Le téléphone, le télégraphe et la phonie constituent la gamme des moyens de communication encore actifs dans la province.

La Province dispose de trois types de téléphones : automatique, manuel et cellulaire. Le téléphone automatique, installé à Kananga, est utilisé aussi bien pour les communications locales, interurbaines qu'internationales. A cet effet, ce téléphone bénéficie des services des tables de l'Inter, du multiplex des faisceaux hertziens et ceux de la station terrienne de Mbuj-Mayi via les stations relais de Tshimbau (Kasaï -Occidental) et Ilunga (Kasaï –Oriental). Sa capacité réelle est de 900 numéros d'appels extensibles, et peut atteindre 2.000.

Le téléphone manuel était installé dans les territoires d'Ilebo, Mweka, Tshikapa, Luebo et Tshimbulu. Ce téléphone permettait la communication interprovinciale grâce à l'axe n° 2 reliant Kinshasa à Kananga jusqu'en 1971. Les frais exorbitants d'entretien que nécessitait le support de l'axe, ont été à la base de la suppression de cette ligne.

Les réseaux des téléphones cellulaires (VODACOM, AIRTEL et CCT) sont en expansion en dépit de la fermeture de TIGO.

Treize stations de T.S.F. (Télégraphie Sans Fil) sont installées dans la province comme suit : Ilebo, Luebo, Mweka, Tshikapa,

Dekese, Luiza, Dibaya, Dembe, Kazumba, Djoko-Punda, Tshimbulu, Dimbelenge, Bena-Tshiadi.

Ces stations sont reliées au Bureau Central Radio (B.C.R.) de Kananga qui leur permet ainsi d'entrer en contact avec Kinshasa et les autres provinces du pays par morse ou par automatique via Mbuji-Mayi par faisceaux hertziens.

La radiophonie, au Kasaï-Occidental, est essentiellement utilisée par le secteur privé. La Direction provinciale des Télécommunications ne dispose plus d'aucun appareil phonique.

La Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) dispose d'une station de radio dans le Kasaï-Occidental. Cette station qui émet sur la fréquence modulée (FM) de 7.866 Khz, ne peut couvrir qu'un rayon de 50 km environ. Cet émetteur fonctionne sporadiquement faute d'alimentation régulière en énergie électrique.

Il existe également la station d'une radio privée dénommée « KASAIHORIZON » qui ne couvre que le Chef-lieu de la province.

Actuellement, il n'existe presque pas de quotidiens édités dans la Province du Kasaï Occidental. Les deux hebdomadaires qui paraissaient « SALONGO-KASAI et LES KASAI » ne sortent plus suite à des difficultés de fonctionnement. La population

se contente de lire les journaux de Kinshasa : Salongo, Potentiel, Palmarès, etc. Il y a également un hebdomadaire « HERAUT-KASAI », édité à Kinshasa par les originaires du Kasaï-Occidental, qui ne donne que les informations de la province.

### **Forces**

La présence des réseaux de communication et de télécommunication (les téléphones cellulaires, les fax, les mallettes satellitaires, les phonies, l'internet et intranet des privés, la RTNC, les radios de proximité), celle des Divisions Provinciales de Communication et Médias, des Postes, Téléphones et Télécommunications et l'Agence Congolaise de Presse (ACP) constituent des forces pour la province.

### **Faiblesses**

Par contre, la non application de la stratégie en matière de communication, la vétusté des installations téléphoniques, l'insuffisance d'énergie et le manque des pièces de rechange pour le fonctionnement des matériels, la faible couverture des réseaux de communication, l'insuffisance de la presse écrite, l'insuffisance de services publics de courrier, l'inopérationalité des centrales du réseau TSF de l'OCPT, l'insuffisance de moyens modernes de communication dans les services publics (internet), le faible accès aux techniques modernes de l'information et la communication, le faible budget alloué au secteur et l'absence de la fibre optique sont des problèmes majeurs perçus dans ce domaine. Il ressort

aussi que le manque de formation et l'absence de mise à niveau du personnel (journalistes et techniciens du secteur) handicapent le développement de ce secteur.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers et l'engouement de la population vers l'information sont les grandes opportunités du secteur.

### **Menaces**

Le non respect de la déontologie par les professionnels des médias, l'utilisation abusive et exclusive des medias publics par les autorités politiques revêtus du pouvoir public, les surtaxassions par l'Etat dans le domaine de l'audiovisuel, le non paiement de taxe par les medias privés et l'absence des institutions d'enseignement supérieur en technique de communication et de l'information et en techniques appliquées sont des menaces majeures dans ce secteur.

#### **2.3.2.3. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT**

L'examen des infrastructures de base dans le système de transport montre qu'à la sortie de sa longue et dévastatrice crise, la République Démocratique du Congo s'efforce de renaître de ses cendres.

En effet, sans aborder leur qualité, il apparaît que certaines infrastructures, sans doute héritées de la colonisation subsistent. Elles se situent dans les limites acceptables. Les infrastructures routières sont très défectueuses.

La détérioration des infrastructures de transport, l'insuffisance et la vétusté des moyens de transport sont les problèmes majeurs rencontrés dans ce secteur. La cause fondamentale étant le manque d'entretien permanent des infrastructures et des moyens de transport.

De par sa prépondérance sur les autres modes de transport, le transport routier joue un rôle de premier ordre dans l'économie de la Province, principalement de Luiza-Kazumba-Tshikapa-Dimbelenge-Luebo et Dekese qui ne sont pas desservies par le rail et par la voie navigable. Le transport par route est intense, mais peu confortable.

#### **2.3.2.3.1. RESEAU ROUTIER**

La Province du Kasaï Occidental comprend des routes nationales et provinciales caractérisées par leur état d'impraticabilité ; des ponts et bacs hors d'usage ou en dégradation avancée à cause d'absence d'entretien.

Toutes les brigades de l'Office de routes et autres structures de maintenance mises en place comme le Service National de Routes de Desserte Agricole, ne sont plus opérationnelles suite aux difficultés de gestion et de fonctionnement qu'elles ont connues depuis plusieurs années.



Route en terre

Les principales voies nationales et provinciales sont les suivantes :

- (i) RN1-Pulu(Bac) Tshikapa-Bulungu-Kananga-Lac Mukamba(±517 Km);
- (ii) RN7-Mwamba Mbuyi-Mashala-Lubiku-Limite Kasai-Oriental vers Bena Dibele (230 Km) ;
- (iii) RN20 Katembo (Bac)-Mapanzu-Ilebo-Mweka-Luebo-Bulungu (427Km) ;
- (iv) RN39-Muila-Kazumba-Luiza-Moma-Mashika-Bangu-Limite Kananga vers Kapanga (309 Km)
- (v) RN40-Kananga (Aéroport)-Tshimbulu-Lukeshi-Limite Kasai-Oriental vers Mwene-Ditu (180 Km) ;
- (vi) RN41-Mweka-Bakwa-NKenge-Demba-Kananga (242 Km) ;
- (vii) RN42-Lac Mukamba-Dibelenge-Mutombo-Dibwe-Limite Kasai-Oriental vers Lusambo (72 Km) ;

- (viii) RR701-Domiongo-Lodi-Dekese-Limite Kasaï-Oriental vers Lomela (327 Km) ;
- (ix) RR 706-luebo-Ndjoko Punda-Tshikapa-Shashinza-Limite Angola vers Ndundu (331 Km) ;
- (x) RR707-Shashinza-Shamupele-Tshisenge vers NgomaLuiza( 239 Km) ;
- (xi) RR708-Kaluata-Tumba-Bac Mualamande-Moma (90 Km) ;
- (xii) RR709-Matamba-Bilonda-Muana-Nkadi (160 Km).

Sur l'ensemble des voies du Kasaï Occidental, seuls les 25 Km de la route Kananga-Lac Mukamba et quelques tronçons de Kananga sont asphaltés. Le reste est en terre dont plus de 80% se trouvent dans un état déplorable; tronçons impraticables, ponts et bacs hors d'usage ou en dégradation avancée.

## **Forces**

Le réseau routier du Kasaï-Occidental totalise 13.954 Km dont 1806 Km de Route Nationale (24 Km revêtus et 1.782 Km non revêtus), 1.320 Km de Route Régionale Prioritaire (RR1), 859 Km des Routes régionales secondaires (RR2) et 11.300 Km des Routes de desserte agricole. Citons aussi la présence de l'Office des Routes, de L'OVD, de la DVDA, de FONER sans oublier les ponts (406) et les bacs (55) qui sont des forces du secteur.

## **Faiblesses**

La dégradation avancée des infrastructures de transport est quasi généralisée suite au manque d'entretien ou des travaux légers de réhabilitation ou de maintenance sont des faiblesses du secteur.

## **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers, et des quelques entreprises privées d'entretien et maintenance des routes ainsi que l'existence des carrières et de la main d'œuvre constituent des opportunités.

## **Menaces**

Le retrait des partenaires techniques et financiers, les érosions, les conflits sont des menaces du secteur.

### **2.3.2.3.2. RESEAU FLUVIAL**

Cinq principales rivières traversent la Province du Kasaï Occidental : Loange à l'extrême ouest, Kasaï et Lulua au centre, Sankuru et Lukenie au Nord.

La navigabilité de ces rivières se présente de la manière suivante : (i) le Sankuru est navigable sur tout le tronçon reliant les 2 extrêmes de la province. C'est un bief d'une longueur de  $\pm 176$  Km, partant d'Ilebo jusqu'à Bena Dibebe ; (ii) La Lukenie est navigable sur tout le tronçon. C'est un bief de

±152 Km de longueur ; (iii) le haut- Kasaï est entrecoupé de 3 biefs qui sont : Makumbi-Tshikapa de ±80 Km, Makumbi-Djoko-Punda, Djoko-Punda-Ilebo de 184 Km.

Le premier et le troisième sont totalement navigables, tandis que le deuxième est impraticable à cause des chutes. Le deuxième tronçon du Kasaï est totalement navigable en dehors du bief Ilebo-Mpangu sur une longueur de 44 Km ; (iv) la Lulua comprenant le bief Bena-Makina dans les territoires de Mweka et de Luebo couvre une longueur de 50 Km totalement navigables ; (v) la Lubi traverse l'extrême-Est du Territoire de Dibelenge. Elle est navigable de la frontière avec le Kasaï-Oriental jusqu'à son embouchure dans le Sankuru.

Le port d'Ilebo constitue un important centre de transit pour les transactions commerciales entre Kinshasa, les 2 Kasaï et le Katanga et un nœud de jonction entre la voie fluviale partant de Matadi via Kinshasa et le chemin de fer venant de Katanga.

## **Forces**

La Province est traversée par 5 rivières principales : Loange à l'extrême ouest, Kasaï et Lulua au centre, Sankuru et Lukenie au nord. Cette dernière est navigable depuis Kole (Kasaï-Oriental), les autres le sont sur certains biefs tels que Ilebo-Djoko Punda (190 Km sur Kasaï) ; Ilebo-Luebo (194 Km sur Kasaï et Lulua) ; Ilebo- Bena Makima (130 Km sur Lulua) ; Ilebo-Pania Mutombo (581 Km sur Kasaï et Sankuru) et Dibaya-

Lubwe Lukengu (175 Km sur Loange) ; Tshikapa- Ilebo via Makumbi- Djoko Punda (264 Km).

Le port d'Ilebo disposant d'une infrastructure moderne (Quais en dur, grue, magasins de stockage, bascules etc.) constitue un important centre de transit pour les transactions commerciales avec Kinshasa.

Les principaux postes d'embarquement et de débarquement sont Makaw, Mabenga, Panu, Yuki, Mangai, DibayaLubue et Mapangu.

### **Faiblesses**

L'absence de dragage et de balisage sur ces rivières, l'insuffisance d'embarcations et la présence des chutes d'eau et des rapides dans ces rivières, la vétusté des ports fluviaux, le sous équipements fluviaux, l'absence des services de météorologie, le faible contrôle technique des cargaisons ainsi que le non respect de la réglementation en la matière fragilisent le secteur.

### **Opportunités**

L'existence des partenaires et investisseurs privés, du partenariat public- privé, des pluies abondantes, ainsi que des opérateurs économiques du secteur sont l'opportunité.

## Menaces

L'ensablement, le changement climatique, l'étiage, la sécheresse et les vents violents sont des menaces.

### 2.3.2.3.3. RESEAU FERROVIAIRE

La province du Kasaï-Occidental est traversée par la voie ferrée venant de l'Afrique du Sud et transite par la Zambie, passant par le Katanga jusqu'à Ilebo. Cette voie nationale est d'une importance primordiale de par son apport dans le réseau de transport et de distribution des biens et services entre les points tels que Kinshasa, Matadi, Lubumbashi.

La voie ferrée reliant Ilebo à Lubumbashi traverse la Province en diagonale, desservant les centres suivants : Dibaya, Tshimbulu, Kananga, Luebo et Mweka sur un parcours de 614,76 Km, soit 11,7% du total des voies ferrées qu'exploite la Société Nationale de Chemin de Fer du Congo « SNCC ».



Chemin de fer

La principale contrainte relative à ce réseau se situe au niveau de la vétusté du matériel des voies (rails, traverses) et du matériel roulant (wagons, voitures, locomotives) occasionnant ainsi des fréquents déraillements.

Après une brève cession de la gestion d'exploitation en 1995 à la Société SIZARAIL, laquelle a pu réhabiliter une bonne partie des gares importantes et renouveler le parc en matériel, la SNCC a résilié ce contrat. Des efforts doivent être multipliés dans ce domaine afin d'accroître la fréquence des voyages et la capacité de transport des personnes et des biens.

Actuellement, le train venant du Katanga arrive à Kananga le lundi pour repartir le lendemain vers Ilebo et ne revient que deux jours après le mercredi suivant s'il n'y a pas déraillement ou autres empêchements majeurs.

## **Forces**

La présence de la voie ferrée au Kasaï Occidental. Cette voie ferrée est située sur la ligne Lubi-Ilebo en passant par Kananga. Le parcours total est de 614 Km soit 11,7% de l'ensemble du pays. Outre les échanges avec L'ONATRA à Ilebo, la SNCC est intégrée aux réseaux routiers et aériens. Quant au degré de compétitivité avec les autres modes de transport, le transport ferroviaire conserve un avantage sérieux au Kasaï –Occidental, les tarifs sont à la portée d'un large public en comparaison de ceux pratiqués par les autres modes de transport. Quant au rôle et importance du transport

ferroviaire au Kasaï-Occidental, ils sont de premier ordre par les facilités offertes aux opérateurs économiques, l'approvisionnement des zones traversées en produits agricoles et manufacturés et par l'évacuation, à partir des installations portuaires d'Ilebo, des produits de tonnages élevés.

### **Faiblesses**

L'état général actuel des voies et du matériel roulant pose de sérieux problèmes techniques. La capacité provinciale d'entretien est limitée et dépendant de la Direction Générale de la SNCC, à cela s'ajoutent le vieillissement de l'outil de production et du personnel y affecté, le manque des pièces de rechange, la modicité et irrégularité des salaires, l'absence de politique de rajeunissement du personnel ce qui entraîne la médiocrité des services.

### **Opportunités**

La mise en œuvre du projet de transport multimodal et l'existence des réseaux de télécommunication et des révolutionneront le secteur.

### **Menaces**

Les érosions et la dépendance extérieure dans ce secteur en sont les menaces.

#### 2.3.2.3.4. RESEAU AERIEN

La Province du Kasaï-Occidental est desservie par trois aéroports situés à Kananga, Ilebo et Tshikapa. A côté de ces principales installations, il existe plusieurs pistes d'atterrissages localisées dans les chefs-lieux des districts, territoires et ou à côté des concessions des missionnaires et des sociétés privées. Ce réseau assure le voyage des personnes et les frets des marchandises.

Le réseau domestique aérien est exploité par plusieurs concurrents contrairement aux années antérieures où le monopole était réservé à la société de l'Etat.

En dehors de l'aéroport de Kananga, les autres installations aéroportuaires ne disposent pas d'équipements modernes respectant les normes prévues par l'Association Internationale de l'Aviation Civile(AIAC). Ainsi donc, les risques sont énormes en cas d'accident.

#### **Forces**

La province dispose d'un aéroport national ( $\pm 2300$  m à Kananga), un de première catégorie ( $\pm 1500$  m à Tshikapa), un de deuxième catégorie ( $\pm 750$  m à Ilebo) et de plusieurs pistes d'atterrissage dans les Territoires. Le transport aérien permet aux hommes d'affaires d'approvisionner la province en produits manufacturés provenant de toutes parts et à faciliter la circulation et l'accès aux services publics. L'existence des

services de météorologie, de la Régie des Voies Aériennes, etc. constitue une force dans ce domaine.

### **Faiblesses**

En dehors de l'aéroport de Kananga, les autres ne sont pas suffisamment équipées (absence de balisage et de tour de contrôle) ce qui constitue une contrainte à l'exploitation. On constate un faible entretien des pistes d'atterrissages, et l'état général de ces aéroports et aérodromes laisse à désirer suite aux facteurs négatifs nombreux dont les plus remarquables sont : Piste en graviers (Tshikapa), l'absence de balisage ; sites érosifs et lotissements anarchiques tout au tour de Kananga, Tshikapa, Ilebo ainsi que l'absence du service anti incendie. La capacité régionale d'entretien et de réparation des infrastructures est nulle. Impossibilité de joindre d'autres provinces en direct sans passer par Kinshasa, sauf le Katanga et le Kasaï-Oriental. Il faut noter que le transport par voie aérienne tant des personnes que des biens est très coûteux.

### **Opportunité**

La présence de la MONUSCO dans les installations aéroportuaires de Kananga est une opportunité pour la Province.

## **Menaces**

La non modernisation de l'aéronautique civile, la disparition de certains aérodromes, les érosions et l'inopérationalité de la Compagnie nationale de transport aérien, les feux de brousse, la divagation des bêtes, l'absence des équipes de maintenance et de contrôle technique sont des menaces pour l'aéronautique.

## **2.4. PROFIL ECONOMIQUE**

Le Kasaï-Occidental occupe une position stratégiquement favorable au développement des affaires. En effet, avec sa population de 6.534.843 habitants (projection INS 2010), ajoutée à celle des provinces voisines et d'un pays ami (l'Angola), elle constitue un vaste marché dans cette partie du pays. A la faveur de sa position au cœur de la République Démocratique du Congo, le Kasaï-Occidental peut devenir un grand centre de rayonnement de l'économie congolaise.

### **2.4.1. COMPOSANTES DE L'ECONOMIE DE LA PROVINCE**

Les composantes de l'économie de la province sont constituées de : (i) Agriculture, Elevage, Pêche et Pisciculture; (ii) Mines ; (iii) Commerce ; (iv) Industrie ; (v) Energie ; (vi) Tourisme.

**Tableau 1 : PRODUCTIONS ANNUELLES PAR SECTEURS (EN MILLIONS DE FRANCS CONGOLAIS)**

PIB AUX PRIX COURANTS	2006		2007		2008		2009		2010	
	Valeur (en millions de Fc)	En % du PIB	Valeur (en millions de Fc)	En % du PIB	Valeur (en millions de Fc)	En % du PIB	Valeur (en millions de Fc)	En % du PIB	Valeur (en millions de Fc)	En % du PIB
<b>I. SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>117 617,7</b>	<b>58,8</b>	<b>169 543,9</b>	<b>64,1</b>	<b>191 844,6</b>	<b>60,2</b>	<b>236 305,0</b>	<b>52,3</b>	<b>260 212,4</b>	<b>46,5</b>
I. AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE	106 812,8	53,4	155 686,7	58,8	174 832,4	54,9	218 251,7	48,3	237 172,4	42,4
A. AGRICULTURE	99 551,6	49,8	144 825,8	54,7	155 300,1	48,7	197 961,5	43,8	218 579,9	39,1
B. PECHE	614,6	0,3	714,4	0,3	929,2	0,3	1 095,8	0,2	1 084,3	0,2
C. ELEVAGE	6 646,6	3,3	10 146,5	3,8	18 603,1	5,8	19 194,4	4,2	17 508,1	3,1
II. FORESTERIE	5 370,9	2,7	7 704,6	2,9	10 247,8	3,2	10 875,7	2,4	11 497,2	2,1
III. MINES	<b>5 434,0</b>	<b>2,7</b>	<b>6 152,6</b>	<b>2,3</b>	<b>6 764,4</b>	<b>2,1</b>	<b>7 177,6</b>	<b>1,6</b>	<b>11 542,9</b>	<b>2,1</b>
<b>II. SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>18 967,3</b>	<b>9,5</b>	<b>20 748,1</b>	<b>7,8</b>	<b>29 063,1</b>	<b>9,1</b>	<b>47 050,2</b>	<b>10,4</b>	<b>81 390,0</b>	<b>14,6</b>
I. PRODUCTION INDUSTRIELLE	14 496,9	7,2	16 526,9	6,2	20 185,2	6,3	32 611,9	7,2	68 515,9	12,3
II. PRODUCTION D'ELECTRICITE	1 542,6	0,8	1 686,0	0,6	2 200,3	0,7	2 289,3	0,5	2 097,8	0,4
III. PRODUCTION D'EAU POTABLE	542,2	0,3	424,3	0,2	499,8	0,2	619,3	0,1	853,0	0,2
IV. BTP/INFRASTRUCTURES	<b>2 385,6</b>	<b>1,2</b>	<b>2 110,9</b>	<b>0,8</b>	<b>6 177,7</b>	<b>1,9</b>	<b>11 529,7</b>	<b>2,6</b>	<b>9 923,3</b>	<b>1,8</b>
<b>III. SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>63 195,4</b>	<b>31,6</b>	<b>73 032,6</b>	<b>27,6</b>	<b>96 356,4</b>	<b>30,2</b>	<b>166 413,7</b>	<b>36,8</b>	<b>214 959,3</b>	<b>38,4</b>
I. SERVICES MARCHANDS	58 450,8	29,2	66 997,7	25,3	81 842,4	25,7	145 861,4	32,3	193 995,1	34,7
Commerce	46 195,2	23,10	54 315,8	20,53	66 183,1	20,77	122 537,9	27,12	163 401,7	29,23
Transports	237,9	0,12	118,8	0,04	159,5	0,05	205,7	0,05	321,4	0,06
Tourisme, hôtels, restaur.	48,2	0,02	22,5	0,01	78,8	0,02	101,3	0,02	158,3	0,03
Intermédiation financière	35,2	0,02	19,1	0,01	107,5	0,03	155,4	0,03	242,8	0,04
Autres services	11 934,3	5,97	12 521,5	4,73	15 313,4	4,81	22 861,1	5,06	29 870,9	5,34

marchands										
II. SERVICES NON MARCHANDS	<b>4 744,6</b>	2,4	6 034,9	2,3	14 514,0	4,6	20 552,3	4,5	20 964,2	3,7
<b>PIB AUX COÛTS DES FACTEURS</b>	<b>199 780,4</b>	99,9	<b>263 324,7</b>	99,5	<b>317 264,1</b>	99,6	<b>449 768,9</b>	99,5	<b>556 561,8</b>	99,5
DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	232,5	0,1	<b>1 235,9</b>	0,5	<b>1 392,5</b>	0,4	<b>2 036,1</b>	0,5	<b>2 517,6</b>	0,5
<b>PIB AUX PRIX DU MARCHÉ</b>	<b>200 012,9</b>	100,0	<b>264 560,6</b>	100,0	<b>318 656,6</b>	100,0	<b>451 805,0</b>	100,0	<b>559 079,4</b>	100,0

Source : Cadrage macroéconomique de la Province, 2010

### 2.4.1.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE ET PISCICULTURE

Suivant les provinces et les milieux, l'accessibilité des ménages à la terre cultivée varie d'une province à l'autre et d'un milieu à l'autre. Les ménages de la Province Orientale, du Bas Congo, de Bandundu, du Katanga et du Kasaï Oriental ont accès à la terre respectivement pour 77 %, 70 %, 68,3 %, 65,3 % et 65 % des ménages. Cette plus grande accessibilité à la terre dans ces provinces peut être expliquée comme un facteur de potentialités permettant aux ménages de relever leur niveau de vie, pas seulement en tirant des revenus plus importants, mais aussi en disposant pour leur consommation alimentaire des produits de leurs exploitations.

Les provinces du Nord Kivu, du Kasaï Occidental ont la caractéristique particulière d'être les provinces dans lesquelles les taux des ménages ayant accès à la terre sont inférieurs à la moyenne nationale. S'agissant du nombre de membres du ménage en provinces qui travaillent sur ces terres cultivées, on remarque la moyenne de 2,5 personnes (à l'exception du Kasaï-Occidental où cette moyenne est évaluée à plus de 4 personnes). La province compte 834.130 ménages agricoles.

## AGRICULTURE

### Forces

L'existence de vastes superficies des terres arables pour pratiquer une agriculture intensive et extensive ;, des structures

d'encadrement, ; des voies de communication (terrestre, fluviale et ferroviaire), d'une main d'œuvre agricole abondante, d'une grande diversité de cultures (manioc, maïs, arachide, riz, patate douce, haricot, légumes, ananas, palmier à huile, café, etc.), de trois CAPSA pour la multiplication des semences améliorées, du plan de développement de l'agriculture du Kasaï Occidental PDAP(ESA), l'existence des plantations et d'une Huilerie de Mapangu ainsi que du projet de réhabilitation du secteur agricole rurale sont des forces en présence pour ce domaine. Il faut aussi noter la présence des Inspections Provinciales de l'Agriculture et de Développement Rural et des Conseils Agricoles Ruraux de Gestion, la mécanisation agricole ainsi que de la Note des Politiques Agricoles.

### **Faiblesses**

La déforestation et les pratiques traditionnelles et rudimentaires des cultures, l'insuffisance d'intrants agricoles ainsi que de l'encadrement des paysans, la faible production orientée vers l'autoconsommation, l'insuffisance du renforcement de capacité et recyclage des techniciens agro-ruraux, l'insuffisance des équipements, la faible mécanisation de l'agriculture, la difficulté d'accès aux terres, l'insuffisance d'infrastructures de production, transformation, conservation et commercialisation, le délabrement des routes de desserte agricole, le non respect du calendrier agricole, le manque de crédit agricole, l'utilisation limitée des engrais et des produits phytosanitaires (pesticides), la divagation des animaux ainsi que la faible participation de l'inspection provinciale de l'agriculture au suivi et contrôle des

activités agricoles affaiblissent le système. Il y a lieu d'ajouter le faible investissement des capitaux dans le secteur agricole.

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers (FAO, CTB, CARITAS, INADES, etc.), l'existence des écoles techniques agricoles et des institutions d'enseignement supérieur technique et universitaire sont des opportunités dans ce domaine.

### **Menaces**

La faiblesse de prix aux producteurs, les conflits coutumiers et fonciers, l'exode rural, le changement climatique, les pressions fiscale et parafiscale, les calamités naturelles, l'attrait vers les activités spéculatives et minières, les feux de brousse, le coût élevé de transport, l'ignorance des techniques de restauration des sols dans la Province entravent le développement du secteur.

## **ELEVAGE**

### **Forces**

Le pâturage est abondant, l'élevage de bovin, caprin, ovin, porcin et aviaire constitue une seconde ressource non négligeable de l'économie provinciale. L'élevage du petit bétail et de la volaille développé dans toutes les couches sociales, est pratiqué pour générer des revenus. L'élevage du gros bétail est l'apanage de grandes sociétés d'Etat, des missionnaires et des privés et des

Eleveurs traditionnels des Territoires de Luiza, Tshikapa, Luebo, Dibaya, Kazumba, et Ilebo. Il existe aussi des structures d'encadrement comme CARG, l'Association des Médecins Vétérinaires du Congo (AMVCO), PRESAR, ainsi que deux abattoirs à Kananga et Tshikapa.

### **Faiblesses**

La faible production de l'élevage résulte, quant à elle, de l'insuffisance d'intrants vétérinaires, des maladies, du relâchement de l'épidémiologie-surveillance et de l'insuffisance d'encadreurs professionnels et expérimentés. Coûts élevés d'accès (achat) aux géniteurs. Dans la plupart des cas, l'élevage traditionnel y est pratiqué non pas pour satisfaire les besoins alimentaires, mais plutôt pour constituer une sorte de caisse d'épargne en vue de résoudre des problèmes sociaux.

D'autres faiblesses sont dues par le relâchement de l'encadrement, le déparasitage externe et interne et l'inaccessibilité aux produits vétérinaires. Il convient aussi de noter l'absence de provenderies (unités de production des aliments de bétail) ainsi que des pharmacies et des cliniques vétérinaires et le délabrement des infrastructures zoo sanitaires (deaping tank, couloir d'aspersion et de contention, kraal de nuit).

### **Opportunités**

La présence des partenaires techniques et financiers est l'opportunité du secteur.

## **Menaces**

La présence des épizooties, le réchauffement climatique les calamités naturelles, les conflits fonciers persistants entre éleveurs et les agriculteurs, le coût élevé des intrants vétérinaires, les pressions fiscale et parafiscale, le coût élevé de l'eau de surface pour la consommation des animaux et le retrait des partenaires font des menaces importantes sur l'élevage.

## **PECHE**

### **Forces**

La présence de nombreux cours d'eau, l'existence des associations des pêcheurs notamment dans les territoires d'Ilebo, Mweka, Dekese et la ville de Kananga ainsi que la Division Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage sont des forces pour le secteur.

### **Faiblesses**

La pêche constitue une activité peu importante dans la province du Kasaï-Occidental. Elle n'est guère pratiquée étant donné que la Province n'est pas sillonnée de cours d'eau suffisamment poissonneux. Les biefs moyennement poissonneux sont les rivières Kasaï, Sankuru, Lulua, Lubudi, Lukenie, Momboyo et Lutshiadi.

La faible production halieutique résulte du manque de pêcheurs professionnels et expérimentés, du non réglementation des

périodes de pêche et de l'insuffisance d'intrants halieutiques ou piscicoles.

La pêche est pratiquée d'une manière artisanale par les populations riveraines. Le matériel de pêche est fabriqué par le pêcheur lui-même (filets, pirogues, nasses, etc.). On remarque aussi une faible vulgarisation des méthodes de conservation, un manque d'une institution de formation en techniques de pêche sans oublier la dépendance de la Province (85%) en produits poissonneux et le non respect de la législation dans le domaine de la pêche.

### **Opportunités**

L'existence de la demande locale en produits halieutiques et le développement du partenariat avec le secteur privé professionnel de pêche pour l'exploitation des biefs halieutiques sont les opportunités dans le domaine.

### **Menaces**

La pollution et l'ensablement des rivières et affluents menacent le secteur.

## **a. PISCICULTURE**

### **Forces**

La pisciculture est exercée par les fermiers encadrés par les animateurs ruraux. Il y a aussi l'existence des nombreux cours d'eau et des étangs piscicoles, de trois centres d'alevinage et de formation à Katuishi (Kananga), Tshimbulu et NgalaBilolo (Dimbelenge), de plusieurs encadreurs piscicoles formés pour encadrer les fermiers, d'environ 3.000 exploitants piscicoles, de la coordination provinciale de l'aquaculture et l'existence des espèces faciles à élever ( Tilapia et clarias ou tukunde).

### **Faiblesses**

Le secteur est affaibli par une insuffisance de culture piscicole, par un manque d'alevins à haut rendement, d'outillages appropriés et des provenderies, par un faible encadrement de la population dans le domaine et par une difficulté d'accès aux crédits.

### **Opportunités**

Par ailleurs, un partenariat d'appui technique et financier et une possibilité d'extension aux bas fonds non exploités en constituent des opportunités.

## Menaces

Le vol et les prédateurs sont des entraves pour le secteur.

### 2.4.1.2. MINES

La Province du Kasaï-Occidental est prédominée par l'exploitation artisanale du diamant industriel et de joaillerie.

L'exploitation de l'or n'est pas développée. L'or est exploité de manière artisanale dans le territoire de Luiza et plus précisément dans les secteurs ci-après : (i) Loatshi (groupement de Mbayi, Localité de Kayembe Sankayi); (ii) Lueta (groupement de Samwanda); (iii) Musivu à Musevu Kabanda.

Cette exploitation est encore très limitée et s'effectue de façon irrégulière par les jeunes gens des villages. Sa production est très minime et difficilement quantifiable.



Des enfants exploitant de l'or

## **Forces**

La Province du Kasaï-Occidental a un potentiel minier important. La partie sud de la province comprend des affleurements de roches basiques et ultrabasiques, où on a identifié des indices et plusieurs minéraux métalliques. Le diamant se trouve dans les alluvions des rivières et peut être dans des gisements primaires. La partie nord, quant à elle, renferme des hydrocarbures.

L'activité minière est prédominée par l'exploitation artisanale du diamant industriel et de joaillerie. On remarque aussi l'existence des services de mines et des hydrocarbures ainsi que le Code minier dans la province.

## **Faiblesses**

La multiplicité des sociétés d'exploitation des diamants, lesquels sont extraits de façon artisanale, mais la plupart sont inopérantes, l'inexistence de sociétés de transformation des minerais, la faible vulgarisation du Code minier et d'implication des communautés locales, des autorités coutumières et politico-administratives de la province dans la décision d'attribution des titres miniers, la non actualisation de la cartographie minière de la province, l'insuffisance des comptoirs agréés et en fonctionnement, les difficultés de faire un contrôle rigoureux des comptoirs et des activités de diamant, compte tenu de l'éloignement entre le service administratif des mines établi au chef lieu de la province et les comptoirs d'achats, tous installés à Tshikapa, l'insécurité dans les puits (chantiers) soutenus par les autorités militaires et civiles, la dispersion des revenus suite aux

acheteurs clandestins, la non perception de certaines taxes par l'autorité compétente parce que gardées par le chef coutumier, le chef des secteurs et par l'Administrateur du Territoire, sont des faiblesses du domaine.

### **Opportunités**

Par ailleurs, il existe d'importants gisements miniers dans la Province. L'amélioration du cours des matières premières dans le marché mondial est une autre opportunité en la matière.

### **Menaces**

Le manque d'énergie électrique, les conflits de pouvoir coutumier, fonciers autour des carrés miniers, l'épuisement des minerais, l'effondrement du cours des métaux constituent des menaces majeures pour le secteur.

#### **2.4.1.3. COMMERCE**

Le commerce occupe un nombre considérable de personnes et s'exerce sous diverses formes. Les activités informelles sont très dynamiques dans la province.

En effet, les activités commerciales du Kasaï-Occidental sont caractérisées par l'exportation des produits agropastoraux vers

l'Angola et l'importation des produits pétroliers et manufacturés venant principalement de l'Afrique, Australe et de l'Asie.

Outre le commerce international Import-Export, la Province entretient également des échanges inter et intra commerciaux notamment avec le Kasaï-Oriental, le Katanga, le Bandundu et la Ville-Province de Kinshasa.

Un nombre important d'entreprises sont concentrées dans les villes de Kananga et de Tshikapa, tandis que dans le reste de la province, seul le petit commerce domine.

Il existe 112 marchés à travers la ville de Kananga dont le marché central est le mieux équipé et le plus grand de tous.

### **Forces**

L'existence d'une législation sur le commerce, de la demande, des unités commerciales, des marchés et des moyens humains, de quelques institutions financières et bancaires, des voies de communication et des matières premières ainsi que la présence de la chambre de commerce constituent les forces du secteur.

### **Faiblesses**

Par contre, l'insuffisance d'intermédiaires financiers, l'impraticabilité de la plupart des voies de communication, des unités industrielles de production des biens, des infrastructures de commerce (dépôts, etc.), la mauvaise lecture des lois régissant le

commerce, le faible pouvoir d'achat de la population en général à l'exception de celle habitant les principaux centres d'exploitation artisanale d'or et de diamant, l'absence de structures de micro crédits ainsi que la faible intervention économique du gouvernement provincial en sont les faiblesses.

### **Opportunités**

L'esprit d'entrepreneuriat au sein de la population, le développement du commerce avec les provinces voisines (Katanga, Kasaï oriental, Bandundu, Equateur), l'ouverture des postes frontaliers avec l'Angola et particulièrement celui de Muenya Mbulu (Territoire de Luiza) et la réhabilitation de la Nationale 1 (RN1) sont les opportunités du secteur.

### **Menaces**

La multiplicité des services de taxation intervenants dans les gares, aéroports, ports et entrepôts, des intermédiaires dans le commerce et de la concurrence déloyale, le dysfonctionnement du réseau ferroviaire, les tracasseries administratives et policières ainsi que l'envahissement du petit commerce par les étrangers sont des menaces du secteur.

#### 2.4.1.4. INDUSTRIE

La province du Kasaï-Occidental dispose d'un important potentiel industriel pour son développement. Mais ces ressources ne peuvent être exploitées que par la combinaison des effets d'entraînement provenant d'autres secteurs tels que l'Agriculture, l'Énergie, les Transports et cette complémentarité favorisera la promotion d'un environnement incitateur pour le secteur privé.

La fonction industrielle est actuellement représentée dans la ville de Kananga par une usine brassicole, des imprimeries, des scieries et des minoteries et boulangeries, une exploitation forestière industrielle à Kakenge et des unités de fabrication semi industrielle de savon ainsi d'une fabrique de mousses et de peinture, la présence d'une huilerie à Mapangu (Territoire d'Ilebo), sans oublier l'usine de traitement d'eau potable.

Il est à noter la fermeture de quelques usines suite aux difficultés d'exploitation (manque de pièces de recharge, insuffisance d'énergie électrique et mégestion). Il s'agit notamment de : Sanvikas (unité de fabrication des savons), Biscuiterie du Kasaï (BISOKA), Savonnerie industrielle du Kasaï (SAVIKAS), 5 Minoteries (DIAL, JEAN MINISTRES, ALADJEM, MANDE TSHIOMBE et AMATO FRERES).

#### **Forces**

L'existence d'une usine brassicole à Kananga, des imprimeries, des scieries et des minoteries et boulangeries, d'une exploitation

forestière industrielle à Kakenge et d'unités de fabrication semi industrielle de savon ainsi d'une fabrique de mousses et celle de peinture, la présence d'une huilerie à Mapangu (Territoire d'Ilebo), sans oublier l'usine de traitement d'eau potable, celle d'une centrale thermique et d'une hydrolienne sont des forces.

### **Faiblesses**

La fermeture quasi-totale des unités de production (cas des huileries, scieries et ateliers mécaniques) allant d'une centaine à quelques unités actuellement, les tracasseries administratives, policières et fiscales, l'absence d'investisseurs dans le secteur de l'industrie affaiblissent le secteur.

### **Opportunités**

La province du Kasaï-Occidental dispose d'un important potentiel industriel découlant de ses ressources agricoles, forestières, minières et énergétiques. Le nouveau Code des Investissements et l'existence des écoles techniques professionnelles et agroalimentaires renforcent aussi le secteur.

### **Menaces**

L'absence d'une politique industrielle, l'insuffisance de l'énergie électrique, le mauvais climat des affaires, la dépendance extérieure pour certaines matières premières et les érosions constituent le principal goulot d'étranglement bien que la

province dispose d'importantes potentialités non encore exploitées.

#### 2.4.1.5. ENERGIE

Le réseau hydrographique que la Province possède pourrait apporter une source d'énergie illimitée à son développement socio-économique. Le potentiel d'énergie se révèle énorme en raison de la présence de chutes d'eau. La province dispose de sept principaux sites d'installations éventuelles de centrales hydro-électriques.

Quelques initiatives privées, notamment la Conférence pour le Développement du Kasaï-Occidental, la « CODESKO », avec l'appui financier tant du Gouvernement Central que de l'extérieur, ont le projet de construction du barrage hydroélectrique appelé KATENDE I à Kananga.

#### **Forces**

La province compte quatre microcentrales hydro-électriques (Tshikapa, Bulatampi, Maoplo, IMCK Tshikaji) et quelques centrales thermiques, la présence de la Division provinciale de l'énergie, de la REGIDESO, du SNHR et des autres intervenants dans ce domaine constitue une force, à cela s'ajoutent l'usine de traitement d'eau de Kananga à une capacité de produire 22.400 m<sup>3</sup> par jour, le SNHR qui dispose de trois ateliers de forage avec accessoires, l'existence de l'arsenal juridique et des ouvrages d'Hydraulique Rurale en milieu rural.

## **Faiblesses**

Le faible pouvoir d'achat de la population, du taux de desserte en électricité (2%) à la population et du taux de desserte en Eau potable (9%), les coupures intempestives de courant, le coût élevé du carburant utilisé par les centrales thermiques, la non appropriation des ouvrages hydrauliques en milieu rural et la défectuosité du réseau de desserte en eau en électricité sont des faiblesses.

## **Opportunités**

L'existence de plusieurs chutes et rapides sur les cours d'eaux, des instituts techniques d'électricité et d'électronique et des écoles professionnelles constituent les opportunités. Il faut aussi noter la présence des partenaires techniques et financiers et le Comité Provincial d'Action de l'Eau et Assainissement (CPAEA).

## **Menaces**

La rupture de stocks de carburant et lubrifiant, le coût élevé de la maintenance et d'exploitation, le vol des conduites d'eau et des câbles électriques et l'évolution inquiétant des têtes d'érosion en sont des menaces.

#### 2.4.1.6. TOURISME

La Province du Kasaï-Occidental compte plusieurs hôtels confortables dans la Ville de Kananga notamment : Grand Hôtel, Elite, Thabor, Musube, Moderna, Amika, Canaries, Diab's Hôtel, Hocentshi, Centre Protestant, Hôtel Mulamba Nyunyu, Guest-House Néo Apostolique, la Grâce.



Vue du ciel de la ville de Kananga

Il existe à Tshikapa les Hôtels Tchoka I et II, Africana, Louvert, Tshilu, de la Paix, Retraite Blanche, Bon Soleil et à Ilebo l'Hôtel des Palmes et Tshanshango.

La Province dispose de 16 sites touristiques recensés dont les principaux sont notamment : Kananga, Rapides Mbombo, Chutes Katende, Village Malandji, Makulu, Lac Munkamba, Lac Fwa, Puits de chauves-souris, Village artistique de Mushenge, Parc Salonga, Réserve de chasse de Bushimaie, Lac Tosombe, Chutes Mbimbi.

## **Forces**

La Province dispose d'importants sites touristiques potentiels ; le District de la Lulua en détient la majorité ; par contre le District du Kasaï et la ville de Kananga comptent quelques infrastructures hôtelières et sites historiques (anciennes missions catholiques et protestantes). On peut citer le domaine de chasse de Bushimaie (Luiza) ; le lac Munkamba avec son auto épuration et ses contours à la forme humaine (Dimbelenge) le Lac Fwa; le Palais royal Lukenge de Bakuba et le musée d'arts ethnographiques à Mushenge (Mweka), chutes Katende, le Lac Tusombe et prairie d'Idumbe, le Parc de Salonga, à Dekese, Chutes mai munene, les concessions agro pastorales et minières, l'existence des forêts classées et leurs infrastructures.

## **Faiblesses**

L'absence de politique, de la culture touristique et d'agences de tourisme dans la province, le manque d'entretien et ou d'aménagement des sites touristiques, le mauvais état des routes pour l'accès aux sites, l'insuffisance d'infrastructures d'accueil, l'allocation budgétaire insuffisante au développement du Tourisme affaiblissent le secteur.

## **Opportunités**

La promotion du partenariat public-privé et le projet de la loi cadre du tourisme ainsi que la présence des partenaires techniques et financiers sont des opportunités du secteur.

## **Menaces**

Le braconnage dans le Parc, les tracasseries administrative et policière et la lenteur dans le paiement des factures d'hôtels par l'administration et les services de sécurité ainsi que les conflits fonciers et coutumiers sont les menaces permanentes dans ce secteur.

## 2.4.2. ANALYSE DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

### 2.4.2.1. VENTE DES BIENS ET SERVICES A L'EXTERIEUR

Tableau n° 2: EXPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES

PRODUITS	2006		2007		2008		2009		2010	
	Volume en KG	Valeur en millions FC	Volume en KG	Valeur en millions FC	Volume en KG	Valeur en millions FC	Volume en KG	Valeur en millions FC	Volume en KG	Valeur en millions FC
<b>A. AGRICOLES</b>	20 600 426,8	9 840,6	21 900 000,0	12 022,2	24 200 000,0	17 196,2	25 674 031,0	24 934,5	26 700 992,2	31 093,3
CAFE ROBUSTA	8 000 000,0	5 534,2	8 666 666,7	6 717,1	8 666 666,7	9 805,0	9 388 888,9	14 217,3	9 764 444,4	17 728,9
CAFE ARABUCA	4 000 000,0	2 674,0	4 333 333,3	3 127,8	4 333 333,3	4 482,4	4 694 444,4	6 499,5	4 882 222,2	8 104,8
HUILE DE PALME	8 600 000,0	1 627,1	8 900 000,0	2 177,3	11 200 000,0	2 908,8	11 590 697,7	4 217,7	12 054 325,6	5 259,5
GRAINES DES PALMIER	426,8	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>B. MINIERS</b>	1 467,0	80 036,3	1 515,7	85 203,5	1 447,0	97 013,4	3 288,8	215 850,0	3 561,4	248 876,4
DIAMANT	1 453,1	80 036,0	1 503,4	85 091,4	1 445,7	96 995,3	3 283,8	215 742,5	3 552,7	248 690,3
OR	13,9	0,2	12,3	112,2	1,3	18,2	5,0	107,5	8,7	186,1
<b>C. INDUSTRIELS</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
<b>D. P.R. ANIMAL</b>	0,0	0,0	4 522,5	0,5	11 250,0	1,4	13 992,5	1,8	17 403,7	2,5
PEAUX DES CARP	0,0	0,0	4 522,5	0,5	11 250,0	1,4	13 992,5	1,8	17 403,7	2,5
<b>E. DIVERS</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL GENERAL Vol.&amp;Val.</b>	20 601 893,7	89 876,9	21 906 038,2	97 226,1	24 212 697,0	114 211,0	25 691 312,3	240 786,3	26 721 957,3	279 972,2
<b>TAUX DE CHANGE 1USD/FC</b>		476,5		522,0		600,0		816,8		913,9

Source : Cadrage macroéconomique, 2010

**Tableau synthèse n°3 : EXPORTATIONS DE LA PROVINCE (en millions de Fc)**

Produits d'exportation	2010	Part relative (en %)
AGRICOLES	31.093,3	11,1
MINIERS	248.876,4	88,9
INDUSTRIELS	0,0	0,0
ANIMALS	2,5	0,0
DIVERS	0,0	0,0
TOTAL	279.972,2	100

Les exportations des biens et services de la Province atteignent **279.972,2 millions de FC** pour l'année 2010. Ces exportations ont été essentiellement constituées des produits miniers évalués à 248.876,4 millions de francs congolais soit 88,9%. Par ailleurs, les produits agricoles n'ont représenté que 11,1% dans l'ensemble tandis que les produits animaux sont quasi-inexistants, soit 2,5 millions de francs congolais.

#### **2.4.2.2. ACHATS DES BIENS ET SERVICES DE L'EXTERIEUR (IMPORTATIONS)**

Les importations de la Province sont constituées principalement de : boissons, Matériaux de construction, Nettoyeurs et beaux, Tabac et enfin Plastics avec respectivement 3,73%, 2,67%, 0,68%, 0,31%, 0,27%, 0,14% et 0,02%. La prédominance des importations de ces différents produits se justifie par l'absence des industries de production et de transformation implantées ou opérationnelles dans la Province.

**Tableau 4 : IMPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES**

Produits	2007		2008		2009		2010	
	VOLUME EN KG	VALEUR (Millions de FC)	VOLUME EN KG	VALEUR (Millions de FC)	VOLUME EN KG	VALEUR (Millions de FC)	VOLUME EN KG	VALEUR (Millions de FC)
<b>Biens de consommation</b>	<b>77 166 011,4</b>	<b>24 415,6</b>	<b>91 477 564,9</b>	<b>40 218,1</b>	<b>34 589 017,3</b>	<b>236 177,8</b>	<b>38 199 079,6</b>	<b>89 778,9</b>
PRODUITS DU REGIME ANIMAL	43 289 846,7	14 183,0	52 599 012,9	23 339,7	4 354 600,0	17 237,9	1 782 000,0	8 540,0
PRODUITS DU REGIME VEGETAL	4 689 163,9	1 626,5	13 201 916,9	5 070,5	11 250,0	4 401,0	51 100,0	34 827,0
GRAISSES, HUILLES ANIMALES OU VEGETALES	23 562 076,8	5 496,6	13 313 011,3	3 977,8	11 819 026,1	3 531,4	15 010 000,0	7 174,0
PEAUX, CUIRS, ARTICLES DE VOYAGE	1 119 875,3	301,4	2 332 961,1	1 843,2	2 921 932,6	<b>2 308,6</b>	3 659 594,0	2 380,1
BOIS, CHARBON DE BOIS ET OUVRAGES	<b>325 386,6</b>	<b>122,8</b>	<b>864 737,9</b>	<b>282,8</b>	<b>149 950,0</b>	<b>191 333,0</b>	<b>19 710,0</b>	<b>14 475,0</b>
MATIERES TEXTILES ET OUVRAGES	52 183,5	24,1	610 297,0	196,6	5 000,0	3 000,0	30 258,1	3 741,0
CHAUSSURES, COIFFURES, PARAPLUIES	3 136 023,4	2 047,9	7 203 195,2	4 623,4	14 400 000,0	<b>13 550,0</b>	16 715 100,0	<b>17 936,8</b>
PERLES FINES, METAUX PRECIEUX	<b>980 240,2</b>	<b>612,3</b>	<b>1 344 239,0</b>	<b>862,3</b>	<b>902 720,0</b>	<b>728,2</b>	<b>897 730,0</b>	<b>553,8</b>
MARCHANDISES ET PRODUITS DIVERS	<b>11 214,8</b>	<b>1,0</b>	<b>8 193,4</b>	<b>21,9</b>	<b>24 538,6</b>	<b>87,7</b>	<b>33 587,5</b>	<b>151,1</b>
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>4 162 358,5</b>	<b>2 213,5</b>	<b>9 682 185,9</b>	<b>4 475,4</b>	<b>15 286 811,7</b>	<b>19 178,8</b>	<b>10 497 202,9</b>	<b>60 142,6</b>
PROD. DES INDUST. ALIM. ALC. ET TAB.	<b>2 082 358,2</b>	<b>1 115,2</b>	<b>4 841 759,8</b>	<b>2 239,3</b>	<b>7 870 881,8</b>	<b>3 640,2</b>	<b>12 000,0</b>	<b>28 060,0</b>
PRODUITS MINERAUX EXCEPTE LE PETROLE	<b>1 169 446,7</b>	<b>327,0</b>	<b>2 675 460,8</b>	<b>831,8</b>	<b>4 124 766,5</b>	<b>1 282,4</b>	<b>4 289 757,1</b>	<b>1 333,7</b>
PRODUITS DES INDUSTRIES CHIMIQUES & CONNEXES	0,0	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>		<b>0,0</b>	<b>5 655,8</b>

MATIERES PLASTIQUES, CAOUTCHOUC ET OUVRAGES	0,0	0,0	0,0	0,0	2 670,0	2 222,7	6 000,0	9 800,0
PAPIERS, CARTONS, PATES DE BOIS ET OUVRAGES	101 334,9	180,2	758 469,0	567,8	262 500,0	138,0	318 120,0	588,5
PRODUITS CERAMIQUES, VERRES ET OUVRAGES	83 448,0	74,0	185 481,7	124,5	340 000,0	361,4	306 000,0	278,3
METAUX COMMUNES ET OUVRAGES	668 275,6	404,3	980 877,8	364,3	1 957 291,3	727,0	3 905 674,4	906,5
PEICES DE RECHANGE	0,0	0,0	0,0	0,0	146 000,0	9 963,5	245 700,0	12 315,1
ARMES ET MUNITIONS	57 495,0	112,7	240 136,8	347,7	582 702,2	843,6	1 413 951,3	1 204,7
<b>PRODUITS PETROLIERS</b>	<b>18 750,9</b>	<b>6 341,8</b>	<b>19 254,7</b>	<b>9 302,1</b>	<b>23 225,6</b>	<b>11 125,6</b>	<b>29 440,6</b>	<b>13 994,0</b>
PRODUITS PETROLIERS PAR MUANDA	6 882,6	2 372,1	5 467,7	2 533,9	8 166,8	3 784,8	12 198,2	5 653,1
PRODUITS PETROLIERS PAR MATADI (ANGO-ANGO)	7 797,1	2 687,3	9 601,9	4 812,7	8 965,8	4 493,9	8 371,9	4 196,2
PRODUITS PETROLIERS PAR KASAI	4 071,2	1 282,3	4 185,1	1 955,5	6 093,0	2 846,9	8 870,4	4 144,7
PRODUITS PETROLIERS PAR KATANGA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUITS PETROLIERS PAR SUD-KIVU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUITS PETROLIERS PAR ORIENTAL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PRODUITS PETROLIERS PAR NORD-KIVU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Biens d'équipement</b>	<b>4 707 076,6</b>	<b>6 854,2</b>	<b>4 125 701,2</b>	<b>9 344,4</b>	<b>2 299 690,1</b>	<b>24 306,2</b>	<b>107 752,2</b>	<b>9 977,6</b>
MACHINES, APPARAEILS, MATERIEL ELECTRIQUE	348 291,4	727,8	2 123 352,0	3 977,5	2 197 669,3	4 116,7	4 136,6	5 133,5
MATERIEL DE TRANSPORT EXCEPTE PIECES DE RECHANGE	4 311 794,5	5 941,2	1 907 063,4	5 122,0	3 400,0	19 936,0	1 050,0	4 528,0
INSTRUMENTS ET APPAREILS D'OPTIQUE	46 990,7	185,2	95 285,8	244,9	98 620,8	253,5	102 565,7	316,1
OBJETS D'ART ET DE COLLECTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Autres importations de biens et services</b>		<b>56 429,9</b>		<b>54 765,8</b>		<b>54 213,7</b>		<b>57 004,5</b>
Importations de bien: OCC		39 825,1		63 340,0		290 788,4		173 893,1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>96 255,0</b>		<b>118 105,7</b>		<b>345 002,1</b>		<b>230 897,6</b>

Source : Cadrage macroéconomique, 2010

**Tableau 5 : IMPORTATIONS DES BIENS ET SERVICES DE LA PROVINCE (en millions de Fc)**

Désignation	2010	Part relative (en %)
Biens de consommation	89.778,9	38,9
Biens intermédiaires	60.142,6	26,0
Produits pétroliers	13.994,0	6,1
Biens d'équipement	9.977,6	4,3
Autres importations	57.004,5	24,7
Total	230.897,6	100

Les biens de consommation et intermédiaires constituent la majeure partie des importations de la Province évalués respectivement à 89.778,9 millions de Fc soit 38,9% et 60.142,6 millions de francs congolais soit 26%. Cette situation s'expliquerait par l'importance accrue des produits du régime végétal, manufacturiers (chaussures, coiffure, parapluie) et du bois et charbons de bois contrairement aux marchandises et produits divers dont leur part relative est insignifiante soit 0,2% des biens de consommation.

S'agissant des biens intermédiaires, les produits des industries (alimentaires, brassicoles et tabaciques), les pièces de rechange et les matières plastiques (caoutchouc et ouvrages) contribuent respectivement à l'accroissement des biens intermédiaires à concurrence de 46,7%, 20,5% et 16,3%.

Les produits pétroliers (6,1%) et autres importations (24,7%) pèsent également dans la balance des importations de la Province.

### 2.4.2.3. TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS

**Tableau 6 : RECETTES DE LA PROVINCE (en millions de Francs Congolais)**

	2006		2007		2008		2009		2010 (Prel.)	
	Valeur (en millions de Fc)	en %	Valeur (en millions de Fc)	en %	Valeur (en millions de Fc)	en %	Valeur (en millions de Fc)	en %	Valeur (en millions de Fc)	en %
<b>RECETTES ET DONS</b>	<b>9 065,7</b>	<b>4,5</b>	<b>15 137,4</b>	<b>5,7</b>	<b>52 844,9</b>	<b>16,6</b>	<b>71 383,8</b>	<b>15,8</b>	<b>79 716,1</b>	<b>14,3</b>
<b>I. RECETTES</b>	<b>5 510,1</b>	<b>2,8</b>	<b>7 927,7</b>	<b>3,0</b>	<b>30 038,1</b>	<b>9,4</b>	<b>38 541,0</b>	<b>8,5</b>	<b>36 847,0</b>	<b>6,6</b>
Solde au 31/12	7,2		12,3		286,32		143,2		0,0	
Recettes rétrocédées	212,0	<b>0,1</b>	1 343,5	<b>0,5</b>	6 533,5	<b>2,1</b>	13 896,6	<b>3,1</b>	14 527,9	<b>2,6</b>
Recettes d'intérêt commun	627,1	<b>0,3</b>	845,3	<b>0,3</b>	2 156,1	<b>0,7</b>	587,7	<b>0,1</b>	1 021,0	<b>0,2</b>
Taxes spécifiques	42,1	<b>0,0</b>	8,9	<b>0,0</b>	26,7	<b>0,0</b>	45,2	<b>0,0</b>	92,8	<b>0,0</b>
Recettes exceptionnelles	237,6	<b>0,1</b>	127,5	<b>0,0</b>	6 107,0	<b>1,9</b>	266,9	<b>0,1</b>	581,5	<b>0,1</b>
Budget annexes	0,0	<b>0,0</b>	4,9	<b>0,0</b>	3 517,3	<b>1,1</b>	4 558,9	<b>1,0</b>	1 318,2	<b>0,2</b>
Transferts aux services déconcentrés	13,2	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>	0,0	<b>0,0</b>
Transferts salaires	2 071,5	<b>1,0</b>	3 000,4	<b>1,1</b>	8 927,0	<b>2,8</b>	12 530,5	<b>2,8</b>	13 009,6	<b>2,3</b>

services décentralisés										
Transferts salaires autres services déconcentrés	2 299,5	<b>1,1</b>	2 585,0	<b>1,0</b>	2 484,2	<b>0,8</b>	6 512,0	<b>1,4</b>	6 296,0	<b>1,1</b>
<b>II. DONS</b>	<b>3 555,6</b>	<b>1,8</b>	<b>7 209,7</b>	<b>2,7</b>	<b>22 806,7</b>	<b>7,2</b>	<b>32 842,8</b>	<b>7,3</b>	<b>42 869,1</b>	<b>7,7</b>
Pour financement de dépenses courantes	1 389,3	<b>0,7</b>	3 270,5	<b>1,2</b>	12 253,0	<b>3,8</b>	17 636,7	<b>3,9</b>	22 778,7	<b>4,1</b>
<i>dont: aide humanitaire</i>	<i>0,0</i>	<b>0,0</b>	<i>48,1</i>	<b>0,0</b>	<i>763,3</i>	<b>0,2</b>	<i>783,7</i>	<b>0,2</b>	<i>1 012,1</i>	<b>0,2</b>
Pour financement d'investissements	2 166,3	<b>1,1</b>	3 939,2	<b>1,5</b>	10 553,7	<b>3,3</b>	15 206,1	<b>3,4</b>	20 090,4	<b>3,6</b>

Source : Cadrage macroéconomique, 2010

Au terme de l'année 2010, les transferts financiers entrants de la Province se sont chiffrés à 79.716,1 millions de Fc dont 36.847,0 millions de Fc pour les recettes et 42.869,1 millions de Fc pour les dons.

Les recettes rétrocédées et les transferts des salaires des services décentralisés de la Province représentent l'essentiel des transferts entrants soit 75%.

Les dons constitués essentiellement de financement des dépenses courantes évaluées à 22.778,7 millions de francs congolais et de financement d'investissements estimées à 20.090,4 millions de francs, représentent 53,8% de l'ensemble des transferts entrants de la Province.

Cependant, la difficulté demeure pour la capture des transferts financiers entrants de la diaspora au profit des ménages de la Province. Pour améliorer le revenu territorial de la Province, il s'avère nécessaire de procéder à des enquêtes approfondies en vue de réajuster éventuellement le calcul sur le revenu de la Province.

## 2.4.2.4. TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS

**Tableau 7 : TRANSFERTS FINANCIERS SORTANTS (en millions de Francs Congolais)**

Désignation	2009	2010
Messageries financières	<b>3.031,818865</b>	<b><u>3.726,704064</u></b>
Recettes des régies financières	<b>2.733,6</b>	2.464,347115
Total	5.765,418865	6.191,051174

**Tableau 8 : TRANSFERTS SORTANTS DES MESSAGERIES FINANCIERES EN DETAIL (en millions de FC)**

Structures	2009	2010
SOFICOM	706 ,685	1.571,993284
SOLIDAIRE	°0	4,992000
MISTER CASH	465,980296	0
JESUS SEUL	401,973095	1.003,04900
PAPA JUSTIN CIE	332,53485	352,50000
WESTERNUNION	200,1890600	300,4609800
TSHIMS LEY	924,45390	493,70880
<b>TOTAL</b>	<b>3.031,818865</b>	<b><u>3.726,704064</u></b>

Le tableau des transferts financiers sortants de la Province indique qu'en 2010, les ménages ont transféré à travers les Agences

3.726,704064 millions de francs congolais, soit 60,2% tandis que les Services publics générateurs des Recettes et autres n'ont transféré à travers la Banque Centrale du Congo que 2.464,347115 millions de francs congolais, soit 39,8%. Ce qui dénote la faible capacité provinciale des transferts fiscaux.

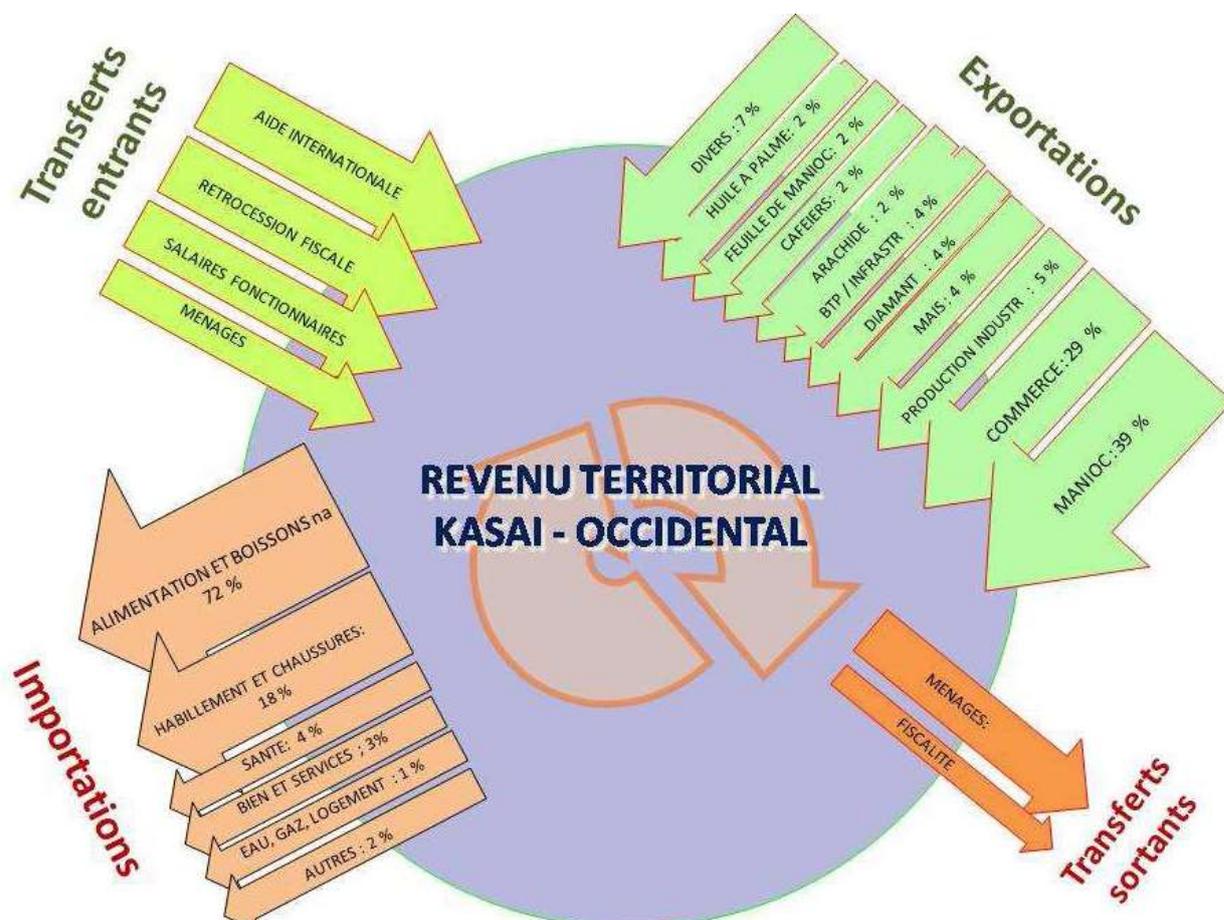
#### 2.4.2.5. CALCUL DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE

Formule : Revenu territorial = Exportations + transferts entrants – Importations – Transferts sortants

**Tableau : CALCUL DU REVENU TERRITORIAL DE LA PROVINCE(en millions de FC)**

Désignation	2010
Exportations	279.972,2
Importations	230.897,6
Transferts financiers entrants	79.716,1
Transferts financiers sortants	6.191,1
Revenu Territorial	122.599,6

### 2.4.2.6. SCHEMA DES FLUX FINANCIERS



## 2.5. SITUATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)

### OBJECTIF 1 : REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM.

**Cible 1 A : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour**

*La proportion de la population disposant d'un revenu journalier inférieur au seuil de pauvreté national*

En 2005, à la suite de la première enquête nationale sur la pauvreté (l'enquête 1-2-3) réalisée en 2004-2005, l'incidence de la pauvreté a été estimée à **55, 8 %** pour le Kasaï Occidental. Cette incidence représente la proportion de la population disposant d'un revenu journalier inférieur au seuil de pauvreté national.

**Cible 1 C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim**

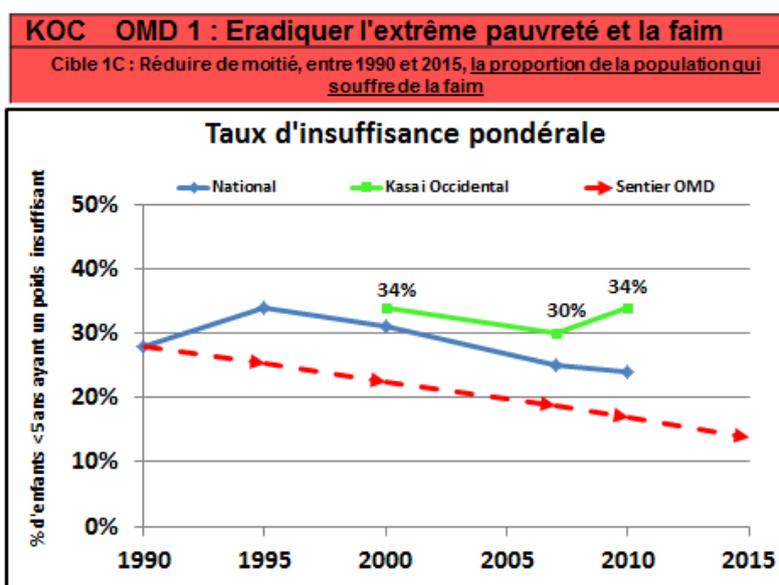
La malnutrition apparaît comme un des principaux problèmes de santé et de bien-être qui affecte surtout les enfants et les mères. La malnutrition chronique durant l'enfance peut également avoir pour conséquence une réduction de la productivité à l'âge adulte. En outre, la malnutrition peut avoir des effets néfastes sur l'issue des grossesses.

Les enquêtes nutritionnelles territoriales organisées en 2009 par le Programme Alimentaire Mondiale en collaboration avec le

PRONANUT ont révélé que **9** territoires sur 10 que compte la province du Kasaï Occidental avaient un taux de Malnutrition Global Aigu (MAG) supérieur à 10 % (**15,8 %** pour le territoire de LUIZA et **16,9 %** pour le territoire de Dekese).

Malgré l'absence des données nutritionnelles récentes, la crise nutritionnelle est persistante car les réponses dans ce domaine sont insuffisantes.

### ***Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une***



### ***Insuffisance pondérale modérée (-2 écart type)***

Source : MICS1 (1995), MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

Pour apprécier l'état nutritionnel des enfants, l'indicateur le plus simple est l'insuffisance pondérale (indice poids/âge) qui reflète à la fois les effets combinés de l'émaciation et du retard de croissance.

L'analyse de la tendance révèle qu'entre 2000 et 2010 l'état nutritionnel des enfants ne s'est pas amélioré est la proportion d'enfants souffrant de l'insuffisance pondérale (**34 %** en 2000, **30 %** en 2007 et **34 %** en 2010) est resté supérieur à la moyenne nationale.

**Cible 1 B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif**

Selon l'enquête MICS 1 (2001), Le taux de chômage urbain au Kasaï Occidental s'élevait à **4,27 %** pour l'ensemble de la population et de **17, 2 %** pour les jeunes de 15-24 ans. En 2005, selon l'enquête 1-2-3, ce taux est passé à **7,8 %** pour l'ensemble de la population et à **7,71 %** pour les jeunes de 15-24 ans.

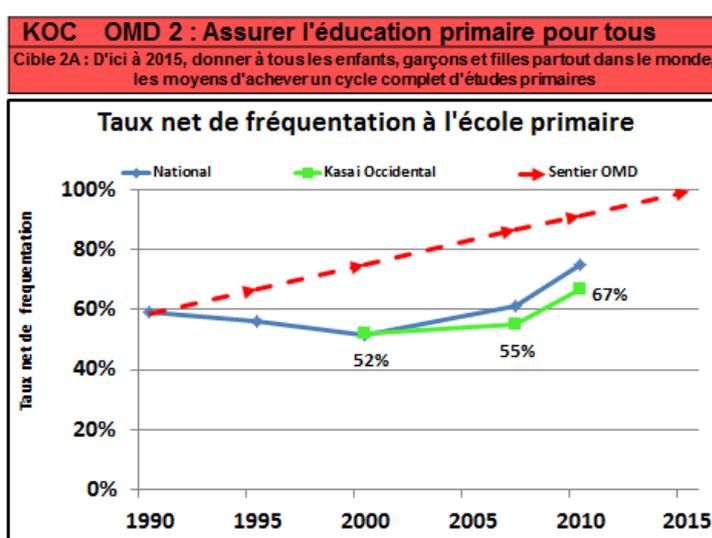
Le milieu rural est peu touché par le chômage des jeunes de 15 à 24 ans. En effet, ces faibles taux s'expliquent par l'importance de l'emploi agricole dans le secteur informel (environ 90% des emplois)

Les résultats de l'enquête 1-2-3 (2005) ont révélé que le chômage frappe davantage les jeunes diplômés du secondaire et du supérieur que les jeunes issus niveau primaire ou sans instruction. Les jeunes issus du supérieur sont plus enclins à attendre de trouver un emploi correspondant à leur qualification.

## OBJECTIF 2: ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

**Cible 2 A : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

### *Taux net de fréquentation à l'école primaire ( 6-11 ans)*



Source : MICS1 (1995), MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

Le taux net de scolarisation au primaire pour le Kasai Occidental a évolué positivement ; il était de **52 %** en 2000, de **55 %** en 2007 et de **67 %** en 2010 mais néanmoins ces taux sont restés inférieurs à la moyenne nationale

## TAUX D'ALPHABETISATION DES ADULTES DE 15 ANS ET PLUS

Tableau 1

	HOMME				FEMME			
	1995	2001	2005	2007	1995	2001	2005	2010
<b>Kasai Occidental</b>	84,5	84,1	81,9	87,4	55,2	56,8	48,6	50,1
<b>RDC</b>	82,5	81,2	79,0	85,8	54,1	55,9	52,0	58,9
<i>Source</i>	<i>MICS1 (1995)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>Enquête 1-2-3</i>	<i>EDS (15-49 ans)</i>	<i>MICS1 (1995)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>Enquête 1-2-3</i>	<i>EDS (15-49 ans)</i>

Les statistiques ci-dessus démontrent depuis 1995, le taux d'alphabétisation des femmes demeure inférieur à celui des hommes au Kasaï Occidental. L'analphabétisme des femmes est la conséquence directe à la fois de la faible scolarisation des filles et d'un accès limité aux programmes d'alphabétisation à cause de l'ignorance de l'existence desdits programmes, de l'importance des tâches quotidiennes imparties aux femmes et de certaines normes culturelles.

### OBJECTIF 3: PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

**Cible 3A : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.**

*Rapports filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur*

**Tableau 2**

	PRIMAIRE		SECONDAIRE		SUPERIEUR
	2005	2010	2005	2010	2005
<b>Kasai Occidental</b>	0,89	0,83	0,35	0,63	0,10
<b>RDC</b>	0,87	0,93	0,62	0,81	0,46
<i>Source</i>	<b>Enquête 1-2-3</b>	<b>MICS 4</b>	<b>Enquête 1-2-3</b>	<b>MICS 4</b>	<b>Enquête 1-2-3</b>

Au Kasaï Occidental, les rapports filles/garçons à l'école sont en défaveur des filles et ce désavantage s'accroît avec le niveau d'étude. En 2005 par exemple, on observe que près de 9 filles sur 10 garçons étaient inscrites au niveau primaire; cette proportion est tombée à 6 filles pour 10 garçons au niveau secondaire et à 1 fille sur 10 garçons au supérieur.

### ***Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole***

**Tableau 3**

	2001	2007
<b>Kasai Occidental</b>	13,19	29,20
<b>RDC</b>	20,60	34,40
<i>Source</i>	MICS 2	EDS

Les femmes travaillant dans le secteur non agricole sont peu nombreuses, elles sont estimées à **29,20 %** en 2007 contre **13,196 %** en 2001. Cette situation cache cependant des disparités importantes si l'on analyse les résultats par milieu de résidence. En effet, dans le milieu urbain, on constate que la majorité des femmes travaillent dans le secteur non agricole principalement dans le secteur des services. Dans le milieu rural par contre, la majorité des femmes évoluent dans le secteur agricole.

### ***Répartition des Députés Nationaux et Provinciaux par Sexe***

**Tableau 4**

	DEPUTES NATIONAUX			DEPUTES PROVINCIAUX		
	% FEMMES	% HOMME	EFFECTIFS	% FEMMES	% HOMME	EFFECTIFS
<b>Kasaï – Occ.</b>	<b>7,5</b>	<b>92,5</b>	<b>40</b>	<b>8,2</b>	<b>91,8</b>	<b>49</b>
<b>RDC</b>	<b>8,4</b>	<b>91,6</b>	<b>500</b>	<b>6,8</b>	<b>93,2</b>	<b>632</b>

*Source: Gender Office MONUC*

A la suite des élections législatives organisées en 2006, sur les 40 Députés Nationaux élus au Kasaï Occidental, il n'y a eu que 3 femmes (**7.5%**). A l'Assemblée Provinciale, sur les 49 Députés Provinciaux élus, il n'y a eu que 3 femmes. Ces données montrent qu'il y a faible participation de la femme aux instances de prise des décisions

#### **OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS**

**Cible 4 A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans**

##### *Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans*

**Tableau 5**

	QUOTIENT DE MORTALITE INFANTILE				MORTALITE INFANTO-JUVENILE		
	1998	2001	2007	2010	2001	2007	2010
<b>Kasai Occidental</b>	76	136	95	99	230	158	163
<b>RDC</b>	127	126	98	97	213	165	158
<i>Source</i>	<i>ELS (1998)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>

Le niveau de la mortalité des enfants de moins d'un an reste préoccupant au Kasaï Occidental.

En effet, le quotient de mortalité infantile est passé de **76** décès pour 1000 naissances vivantes en 1998 (**ELS : Etat des lieux de la Santé**) à **136** Décès pour 1000 en 2001, à **95** décès pour 1000 en 2007 à **99** décès pour 1000 en 2010.

Depuis l'an 2000, les taux de mortalité infanto-juvénile au Kasaï Occidental sont restés supérieurs à **150** décès pour 1000 naissances vivantes comme l'indique le tableau ci-haut.

## EVOLUTION DE LA VACCINATION DES ENFANTS DE 12 A 23 MOIS

**Tableau 6**

	Ayant reçu tous les vaccins				Vaccination contre la Polio		
	1998	2001	2007	2010	2001	2007	2010
<b>Kasai Occidental</b>	26,1	15,2	14,8	39	36,9	34,3	50
<b>RDC</b>	29,0	22,8	30,6	48	41,5	45,7	59
<i>Source</i>	<i>ELS (1998)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>

## EVOLUTION DE LA PROPORTION D'ENFANTS DE 12-23 MOIS VACCINES

**Tableau 7**

	Vaccination contre la Tuberculose				Vaccination contre la Rougeole			
	1998	2001	2007	2010	1998	2001	2007	2010
<b>Kasai Occidental</b>	57,5	45,9	67,0	73	53,5	36,9	45,4	54
<b>RDC</b>	62,1	53,1	71,7	85	58,5	46,4	62,9	72
<i>Source</i>	<i>ELS (1998)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>	<i>ELS (1998)</i>	<i>MICS2 (2001)</i>	<i>EDS 2007</i>	<i>MICS4 (2010)</i>

Selon l'OMS, un enfant est complètement vacciné lorsqu'il a reçu une dose de BCG (protection contre la tuberculose), trois doses de vaccin contre la poliomyélite, trois doses de DTCoq (Diphtérie, Tétanos et Coqueluche) et une dose du Vaccin contre la rougeole.

L'analyse de la couverture vaccinale se base donc sur les enfants ayant reçu tous ces différents vaccins.

Le niveau de vaccination reste très faible au Kasaï Occidental. Moins de la moitié des enfants de 12 à 23 mois a reçu l'ensemble des vaccins contre toutes les maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV). Ainsi, ces couvertures sont loin de l'objectif de **80 %** visé par le PEV.

On constate un dysfonctionnement du PEV de routine qui a comme conséquence la résurgence de certaines maladies épidémiologiques autre fois maîtrisées telles que la Rougeole et la Poliomyélite. Voici de façons non exhaustives, les facteurs influençant ce dysfonctionnement du PEV systématique:

- Les ruptures fréquentes des intrants et l'insuffisance de la chaîne de froid,
- Le nombre élevé des centres de santé privés dans le district sanitaire de Tshikapa (près de **80 %**)
- Insuffisance du personnel formé en gestion PEV,...

## **OBJECTIF 5 : AMELIORER LA SANTE MATERNELLE**

**Cible 5 A: Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle**

### **TAUX DE MORTALITE MATERNELLE**

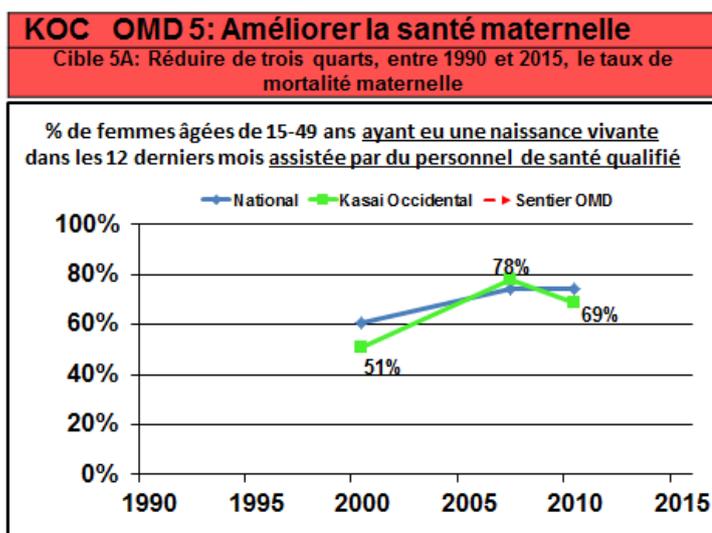
Toutes les enquêtes d'envergure nationale réalisées (MICS 1, MICS 2, MICS 4, EDS 2007,...) jusqu'à ce jour n'ont pas estimé le taux de mortalité maternelle pour toutes les provinces y compris le Kasaï Occidental. Pour la RDC, ce taux était estimé respectivement à **1837** décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en **1998** (Source : Etats de lieu de la Santé); à **1289** décès maternels en **2001** (EDS) et à **549** décès maternels en **2007**(EDS).

Cependant ces trois taux de mortalité estimés ne peuvent pas être comparables dans la mesure où ces trois enquêtes n'ont pas utilisées la même méthodologie de collecte des données.

## TAUX DES DECES MATERNELS EN MILIEUX HOSPITALIERS AU KASAÏ OCCIDENTAL

D'après les rapports d'activités du Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR/Kasaï Occidental), le taux de mortalité maternelle en milieu hospitalier était de **223** décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 2007 ; de **218** décès maternels en 2008, de **201** décès maternels en 2009 et de **131** décès maternels en 2010.

## POURCENTAGE DES FEMMES ASSISTEES PENDANT L'ACCOUCHEMENT PAR DU PERSONNEL DE SANTE QUALIFIE



Source : MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

Les études menées indiquent qu' au Kasaï Occidental, le taux d'accouchements assistés est passé de 51% en 2001 (MICS 2) à 78 % en 2007 (EDS) et se situe à 69% en 2010 (MICS 4).

### CONSULTATION PRENATALE

Les enquêtes montrent que le taux d'utilisation des services CPN a évolué positivement au Kasai Occidental entre les années 2000 et 2007 : **61,0** en 1998 (Etat des lieux de la Santé) ; **60, 4** en 2001 (MICS 1) et **89,6** en 2007 (EDS).

### CONSULTATION POSTNATALE

De toutes les grandes enquêtes, seule l'EDS 2007 a fourni des informations sur la consultation Postnatale. De cette étude, il résulte que très peu de femmes fréquentent les services de consultation postnatale après l'accouchement : 3% pour le Kasai Occidental.

## OBJECTIF 6 : COMBATTRE LEVIH / SIDA, LEPALUDISME ET LESAUTRES MALADIES

**Cible 6A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle**

### PREVALENCE DU VIH AU KASAI OCCIDENTAL

Il n'existe pas à ce jour les données sur la prévalence du VIH au Kasaï Occidental mais selon les rapports du Programme National

de Lutte contre le VIH ( PNLs), la prévalence au site sentinelle de Tshikapa s'élevait à **4,8 %** en 2008 et **4,3 %** en 2009

## **PREVALENCE DE TRANSMISSION DU VIH DE LA MERE A L'ENFANT (PTME)**

En rapport avec la prévention de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant, la Province du Kasai Occidental est loin d'atteindre l'objectif du millénaire y relatif. En effet, sur **777** maternités que compte la province, seulement **68** sites PTME sont organisés alors que l'idéal serait d'avoir un nombre des sites PTME correspondant à celui des maternités pour donner la chance à toutes les femmes qui utilisent les services CPN de se faire dépister.

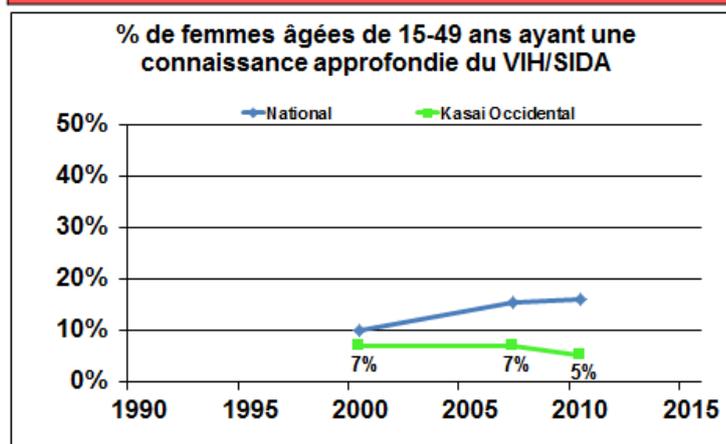
Les quelques sites PTME fonctionnels connaissent des ruptures fréquentes des intrants.

Selon les rapports d'activités du PNLs :

- Sur **127** femmes enceintes VIH + qui visitent les sites PTME, seulement **43** ont reçus la névirapine en **2008**
- Sur **159** femmes enceintes VIH + qui visitent les sites PTME, seulement **56** ont reçus la névirapine en **2009**
- Sur **180** femmes enceintes VIH + qui visitent les sites PTME, seulement **60** ont reçus la névirapine en **2010**

## CONNAISSANCE DU VIH/SIDA PAR LES FEMMES

**KOC OMD 6: Combattre le VIH/SIDA et le paludisme**  
 Cible 6A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle



Source : MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

En ce qui concerne la connaissance du SIDA, il apparaît que celle-ci reste faible. Entre 2001 (MICS 2) et 2007 (EDS), 7 % des femmes connaissaient le VIH/Sida et ses modes de transmission mais en 2010, ce taux a baissé à 5 %. Le faible taux des femmes ayant une connaissance approfondie du VIH/SIDA renforcent la féminisation de cette pandémie

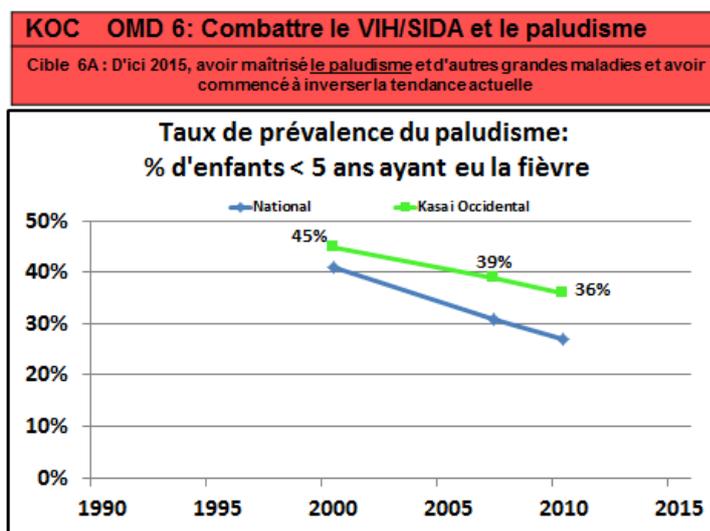
**Cible 8: D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle**

**MORBIDITE ET MORTALITE DUES AU PALUDISME/ KASAI OCCIDENTAL**

Le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité. Il compte également parmi les trois premières causes de mortalité dans les groupes les plus vulnérables, à savoir les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

La morbidité et la mortalité dues au paludisme sont très élevées au Kasaï Occidental. D'après le rapport de la 4<sup>ème</sup> Direction du Ministère de la Santé (Janvier 2010), sur **461.045** cas de paludismes répertoriés au Kasaï Occidental en 2008 dans les centres de santé sentinelles, **1.835** décès ont été enregistrés soit un taux de létalité de **0.4 %**

## PREVALENCE DU PALUDISME CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



Source : MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

En 2001, l'enquête MICS2 a fait état d'une proportion de 45 % d'enfants de moins de 5 ans souffrant de la fièvre les jours précédant l'enquête. Cette proportion a été estimée à 39 % par l'enquête EDS en 2007 et à **36 %** en 2010 (MICS 4)

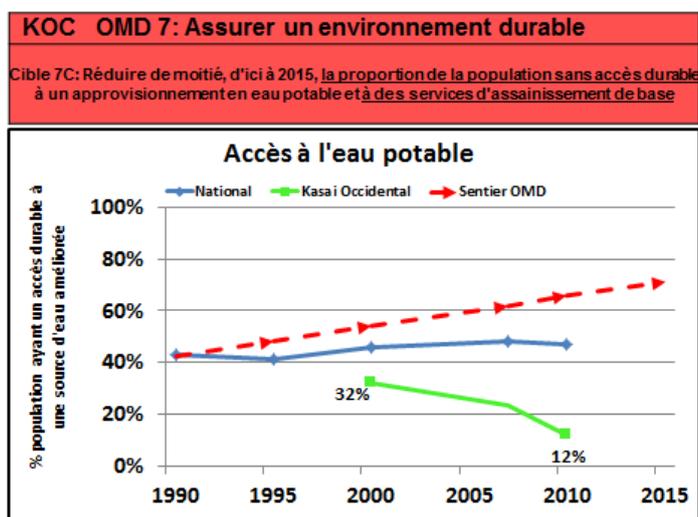
## POSSESSION ET UTILISATION DE LA MOUSTIQUAIRE IMPREGNEE D'INSECTICIDE

Seulement **6,6 %** des ménages du Kasaï Occidental possédaient au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) en **2007 (EDS)**. En 2010, cette proportion est passée à **28 %**(MICS 4).

Le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant dormi sous la MII la nuit précédant l'enquête était de 3,8 % en 2007 et de 20 % en 2010. Avec la campagne de distribution gratuite et massive des MII en cours au Kasaï Occidental, la possession et l'utilisation des MII s'améliorera sensiblement.

## OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

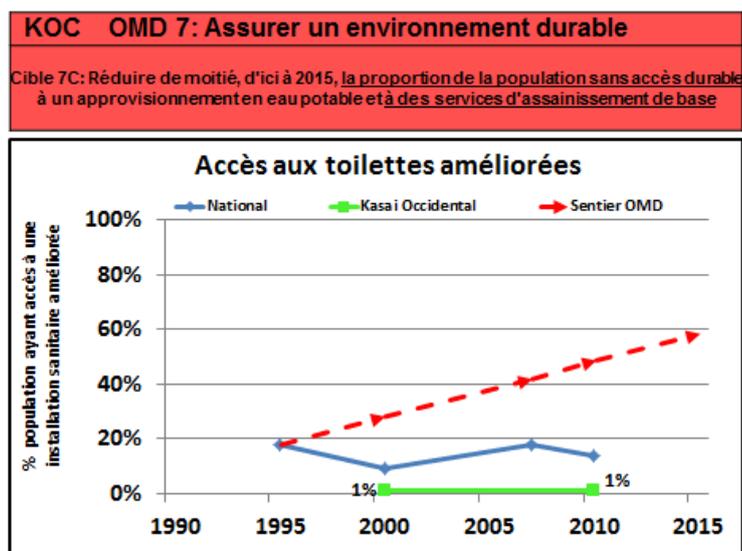
**Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population sans accès durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base**



Source : MICS1 (1995), MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

Le Kasaï Occidental est parmi les provinces ayant un très faible taux de desserte en eau potable.

En effet **31,6 %** de la population avaient accès à l'eau potable en 2001 (MICS 2) contre seulement **12 %** en 2010 (MICS 4). Dans ce secteur, la province prend une direction inverse au sentier tracé par l'OMD 7 comme l'indique le graphique dessus.



Source : MICS1 (1995), MICS2 (2001), EDS (2007), MICS4 (2010)

Depuis 2001 à ce jour, la proportion de la population qui a accès aux installations sanitaires hygiéniques (améliorées) est de **1%**.

**Cible 7.D : Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis**

## **POURCENTAGE DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEURS LOGEMENTS**

Au Kasaï Occidental, la plupart des ménages sont propriétaires de leurs logements (surtout en milieu rural) : **71,3 %** en 1995 (MICS 1); **87,6 %** en 2001 (MICS 2) et **86, 2 %** en 2005 ( 1-2-3).

## **Chapitre 3 : ATOUS ET CONTRAINTES MAJEURS DE DEVELOPPEMENT**

### **3.1. SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE**

#### **3.1.1. ATOUS MAJEURS**

- Présence des institutions judiciaires, pénitentiaires et auxiliaires de la justice ainsi que d'autres associations de la société civile y relatives
- Présence de structures étatiques et non étatiques acquises à la cause de la femme, des jeunes et engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA et toutes formes de violences faites à la femme et à la jeune fille.
- Existence des documents juridiques et réglementaires ainsi que des structures provinciales d'encadrement d'agents publics de l'Etat en province. Notamment les Divisions provinciales de l'administration publique ;
- Existence des lois et des textes réglementaires relatifs à la mise en œuvre du processus de la décentralisation et l'existence des institutions provinciales (gouvernement provincial et l'Assemblée provinciale) ;
- Présence de la CENI et des partenaires techniques et financiers engagés dans le processus électoral au Kasaï Occidental.

### 3.1.2. CONTRAINTES MAJEURES

- Mauvaise gouvernance (impunité, corruption)
- Pauvreté ;
- Faibles capacités humaines

## 3.2. SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

### 3.2.1. ATOUS MAJEURS

- La fertilité du sol à travers la province favorisant la pratique d'une agriculture diversifiée ;
- L'existence des indices des ressources minières, pétrolifères et celle des carrières importantes des matériaux de construction (moellon, gravier, sable, latérite...);
- Abondance des ressources en eau de surface et souterraine diversifiées dont la plupart sont navigables et existence des sites hydro électriques susceptibles de produire d'énormes quantité d'électricité et eau potable ;
- L'existence de l'air pur et du vent fréquent au dessus de nombreux cours d'eaux, lacs et dans la forêt sans oublier la présence régulière des rayons solaires.
- L'existence d'une végétation riche et diversifiée et une diversité des espèces animales. Bref de sites touristiques importants (chutes d'eau, plages, parc Salonga, foret équatoriale, ...), les fruits divers, les chenilles, les champignons sauvages.

### **3.2.2. CONTRAINTES MAJEURES**

- L'existence des érosions, de la dégradation continue du sol, des calamités naturelles et des conflits fonciers ;
- L'exploitation frauduleuse des minerais, les conflits et tracasseries fonciers, la perméabilité des frontières et la session des concessions minières à l'insu du pouvoir provincial par le gouvernement central et les chefs des terres ;
- Les inondations, les pollutions, dégradation halieutique et maladies d'origines hydriques ;
- Le braconnage, les conflits, les épizooties et les désastres naturels (calamités) ;
- L'exploitation sauvage, le déboisement fréquent et anarchique, la désertification continue au sud et feux de brousse, le réchauffement climatique, l'extinction de certaines espèces végétales et animales et l'absence des systèmes appropriés de conservation des produits alimentaires périssables.

### **3.3. SUR LE PLAN SOCIAL**

#### **3.3.1. ATOUS MAJEURS**

- La province du Kasaï Occidental a des services et les entreprises publiques et privées et celles d'économies mixtes ainsi que les organisations syndicales ;
- Accessibilités des populations aux soins de santé de qualité à partir du redécoupage des ZS et présence de quelques centres de nutrition pour les enfants mal nourris ;

- Présence des services d'urbanisme et habitat ;
- Dans la province du Kasaï Occidental, la femme exerce parfois le pouvoir et participe à la prise des décisions dans certaines circonstances ;
- La province dispose de structures organisationnelles des organes statutaires, des programmes système scolaire appuyés par les PTF (Unicef, CTB...), ainsi que des structures publique et privée

### **3.3.2. CONTRAINTES MAJEURES**

- Faible implantation des entreprises publiques, privées et celles d'économie mixte ;
- Accessibilité aux soins de santé difficile et coût élevé de soins et médicaments ;
- Absence d'une structure de coordination des actions des urbanismes et habitat ;
- La femme reste la plus exposée et la plus touchée par la pauvreté ;
- Non prise en charge des enseignants par les parents, la corruption et les infrastructures scolaires non viables.

### **3.4. SUR LE PLAN ECONOMIQUE**

#### **3.4.1. ATOUS MAJEURS**

- Le sol favorable à l'agriculture joue le rôle dans la relance de la croissance économique.
- Les réserves forestières à essences variées, celles de poissons dans les cours d'eau dans la partie Nord et Sud et les pâturages favorables à l'élevage de petit et gros bétail ;
- Le dynamisme de la population paysanne pour les travaux de champs et l'émergence de la dynamique communautaire ;
- Les foyers énergétiques favorables aux installations industrielles (projet construction du barrage hydroélectrique de Katende autres),
- La position géographique de la Province au centre de consommation et son ouverture aux provinces et pays voisins.

#### **3.4.2. CONTRAINTES MAJEURES**

- La confiscation des recettes provinciales par le gouvernement central, une législation défavorable et Les Conflits fonciers et inter éthiques, la perméabilité de frontières et les tracasseries administratives et policières dans plusieurs secteurs ;
- Les épizooties, les calamités naturelles, le réchauffement climatiques, le non respect de la législation de la pêche, vol, présence des râpasses et des serpents carnivores ;

- Le Trafic d'influence associé au non respect de la loi dans le domaine du commerce ;
- L'indisponibilité du courant électrique.

## CHAPITRE 4 : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### 4.1. VISION A LONG TERME

Les consultations participatives qui ont prélué à la mise en place de la SCRP au Kasaï Occidental ont indiqué clairement que la population de la Province dans son ensemble aspire à la reconstruction, à faire du Kasaï Occidental une province engagée sur la voie de la croissance économique, une oasis de paix et un espace de droit assurant des services de qualité à ses populations.

Par cette vision, la Province du Kasaï Occidental poursuit l'objectif ultime de l'amélioration effective et durable des conditions de vie de sa population. La finalité de ce programme consiste à réaliser le développement intégral de la Province et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cette vision qui sous-tend les objectifs du Plan Quinquennal provincial s'appuie d'une part, sur une philosophie partagée par toutes les filles et tous les fils de la Province, basée sur les valeurs sacrées, notamment :

- (i) le travail considéré comme la première forme de liberté et de moyen de réalisation personnelle pour s'affranchir de la pauvreté ;
- (ii) la solidarité, un des paradigmes majeurs de développement ;

- (iii) la paix et la sécurité comme préalable, à tout développement ; et d'autre part, sur des orientations fondamentales ci-après :
- a. (une population ayant accès aux services sociaux essentiels de base : Education, Santé, Hygiène et Assainissement, Eau potable ;
  - b. une jeunesse bénéficiant d'une éducation de haute qualité et de l'emploi ;
  - c. un secteur agricole dynamique, diversifié et moderne ;
  - d. une économie industrialisée, compétitive et pleinement intégrée dans la dynamique d'échanges inter et intra-provinciaux et nationaux ;
  - e. une croissance démographique maîtrisée ;
  - f. des institutions fondées sur une gestion transparente et décentralisée des compétences et des ressources.

Ainsi, avec la poursuite des efforts actuels et la détermination des autorités à réaliser une profonde transformation des structures socio-économiques de la Province, le Kasaï Occidental sera, en 2015, une entité dotée d'infrastructures sociales de base et de proximité qui garantissent aux ménages urbains et ruraux leurs droits fondamentaux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à une éducation de qualité, aux services énergétiques, aux services de santé de qualité, à la mobilité et aux infrastructures marchandes ainsi qu'à la sécurité.

## 4.2. OBJECTIFS GLOBAUX DU PLAN QUINQUENNAL

L'opérationnalisation du Plan Quinquennal 2011-2015 vise l'amélioration durable des conditions de vie des populations du Kasaï-Occidental dans un contexte de paix et de sécurité en s'attaquant aux principales causes de la pauvreté et de sa persistance.

Le Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 permet donc de disposer de la base de programmation nécessaire à certains objectifs intermédiaires concourant à l'atteinte dudit objectif.

Six objectifs globaux à savoir :

- (i) assurer la bonne gouvernance politique et administrative ;
- (ii) construire et réhabiliter les infrastructures de base ;
- (iii) assurer l'ouverture du corridor de Luiza sur la République d'Angola ;
- (iv) améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base de qualité ;
- (v) assurer un encadrement conséquent de la jeunesse,
- (vi) améliorer la desserte en eau potable et assainissement du cadre de vie.

Ces objectifs seront traduits en piliers stratégiques autour desquels graviteront les axes stratégiques, les objectifs spécifiques ainsi que les idées d'actions retenues prioritaires.

## 4.3. PILIERS STRATEGIQUES

### 4.3.1. PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET CONSOLIDER LA PAIX

<b>Gouvernance institutionnelle</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Renforcement des capacités des acteurs judiciaires</b>	<b>Améliorer la qualité des services de la justice</b> <b>Améliorer l'accès aux services de la justice</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation des acteurs de la justice ;</li> <li>- Programme de réinsertion sociale aux prisonniers (activités agricoles, pisciculture, ateliers ;</li><li>- Appui d'intégration de nouveaux magistrats dans la province ;</li><li>- Appui spontané de renforcement de conditions de vie du personnel judiciaire dans les territoires haut risque</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>- Réhabilitation des palais de justice de Kananga et Tshikapa ;</li><li>- Réhabilitation du bureau de division de la justice ;</li><li>- Réhabilitation maisons affectées aux magistrats et au personnel de la justice ;</li><li>- Réhabilitation des prisons ;</li><li>- Acquisition de 6 jeeps et 10 motos pour les magistrats et personnel judiciaires ;</li></ul> <p>Equipement de la division de la justice et des prisons en mobilier, ustensiles, matelas ;</p> <p>Equipement en outil informatique et consommables des structures réhabilitées et de la police judiciaire ;</p> <p>Construction des prisons ;</p>
--	--	---

		<p>Construction des tribunaux de paix ;</p> <p>Organisation mensuelle des réunions de concertation ;</p> <p>Apprentissage des métiers et l'éducation des enfants en conflit avec la loi</p>
<b>Gouvernance économique</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>. Renforcement de la gouvernance économique</b>	<b>Coordonner les actions sectorielles du PAP</b>	<p>Organisation des réunions de coordination des programmes de coopération (RDC-UNICEF et autres PTF) ;</p> <p>Organisation de la revue à mi-parcours ;</p> <p>Actualisation du PAP/DSCR-2</p> <p>Formation des cadres et agents de la division du Plan et du Budget ;</p>

	<p><b>Renforcement des capacités de la Division du Plan et du Budget</b></p> <p><b>Produire et améliorer les statistiques provinciales par l'INS</b></p>	<p>Implantation de la BMR à travers la province ;</p> <p>Renforcement des capacités de la BMR et de la chaîne des dépenses ;</p> <p>Équipement en matériels roulant et informatiques le ministère et la division du Plan et l'INS ;</p> <p>Procédure et renouvellement de la connexion de l'internet du Ministère/Division du Plan et INS ;</p> <p>Mise à jour banque de données sur les acteurs de développement dans la Province</p> <p>Amélioration de la qualité des données statistiques ;</p> <p>Facilitation des utilisateurs à l'accès aux statistiques ;</p>
--	--	---

		<p>Production des bulletins statistiques trimestriels, semestriels et annuels ;</p> <p>Organisation de la Journée Mondiale de la Statistique et de la Journée Africaine de la Statistique ;</p> <p>Réhabilitation du bâtiment INS ;</p> <p>Appui aux travaux du recensement général de la population ;</p> <p>Renforcement des capacités des agents et cadres de l'INS</p>
<b>Gouvernance administrative et politique</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Amélioration de la Gouvernance administrative et</b>	<b>Renforcer les capacités des Agents de l'Administration locale</b>	<p>Formation et recyclage des cadres et agents de la Province sur le mode de GAR ;</p> <p>Equipement du cabinet du Gouverneur, des</p>

<p><b>Politique</b></p>	<p><b>et Appuyer les institutions ad hoc</b></p> <p><b>Redynamiser les services de l'Etat civil</b></p> <p><b>Gérer efficacement les compétences, les personnels et les carrières</b></p>	<p>ministères, des divisions provinciales et des Entités déconcentrées en matériels informatiques et mobiliers ;</p> <p>Appui financier au fonctionnement des services provinciaux déconcentrés</p> <p>Construire des bureaux des officiers de l'état civil ;</p> <p>Informatisation et appui à l'unité statistique de la population de la Division de l'intérieur ;</p> <p>Engager, former et payer les officiers de l'état civil</p> <p>Promotion de la Gestion Axée sur les Résultats ;</p> <p>Evaluation annuelle des performances de</p>
-------------------------	---	---

	<p><b>Renforcement des capacités des Agents de l'Administration provinciale</b></p>	<p>tous les services administratifs ;</p> <p>Construire le parlement provincial</p> <p>Réhabiliter les bâtiments administratifs vétustes ;</p> <p>Réhabiliter les bâtiments administratifs vétustes ;</p> <p>Equiper et connecter à l'internet les services administratifs de la province et assurer les services ;</p> <p>Mise en place d'un système de motivation (primes au mérite, décorations) ;</p> <p>Formation et recyclage des agents et cadres de la Fonction Publique provinciale et des ETD sur le mode de gestion de la décentralisation ;</p>
--	---	---

		<p>Equipement des directions provinciales et des ETD en matériels informatiques et mobiliers ;</p> <p>Appui à l'implantation des directions provinciales et des organes territoriaux décentralisés ;</p> <p>Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur de la formation permanente des agents de l'Administration provinciale</p>
<b>Sécurité et Défense</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Amélioration du maintien de l'ordre public et restauration de l'autorité de l'Etat</b>	<b>Inculquer dans le chef de la population la culture de la paix et l'autorité de l'Etat</b>	<p>Création et fonctionnement du cadre permanent de concertation entre les provinces voisines ;</p> <p>Renforcement des capacités des membres de</p>

		<p>la commission des études des conflits des pouvoirs coutumiers ;</p> <p>Equipement des postes de DGM en kits informatiques, en matériels de communication et roulants ;</p> <p>Formation, recyclage et équipement des gardes frontaliers ;</p> <p>Construction des bureaux des Ciats et S/Ciats de la Police ;</p>
--	--	--

### 4.3.2. DIVERSIFIER L'ECONOMIE, ACCELERER LA CROISSANCE ET PROMOUVOIR L'EMPLOI

<b>Agriculture</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Relance de la production agricole</b>	<b>Promouvoir les cultures vivrières</b>	<p>Appui aux Agri multiplicateurs avec des semences des cultures vivrières ;</p> <p>Appui à l'organisation des coopératives de producteurs ;</p> <p>Distribution des Kits d'outils aratoires aux ménages agricoles ;</p> <p>Recyclage et remise en service des Moniteurs agricoles ;</p> <p>Réhabilitation et équipement du SENAMA ;</p> <p>Appui à l'organisation des coopératives de producteurs</p>





		<p>Formation des pêcheurs ;</p> <p>Appui à l'installation de chambres froides (crédit d'investissement)</p> <p>Développement de nouveaux matériels génétiques des espèces végétales, animales et halieutiques ;</p> <p>Appui à la recherche scientifique ;</p> <p>Réhabilitation des infrastructures et équipement des institutions de recherche ;</p> <p>Renforcement des capacités des chercheurs</p>
<b>Mines</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Promotion de l'exploitation semi industrielle et industrielle des mines</b>	<b>Renforcer les capacités du personnel</b>	<p>Formation et recyclage du personnel ;</p> <p>Équipement de l'administration des mines et des services spécialisés ;</p>

	<p><b>Renforcer les capacités techniques</b></p> <p><b>Certifier les substances minérales d'exploitation artisanale</b></p> <p><b>Encourager les détenteurs des titres</b></p>	<p>Mécanisation des NU et promotion des matriculés</p> <p>Obtention titres de propriété foncière des terrains du Ministère des mines ;</p> <p>Réhabilitation Musée Géologique et CRM et maintenance ;</p> <p>Construction d'un bâtiment pour les différents services miniers</p> <p>Délimitation des zones d'exploitation artisanale ;</p> <p>Identification des exploitants artisanaux et leur regroupement en coopératives ;</p> <p>Formation des exploitants artisanaux aux techniques d'exploitation, au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement ;</p>
--	--	--

	<p><b>de recherches à les transformer en titres d'exploitation</b></p> <p><b>Lutter contre le gel des gisements miniers</b></p> <p><b>Sensibiliser le staff</b></p>	<p>Identification des négociants ;</p> <p>Construction et déploiement dans 3 centres de négoce</p> <p>Identification des détenteurs de titres miniers et délimitation des concessions minières ;</p> <p>Assainissement des titres miniers (déchéance de titres) ;</p> <p>Etude de faisabilité d'une fonderie et facilitation secteur privée à créer une société</p> <p>Vulgarisation de la législation minière (code minier et ses mesures d'application) ;</p> <p>Contrôle et suivi des PAR, PGEP et EIE des sociétés minières (inspection minière et environnementale) ;</p>
--	---	--

		<p>Constitution d'un fonds provincial pour la réhabilitation de l'environnement dans les zones minières</p> <p>Séminaire sur le code minier ;</p> <p>Séminaires sur le code forestier ;</p> <p>Séminaire sur la législation foncière</p>
<b>Transport</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Développement des infrastructures de transport</b>	<b>Réhabiliter les routes nationales</b>	<p>Réhabilitation des routes provinciales en terre ;</p> <p>Réhabilitation de la route nationale ;</p> <p>Entretien des routes provinciales ;</p> <p>Réhabilitation et construction des ponts ;</p>

	<p><b>Appuyer la réhabilitation du réseau ferroviaire et installations SNCC existants</b></p>	<p>Entretien et balisage des voies fluviales de desserte agricole ;</p> <p>Création de 3 centres de formation</p> <p>Appui à la réhabilitation du port SNCC à Ilebo et 617 Km des voies ferrées et installation SNCC ;</p> <p>Appui à l'approvisionnement des magasins et des dépôts en pièces de rechange ;</p> <p>réhabilitation et extension des aéroports existants ;</p> <p>Réhabilitation des aérodromes</p>
--	---	--

<b>Energie</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Amélioration des</b>	<b>Améliorer l'Hydro</b>	Construction de la centrale hydro-électrique



		<p>Lukeni et Kasai ;</p> <p>Acquisition et montage des 4 centrales thermiques de 1000 KVA et implantation du réseau de distribution associé ;</p> <p>Construction de la ligne de 30 KV Tshimbulu-Dibaya -Mfuamba et environs ;</p> <p>Construction de 2 micro-centrales hydro-électriques de 2,6 MW chacune sur les rivières Miao et Lulua et implantation des réseaux ;</p> <p>Réhabilitation et renforcement des capacités de production de la centrale thermique et extension du réseau ;</p> <p>Acquisition de 5Km Câble MT et 10 Km Câble BT et extension réseau ;</p>
--	--	---

		<p>Acquisition du 3ème groupe électrogène de 1000 KVA ;</p> <p>Renforcement de la capacité de production de la centrale thermique</p> <p>Réalisation d'une étude de faisabilité sur les énergies nouvelles et renouvelables ;</p> <p>Identification des sites énergétiques ;</p> <p>Acquisition de 52 unités d'énergie solaire en électrification et en pompage d'eau</p>
<b>Industrie</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>

<p><b>Amélioration de l'organisation du suivi du secteur industriel</b></p>	<p><b>Renforcer les capacités en matière de la protection des droits de propriété intellectuelle</b></p>	<p>Réalisation d'une Etude approfondie sur l'état des lieux des industries existantes pour mieux identifier les besoins de restructuration et de renforcement des capacités ;</p> <p>Création d'une Banque de Données sur les savoirs traditionnels et les ressources à protéger par la propriété intellectuelle ;</p> <p>Mise en place d'un système de valorisation et de protection des produits spécifiques au Sud-Kivu par les indications géographiques</p>
<p><b>Communication et Médias</b></p>		
<p><b>Axes stratégiques</b></p>	<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p><b>Idées d'actions</b></p>
<p><b>Amélioration/modernisation de la Communication et Media</b></p>	<p><b>Organiser et gérer l'espace communicationnel</b></p>	<p>Appui à l'élaboration d'une cartographie provinciale de radios et de télévisions ;</p> <p>Appui en 2 Kits informatiques et une moto à la Division Provinciale ;</p>

		<p>Appui aux 37 Radios de la Province, 7 Réseaux de communication et d'autres Structures de la participation communautaire pour la promotion de 5 pratiques clés en vue d'un changement de comportement ;</p> <p>Dotation d'un émetteur Radio et TV et d'un studio mobile à la RTNC ;</p> <p>Renforcement des capacités de prestataires des médias privés et officiels</p>
--	--	--

### 4.3.3. AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN

<b>Education/EPSP</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Renforcement des capacités d'offre et de demande d'éducation dans le préscolaire, le primaire, le secondaire et l'enseignement technique et professionnel</b>	<b>Appuyer les communautés locales pour le développement de l'éducation de la petite enfance</b>  <b>Universaliser l'enseignement primaire</b>  <b>Inclure les exclus du système éducatif</b>	Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'accélération de l'inscription des enfants, filles et garçons en âge préscolaire et scolaire ;  Appui à la Construction et équipement des nouveaux espaces communautaires d'éveil (ECE)  Réduction et suppression progressive des frais scolaires ;  Sensibilisation communautaire sur la scolarisation des filles, des garçons, des enfants en situation de handicap Réalisation d'une étude pour l'identification des exclus du système éducatif ;

<p><b>Amélioration de la qualité et la pertinence des enseignements dans le primaire et le secondaire</b></p>	<p><b>Renforcer les capacités d'accueil du système</b></p> <p><b>Renforcer les capacités des enseignants (y compris les encadreurs des ECE et les éducatrices des écoles maternelles), des chefs d'établissement et des inspecteurs</b></p>	<p>Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants exclus</p> <p>Appui aux AGR scolaires de 175 EP pour la prise en charge scolaire des OEV scolarisés</p> <p>Construction/réhabilitation de 175 écoles primaires et secondaires, et leur équipement en mobiliers de base ;</p> <p>Équipement des anciennes écoles publiques de la Province en bancs pupitres et en tableaux noirs ;</p> <p>Construction/réhabilitation et équipement des écoles techniques et professionnelles ;</p> <p>Construction des écoles pilotes adaptées à l'enseignement spécial (enfants en situation de handicap)</p>
---	---	--

		<p>Organisation des sessions de Formation pour encadreur des ECE et éducatrices des écoles maternelles ;</p>
--	--	--

		<p>Recrutement et formation des inspecteurs de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et en enseignement spécial;</p>
--	--	---

Renforcement des capacités des enseignants de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et en enseignement spécial ;

Appui des écoles en matériels didactiques, supports pédagogiques, équipement en kits informatiques, d'insertion sociale et matériels récréatifs

Dotation des écoles scientifiques, techniques professionnelles en laboratoires, ateliers et outils agricoles (de 5 biochimie, de physique, mécanique, électricité et électronique, menuiserie, maçonnerie, agricole, agroalimentaire5 biochimie, de physique, mécanique, électricité et électronique, menuiserie, maçonnerie, agricole,

agroalimentaire, TIC,....) ;

Etat de lieu des formations organisées dans les ISP pour les enseignants du secondaire ;

Organisation des sessions de formation des formateurs de l'enseignement technique aux nouveaux curricula (options techniques industrielles et commerciales) ;

Organisation d'une session de formation au bénéfice des enseignants aux nouveaux curricula (options agricoles : Agri. Générales, Vétérinaire, Nutrition, Industrie alimentaire, Horticulture, Agroforesterie)

<b>Renforcement de la gouvernance institutionnelle (Pré-primaire, primaire et secondaire)</b>	<b>Optimiser et actualiser les programmes d'études au primaire et au secondaire</b>	
---	---	--

**Réviser et actualiser les programmes du secondaire technique et de la formation professionnelle**

Mise en place et fonctionnement d'une structure de suivi et de planification de la réforme curriculaire de l'éducation de base ;

Etat de lieu des programmes du secondaire ;

Impression et diffusion des programmes actualisés du secondaire

	<b>Gérer les ressources humaines</b>	<p>Etat de lieu des programmes des secondaires techniques ;</p> <p>Appui du SERNAFOR en équipements et matériels pédagogiques ;</p> <p>Achat et mise à disposition des manuels pour l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire ;</p>
--	--------------------------------------	---

<p><b>Promotion de l'éducation formelle</b></p>	<p><b>Gérer les ressources matérielles de la province du Kasai Occidental</b></p> <p><b>Gérer efficacement</b></p> <p><b>Renforcer l'implication des communautés dans la gestion de l'école</b></p>	<p>Achat et mise à disposition des guides pédagogiques pour l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ;</p> <p>Distribution des manuels scolaires et guides pédagogiques dans les écoles</p> <p>.</p> <p>Recrutement, mécanisation et paiement des</p>
---	---	---

	<p><b>Réduire le taux d'analphabétisme des enfants</b></p>	<p>enseignants de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'enseignement spécial ;</p> <p>Recrutement, mécanisation et paiement du personnel qualifié pour le besoin des divisions et sous-divisions ;</p> <p>Formation des cadres des provinces éducationnelles en gestion axée sur les résultats, en gestion pédagogique, administrative, financière et en planification ;</p> <p>Organisation des états généraux de l'EPSP</p> <p>Equipement des bureaux techniques de l'EPSP en Kits informatiques, en mobiliers, et en matériels roulants</p>
--	--	---

		<p>organisation des assises de la commission provinciale de la promotion scolaire ;</p> <p>Appui logistique à la production des annuaires statistiques de l'EPS ;</p> <p>Création et construction d'un IFCEPS ;</p> <p>Elaboration d'une carte scolaire rationnelle ;</p> <p>Suivi et évaluation des actions menées ;</p> <p>Etude de faisabilité de la mise en place du système d'information pour la Gestion de</p>
--	--	---

		<p>l'Education (SIGE) ;</p> <p>Intervention d'urgence dans les écoles frappées par les catastrophes naturelles, calamités et/ou accidents majeurs</p> <p>Organisation des sessions de renforcement des capacités des gestionnaires d'écoles et des COPA aux règles et principes de gestion des ressources des écoles</p> <p>Construction et équipement des centres de rattrapage scolaire</p>
--	--	---

<b>Education/ESU</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Assainissement des établissements universitaires publics et privés</b>	<p><b>Accroître l'accès à l'enseignement Supérieur et Universitaire</b></p> <p><b>Renforcer les capacités</b></p>	<p>Construction/ réhabilitation des auditoriums, laboratoires, cliniques et centres de santé et leur équipement en mobiliers de base ;</p> <p>Connexion Internet et abonnement signal ;</p> <p>Création d'un centre des ressources pédagogiques (numérique) ;</p> <p>Equiper les établissements de l'ESU en Kits informatiques et groupes électrogènes (17 KWH) ;</p>

	<p><b>institutionnelles, techniques et humaines dans les Universités et Instituts supérieurs</b></p> <p><b>Développer les programmes de l'ESU et promouvoir les pôles d'excellence</b></p>	<p>Construction/réhabilitation de bibliothèques et leur équipement en ouvrages spécialisés</p> <p>Organisation des sessions de formation des cadres de l'ESU ;</p> <p>Organisation des sessions de renforcement des capacités des enseignants en Pédagogie Universitaire ;</p> <p>Renforcement des capacités des enseignants dans l'utilisation des tics à des fins pédagogiques et scientifiques dans l'élaboration et gestion des projets ;</p> <p>Equipements des Universités et Instituts Supérieurs en Kits Informatiques, Bureau</p> <p>Introduction des thèmes transversaux (VIH/SIDA, Genre, Equité, ...) dans les curricula ;</p>
--	--	--

		Appui aux pôles d'excellence thématique
<b>Santé</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Renforcement du leadership, de la gouvernance et de l'intersectorialité</b>	<p><b>Dynamiser le CPP-SS d'ici fin 2015</b></p> <p><b>Développer les capacités de réponse de la DPS et DS à appuyer le niveau opérationnel d'ici fin 2015 dans le cadre de la gestion des organes de pilotage</b></p> <p><b>Développer les capacités de</b></p>	<p>Fonctionnement du Comité Provincial de Pilotage du Secteur de la Santé (tenue des réunions ;</p> <p>Amélioration de la gestion et du fonctionnement des FOSA</p>

<p><b>Développement des 22 Zones de Sante et continuité des soins</b></p>	<p><b>réponse de la DPS et DS à appuyer le niveau opérationnel d'ici fin 2015 dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance</b></p> <p><b>Développer les zones de santé et des structures provinciales d'appui d'offres des soins du niveau périphérique</b></p> <p><b>Développer les zones de santé et des structures provinciales d'appui d'offres des soins du</b></p>	<p>Amélioration de la gestion et du fonctionnement des FOSA (2) ( Aspect planification, suivi et évaluation)</p> <p>Couverture des ZS en services de santé avec PMA et PCA complet et de qualité ;</p> <p>Renforcement de la capacité de desserte du CPTS (Approvisionnement) et du fonctionnement du laboratoire associé à la</p>
---	---	--

	<p><b>niveau périphérique dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations</b></p> <p><b>Développer les zones de santé et des structures provinciales d'appui d'offres des soins du niveau périphérique dans le cadre d'appui des zones de santé en interventions publiques</b></p> <p><b>Renforcer les capacités du Comité Provincial de crise en gestion des urgences</b></p>	<p>transformation du CHK en Hôpital Provincial de Référence</p> <p>Couverture des ZS en services de santé avec PMA et PCA complet et de qualité ( Aspect qualité proprement dite)</p> <p>couverture des Zs en interventions de santé</p>
--	--	--

<p><b>Appui au système sanitaire pour le développement des Zones de Sante</b></p>	<p><b>humanitaires d'ici fin 2015</b></p> <p><b>Développer les zones de santé et des structures provinciales d'appui d'offres des soins du niveau périphérique dans le cadre de renforcement de la participation communautaire à l'action</b></p> <p><b>Renforcer la capacité de desserte de deux CDR existantes (implantation de deux dépôts relais, dotation en véhicules) pour assurer la livraison</b></p>	<p>publiques (excepté Sécutrans)</p> <p>Augmentation des capacités logistiques de réponse aux épidémies et catastrophes du comité provinciale de crise du Kasai Occidental</p>
---	--	--

	<p><b>Rationaliser le financement pour la santé</b></p> <p><b>Développer les zones de santé et les structures provinciales d'appui d'offres des soins du niveau périphérique dans le cadre d'amélioration/modernisation des infrastructures et équipements du MSP</b></p>	<p>Amélioration de la participation communautaire et promotion des services de santé</p> <p>Application de mesures de développement des ressources humaines en province (formation, primes et salaires, utilisation..) ;</p> <p>Renforcement de la capacité de desserte de</p>
--	---	--

	<p><b>Mettre en œuvre le plan de renforcement du SNIS de la Province du Kasai Occidental</b></p>	<p>deux CDR existantes (implantation de deux dépôts relais, dotation en véhicules pour assurer la livraison)</p> <p>Coordination du financement pour la santé pour une meilleure rationalisation</p> <p>Couverture des ZS en services de santé avec PMA complet et de qualité ( Aspect 'qualité' proprement dite) ;</p> <p>Renforcement de la capacité de desserte du CPTS (Approvisionnement) et du fonctionnement du laboratoire associé à la</p>
--	--	---

		<p>transformation du CHK en Hôpital Provincial de Référence (volet infrastructures)</p> <p>Intégration du nouveau cadre normatif SNIS, rationalisation du SNIS et amélioration de la qualité de l'information sanitaire</p>
<b>VIH/SIDA</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Renforcement du cadre institutionnel et de gestion du système</b>	<p><b>Assurer la coordination</b></p> <p><b>Améliorer l'accès universel</b></p>	<p>Renforcement des systèmes de base pour la lutte contre le sida ;</p> <p>Renforcement des structures de coordination ;</p> <p>Amélioration de la gestion des ressources ;</p> <p>Production et gestion de l'information</p>

	<p><b>aux soins et traitement</b></p> <p><b>Réduire la transmission des IST et du VIH (Prévention)</b></p> <p><b>Réduire l'impact socioéconomique du VIH/Sida</b></p>	<p>stratégique</p> <p>Amélioration de la prise en charge médicale ;</p> <p>Prise en charge psychosociale et soins à domicile</p> <p>Réduction de la transmission du VIH par voie sanguine ;</p> <p>Renforcement de l'accès aux services de prévention pour les populations clés à risque élevé ;</p> <p>Réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant</p> <p>Réduction de l'impact économique du VIH ;</p> <p>Promotion d'un environnement luttant contre la stigmatisation et la discrimination ;</p> <p>Prise en charge des OEV</p>
--	---	---

<b>Eau et Assainissement</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Accès à l'eau potable</b>	<b>Augmenter l'accessibilité à l'eau potable</b>	Réhabilitation et renforcement de la capacité des centres de production existants ;  Réhabilitation des réseaux de distribution d'eau
<b>Bâtiments publics</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Construction et Réhabilitation des bâtiments publics</b>	<b>Construire et Réhabiliter les bâtiments publics</b>	Construction des maisons sociales ;  Réhabilitations des stades sportifs ;  Construction des morgues ;  Construction d'un bâtiment administratif pour la Division Provinciale du Plan
<b>JEUNESSE ET SPORT</b>		

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Idées d'actions
<p><b>Renforcement des capacités de la Division</b></p> <p><b>Appui à l'insertion des jeunes dans le tissu économique national</b></p> <p><b>Formation,</b></p>	<p><b>Renforcer les capacités de la Division provinciale et des centres de formation</b></p> <p><b>Construire un centre d'apprentissage des métiers des jeunes</b></p> <p><b>Former et insérer les jeunes</b></p>	<p>Renforcement des capacités institutionnelles de la Division Provinciale ;</p> <p>Renforcement des capacités institutionnelles dans les centres de formation ;</p> <p>Réhabilitation de 3 centres existants dans la ville de Kananga ;</p> <p>Réhabilitation des bureaux de la Division provinciale ;</p> <p>Acquisition des sites ;</p> <p>Construction des centres ;</p> <p>Equiperment des centres construits</p> <p>Elaboration d'un plan stratégique d'insertion professionnelle des jeunes ;</p> <p>Vulgarisation et opérationnalisation du plan</p>

<p><b>sensibilisation et insertion des jeunes</b></p>	<p><b>Réhabiliter les infrastructures sportives</b></p>	<p>stratégique d'insertion professionnelle des jeunes ;</p> <p>Sensibilisation des jeunes à fréquenter les centres de formation ;</p> <p>Formation maçonnerie et menuiserie ;</p> <p>Formation en coupe couture ;</p> <p>Kits de réinsertion dans le métier de jeunes formés ;</p> <p>Octroi crédits aux jeunes formés ;</p> <p>Suivi des jeunes réinsérés dans les corps de métiers</p> <p>iliter 1 stade par territoire ;</p> <p>Réhabilitation et Modernisation du stade de</p>
---	---	--

<p><b>Promotion du sport</b></p>		<p>Kananga ;</p> <p>Construction d'un stade provincial olympique ;</p> <p>Appui au développement du sport dans les écoles et universités, et à l'Ecofoot provinciale ;</p>
----------------------------------	--	--

**GENRE, FAMILLE ET ENFANT**

<p><b>Axes stratégiques</b></p>	<p><b>Objectifs spécifiques</b></p>	<p><b>Idées d'actions</b></p>
<p><b>Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes</b></p>	<p><b>Renforcer les capacités des femmes en leadership</b></p>	<p>Renforcement des capacités techniques et managériales des femmes leaders ;</p> <p>Formation des femmes maraîchères de la ceinture verte Ville de Kananga et Equipement en Kits d'outils aratoires, semences</p>

<p><b>Vulgarisation des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux questions de la famille, de la</b></p>	<p><b>Lutter contre les violences faites à la femme et à la jeune fille</b></p> <p><b>Renforcer les capacités des sensibilisateurs et vulgarisateurs sur les techniques de plaidoyer, de sensibilisation et de communication</b></p> <p><b>Promouvoir les droits des enfants sur l'enregistrement des naissances</b></p>	<p>améliorées ;</p> <p>Réhabilitation du bâtiment de la Division de genre ;</p> <p>Appui logistique de la Division de genre en matériels roulants Véhicules, Motos, Vélos et Kits Informatiques ;</p> <p>Mission de suivi et évaluation des actions/Genre</p> <p>Vulgarisation de la loi relative aux violences sexuelles auprès des communautés de base ;</p> <p>Formation professionnelle en coupe et couture, savonnerie et teinturerie appui en kits de réinsertion des filles mères désœuvrées et non scolarisées et autres femmes vulnérables ;</p> <p>Renforcement des capacités des membres du</p>
--	--	--

<p><b>femme et de l'enfant</b></p>		<p>Conseil Provincial de la femme et de l'enfant  Formation des vulgarisateurs et sensibilisateurs ;</p> <p>Sensibilisation sur les lois en vigueur en matière de protection ;</p> <p>Production et diffusion des émissions et documentaires sur la LPPE ;</p> <p>Mission de suivi et évaluation des actions réalisées sur terrain</p> <p>Sensibilisation des parents en CDE et LPPE ;</p> <p>Renforcement de capacités des membres des réseaux des leaders communautaires ;</p> <p>Célébration des événements en faveur du genre ;</p>
------------------------------------	--	---

<b>PROTECTION SOCIALE ET ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNERABLES</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Amélioration de l'accès aux services sociaux et réduction de la vulnérabilité</b>	<b>Réduire le taux élevé d'analphabétisme des jeunes, adultes et des enfants non scolarisés</b>	<p>Organisation de la formation des encadreurs et éducateurs sociaux des CPS officiels et privés partenaires sur les interventions sociales ;</p> <p>Scolarisation des enfants vulnérables ;</p> <p>Appui financier aux centres d'éducation non formelle ;</p> <p>Organisation du recyclage des agents alphabétiseurs en cours d'emploi ;</p> <p>Réhabilitation de centre d'éducation non formelle existante (C.A et CPS)</p>

	<p><b>Redynamiser les activités de la Division Provinciale des Affaires Sociales et Solidarité Nationale</b></p>	<p>Acquisition d'une JEEP 4x4 et 3 MOTO DT de la Division ;</p> <p>Formation et renforcement des capacités des agents de la Divas ;</p> <p>Renforcement du système de suivi-évaluation de DIVAS</p> <p>Prise en charge de 7500 Orphelins et Enfants Vulnérables ;</p> <p>Accompagnement des OEV aux services sociaux de base de qualité (Education non formelle et soins médicaux)</p> <p>Appui aux familles des OEV pour améliorer leurs situations économiques en AGR ;</p> <p>Réintégration socio économique des OEV ;</p> <p>Appui à la formation en métiers à 3000 OEV ;</p>
--	--	---

	<p><b>Renforcer les capacités des structures pour la prise en charge holistique des orphelins et/ou enfants vulnérables</b></p>	<p>Assistance en vivres et non vivres aux vieillards ;</p> <p>Assistance en vivres et non vivres aux PVV H</p>
--	---	--

	<p><b>Appuyer les familles des OEV pour améliorer leurs situations économiques en AGR</b></p>	
--	---	--

--	--	--

#### 4.3.4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

<b>Environnement</b>		
<b>Axes stratégiques</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Idées d'actions</b>
<b>Gestion durable des ressources environnementales</b>	<p><b>Renforcer les capacités techniques des cadres et agents</b></p> <p><b>Informer, Eduquer et Communiquer dans le cadre de la lutte contre les pollutions et la gestion de l'assainissement</b></p> <p><b>Mettre en place les ouvrages</b></p>	<p>Formation et recyclage des cadres et agents des services de l'environnement ;</p> <p>Equiper les bureaux en fournitures, matériels informatiques et roulants ;</p> <p>Animation à la radio ;</p> <p>Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion du secteur ;</p> <p>Extension du système d'évacuation des eaux usées et pluviales</p> <p>Vulgarisation de la loi relative à la gestion de l'environnement</p>

<p><b>Gestion durable des ressources naturelles (biodiversité)</b></p>	<p><b>d'assainissement</b></p> <p><b>Informé, Eduquer et Communiquer dans le cadre de la protection de la forêt et des biens durables</b></p> <p><b>Préservation et gestion rationnelle de la forêt</b></p> <p><b>Lutter contre la dégradation des terres dans le cadre de réduction des émissions des gaz a effets de serre</b></p>	<p>Renforcement des capacités et formation des cadres et acteurs sociaux</p> <p>Reboisement urbain, péri urbain et rural</p> <p>Création des forêts artificielles</p> <p>culture du vétiver et des bambous de Chine ;</p> <p>Lutte anti-érosive</p> <p>Formation et recyclage des cadres en techniques des cultures sous couverture végétale ;</p> <p>Pratique de l'agroforesterie ;</p> <p>Mise en place d'un système d'assainissement et lutte contre la pollution</p> <p>Conservation et gestion durable des forêts ;</p> <p>Formation des cadres et agents en</p>
--	--	---

<p><b>Atténuation des effets du changement climatique</b></p>	<p><b>Diffuser des variétés résistantes à la sécheresse</b></p> <p><b>Stabiliser le sol dans le cadre de la réduction de la déforestation et la dégradation des forêts</b></p> <p><b>Gérer durablement l'environnement dans le cadre de lutte contre la dégradation des terres (des écosystèmes)</b></p> <p><b>Gérer durablement les ressources naturelles</b></p>	<p>vulgarisation des techniques de régénération des forêts ;</p> <p>Vulgarisation de la revue institutionnelle ;</p> <p>Promotion des énergies alternatives ;</p> <p>Restauration des systèmes agro-sylvo-pastoraux</p>
---	--	---

<p><b>Adaptation aux changements climatiques</b></p>	<p><b>Conserver la biodiversité (Protection de la biodiversité et diffusion des variétés résistantes à la sécheresse)</b></p> <p><b>Réaliser les ouvrages dans le cadre de la gestion intégrée des ressources en eaux</b></p> <p><b>Inventorier les sites dans le cadre du développement de l'accès à l'énergie (système décentralisé d'énergie renouvelable)</b></p> <p><b>Former les cadres et acteurs</b></p>	<p>Renforcement des cadres à la sensibilisation de la population sur la conservation de la biodiversité ;</p> <p>Mise en place des sources d'eau</p> <p>Réhabilitation des ressources naturelles (eaux</p>
--	--	--

	<p><b>sociaux dans le cadre de la gestion des risques naturels</b></p> <p><b>Former les cadres et agents techniques dans le cadre de renforcement des capacités des services de météorologie</b></p>	<p>et forêts)</p> <p>Mise en œuvre des programmes d'information, éducation et communication ;</p> <p>Renforcement des capacités des travailleurs et acteurs sociaux</p>
--	--	---

		Identification des agents à former ; Ciblage des sites
--	--	---

## CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

### 5.1. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE

La réalisation des objectifs visés nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de stratégies et politiques ainsi que d'un programme d'investissements adéquat en volume et en qualité.

La mise en œuvre du Plan quinquennal de la Province requiert nécessairement la mobilisation des énergies de tous les acteurs et partenaires de développement ; d'où la nécessité de construction de nouveaux partenariats, surtout entre le secteur public-privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers opérant dans la province en spécifiant clairement les rôles des uns et des autres.

#### 1. LES STRUCTURES ETATIQUES

Au niveau national, le **Gouvernement Central** devra allouer et rétrocéder à la Province les ressources financières telles que prévues par la loi (rétrocessions, subventions, dotations, etc.).

Au niveau Provincial, l'**exécutif** aura comme attributions : (i) appuyer la réalisation des projets ; (ii) mobiliser les recettes provinciales et locales ; (iii) assurer la coordination et la cohérence des politiques ; (iv) mettre en place les espaces de concertation en homogénéisant les procédures ; (v) procéder à la reddition des comptes auprès de la population à travers les organes délibérants ; (vi) renforcer le partenariat avec d'autres acteurs ; (vii) capitaliser les expériences acquises en matière

d'interventions des partenaires ; (viii) améliorer l'environnement des affaires au profit du secteur privé ; (ix) instaurer un dialogue inclusif entre les acteurs.

## 2. LE SECTEUR PRIVE

En tant que vecteur de croissance et de l'emploi, le secteur privé qui comprend le monde associatif structuré ou non structuré, les commerçants, les entrepreneurs, les artisans et autres acteurs, devra : (i) Influencer sur une croissance durable par la création des emplois dignes et exploiter son potentiel afin de contribuer efficacement à la croissance par l'augmentation du revenu territorial (cfr. schéma des flux financiers-profil économique); (ii) offrir des opportunités aux populations pour que ces dernières puissent en tirer profit par l'augmentation du pouvoir d'achat ; (iii) stimuler la productivité par l'accès aux technologies et pratiques de gestion moderne favorisant l'innovation ; (iv) s'intégrer dans les activités commerciales avec le secteur privé des provinces et pays voisins pour stimuler les investissements directs étrangers afin d'augmenter la productivité et générer d'autres avantages grâce à de nouvelles connaissances et compétences tout en réduisant les facteurs de risque et de vulnérabilité des pauvres.

3. La **société civile** dans son ensemble, y compris la diaspora, s'impliquera dans la réalisation et le suivi des actions du Plan Quinquennal par le renforcement du partenariat avec tous les acteurs et partenaires de développement.

4. Les **partenaires techniques et financiers**, notamment les ONGs internationales de développement et les agences de coopération bilatérale et multilatérale, devront : (i) renforcer les capacités des structures institutionnelles ; (ii) assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives de développement ; (iii) assurer l'appui matériel, financier et technique nécessaire à travers toute la Province ; (iv) veiller à la concertation de tous les intervenants et à la participation effective des populations dans la mise en œuvre et le suivi des actions du Plan Quinquennal ; (v) favoriser l'émergence et la promotion de l'économie locale ; (vi) redéfinir les modalités d'appui et de soutien au secteur privé afin que ce dernier réalise des avantages substantiels et durables en faveur des populations.

## 5.2 FINANCEMENT DU PLAN

Le financement du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi (2011-2015) de la Province à travers les outils opérationnels à savoir le Programme d'Actions Prioritaires, le Budget d'Investissement Provincial, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) est l'œuvre de tous les acteurs de développement : le Gouvernement Central, le Gouvernement Provincial, le Secteur Privé, la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers.

1. Le cadrage du Plan de développement provincial devrait permettre de déterminer le profil des agrégats macroéconomiques de la Province compatibles avec les choix indiqués dans la Stratégie Provinciale de Croissance et de l'Emploi.

Ce cadre permettra également de présenter le financement global de la stratégie.

2. L'évaluation des coûts des différentes interventions et actions nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan (**estime un besoin de financement à 1,057 milliards de dollars US**) sur la période 2011-2015. Ce Plan présente un niveau de mobilisation prévisionnelle de (**306,6 millions de dollars**) du total avec un fort appui de la Province (**193,5 millions**), ce qui traduit encore la tendance à l'autonomie de la province et l'indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Les contributions du Pouvoir Central et des Bailleurs sont respectivement estimées à **60,4 millions de dollars US et 43,09 millions. Tandis que celle à rechercher est estimée à 746,2 millions de dollars.**

3. Les besoins de financement pour la mise en œuvre de ce Plan qui ont été appréhendés à travers des mesures prioritaires et des projets, identifiés dans le PAP, ont été comparés aux ressources disponibles dans les programmes existants. En liaison avec le niveau des investissements existants, les estimations des actions débouchent sur une programmation des dépenses non soutenables.

### 5.3. ANALYSE DES RISQUES

Les risques sont liés à la gouvernance, à la décentralisation et au processus participatif

### 5.3.1 : LA GOUVERNANCE

La bonne gouvernance politique, à savoir la consolidation de la paix sur tout le territoire provincial, constitue la base sur laquelle toutes les stratégies devront se greffer. Une bonne gestion des rapports entre les organes délibérants et les organes exécutifs au niveau provincial et des Entités territoriales Décentralisées est aussi un défi majeur de la gouvernance politique, gage de la mise en œuvre et du suivi efficace de la stratégie provinciale de lutte contre la pauvreté. En effet, les conflits inter institutionnels peuvent facilement porter atteinte à la réalisation de l'objectif de développement de la province.

La gouvernance économique et financière est le deuxième défi majeur à relever pour la mise œuvre et le suivi de la stratégie de la réduction de la pauvreté, car l'amélioration des conditions sociales de la population passe par une gestion économique et financière rigoureuse à tous les échelons de la province. A cet effet, la croissance économique qui se traduit par l'augmentation de la production de la province est une exigence incontournable. Il en est de même de l'allocation régulière des rétrocessions de recettes à caractère national, calculées sur des critères objectifs, par le gouvernement central à la province pour permettre à cette dernière de réaliser des grands travaux d'investissements.

Le non respect de cette disposition constitutionnelle par le gouvernement central pourra constituer une contrainte dans le processus de la mise en œuvre de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté dans la province.

### **5.3.2 LA DECENTRALISATION**

La constitution de la RDC prône la décentralisation politique, administrative et économique.

Le plan quinquennal provincial a été conçu et élaboré dans cette optique de la décentralisation. Le blocage du processus serait un frein majeur à la mise en œuvre cohérent de la stratégie de la réduction de la pauvreté dans la province.

Jadis de la compétence du gouvernement central devront être cédées à la province. Le retard dans l'exécution de cette disposition constitue également une entrave dans la mise en œuvre du plan quinquennal.

### **5.3.3 LE PROCESSUS PARTICIPATIF**

L'absence d'un processus participatif cohérent constituerait un handicap pour l'adhésion des partenaires à la stratégie de réduction de la pauvreté.

L'absence de coordination et la faible implication des institutions provinciales pourraient être de nature à fragiliser la mise en œuvre des axes stratégiques et affecter profondément leur efficacité.

## 5.4. MECANISMES DE SUIVI-EVALUATION

### 5.4.1. SYSTÈME D'INFORMATION

#### 5.4.1.1. OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES

La collecte des informations nécessaires au suivi-évaluation reposera sur quatre outils :

**Les enquêtes périodiques** : Au cours de la période 2011-2015, outre l'enquête 1-2-3 en préparation et l'enquête Entreprises, la programmation minimale comporte la réalisation des enquêtes suivantes : (i) une nouvelle Enquête sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des ménages (enquête 1-2-3) en fin de période ou une enquête légère fondée sur le QUIBB ; (ii) une Enquête Démographique et de Santé (EDS) ; (iii) une Enquête à indicateurs multiples (MICS). Les questions relatives à la satisfaction des services publics et à d'autres dimensions de la perception des populations seront prises en compte par les enquêtes ménages citées.

**Les statistiques administratives** : Le développement de celles-ci est essentiel pour assurer une production d'informations détaillées dans plusieurs secteurs-clés (éducation, santé, eau et énergie, transport, justice,...).

**Les missions de supervision**. Dans les principaux ministères, des missions de supervision seront systématisées progressivement afin de vérifier l'avancement des programmes et projets. Planifiées annuellement, elles devront faire l'objet d'une

préparation minutieuse et reposer sur l'utilisation des services déconcentrés ou dépendant des gouvernements provinciaux pour la collecte des données.

***Les réunions périodiques de suivi.*** Outre les réunions périodiques de suivi propres aux différents départements ministériels, le Ministère du Plan veillera à un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre de la SCRP dont chaque organe devra établir un calendrier annuel de réunions. Les groupes thématiques seront stabilisés (opérationnalité effective, composition, périodicité respectée des réunions,...) et leur supervision administrative renforcée (Secrétariat Général du Ministère du Plan).

### 5.4.1.2. OUTILS DE REPORTING

Le système de reporting, qui devrait être pleinement opérationnel d'ici 2015, comporte les outils indiqués dans le tableau. Leur mise en œuvre devra s'effectuer par étape.

Tableau 10 : **OUTILS DE REPORTING**

Périodicité	Reporting	Responsable
Mensuelle	• Rapport des travaux des comités sectoriels	CS
Trimestrielle	• Tableaux de bord « sectoriels » sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP ministériels	Ministères
	• Tableaux de bord provinciaux sur la mise en œuvre des actions indiquées dans les PAP provinciaux	Min. Plan des Provinces
	• Tableau de suivi budgétaire par ministère (états d'exécution financière par programme)	ministères
	• Synthèse trimestrielle sur la mise en œuvre du Plan Quinquennal	Min. Plan et Div. Plan
Annuelle	• Rapports annuels de performance des budgets programmes ministériels	Ministères
	• Rapport annuel de performance des plans d'actions/BP provinciaux	Min. Plan des Provinces
	• Rapport sur l'utilisation de l'aide extérieure et le suivi sur le partenariat (post-Déclaration de Paris)	Min. Plan/PGAI
	• Rapport consolidé de mise en œuvre du Plan Quinquennal	UPPE
Rapports supra-annuels	• Rapport OMD	OCPI et Div. Prov. du Plan

	• Profils de pauvreté nationaux et provinciaux	INS/DP- Provinces
	• Evaluation du Plan Quinquennal de la province ;	Divers

### 5.4.2 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

Le Gouvernement Provincial définira les différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi de progrès dans la mise en œuvre du Plan Quinquennal.

Les indicateurs seront spécifiés pour les deux niveaux de suivi, à savoir :

1. Le suivi de l'exécution : qui concerne la réalisation physique et financière de l'ensemble des projets et programmes identifiés dans le PAP. Il s'effectuera en impliquant les administrations sectorielles, les entités territoriales décentralisées et déconcentrées, les secteurs privés, les partenaires du développement, donateurs et les populations bénéficiaires ;
2. Le suivi d'effets et d'impact : qui porte sur l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des conditions de vie des populations.

En ce qui concerne le suivi d'exécution, deux types d'indicateurs seront calculés en vue de mesurer le niveau d'exécution des activités de différents programmes et projets : (i) les indicateurs des moyens ou d'inputs (financiers et physiques) mesurant des ressources fournies par la province et les partenaires du

développement, par exemple les dépenses pour l'Education et (ii) les indicateurs de résultat opérationnel ou d'outputs évaluant les résultats opérationnels générés, par exemple le nombre d'écoles construites.

Par contre, deux types d'indicateurs seront calculés pour mesurer l'impact des politiques, projets et programmes ; (i) les indicateurs de résultats ou d'effets évaluant les résultats finaux en fonction de l'objectif poursuivi (ex : Taux brut de scolarisation) et (ii) les indicateurs d'impacts mesurant les conséquences de l'évolution des résultats (ex : taux d'alphabétisation) dans les dimensions clés du bien - être des populations.

Les indicateurs des objectifs du millénaire pour le développement constituent la base sur laquelle les indicateurs de suivi de progrès réalisés dans la province seront calculés.

### **5.4.3 SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION**

Pour un système de Suivi/Evaluation opérationnel et efficient, il serait nécessaire de disposer d'un cadre de référence simple et logique, devant contribuer à une meilleure articulation des indicateurs aux différents niveaux du processus Planification-Programmation –Budgétisation- Suivi (PPBS).

Le schéma récapitulatif ci-dessous constitue un cadre de suivi-évaluation, basée sur une gestion de planification et programmation budgétaire axée sur les résultats. Ce schéma

permet en outre d'identifier à chaque niveau les structures responsables pour la collecte et le traitement des données et devrait aussi contribuer à une meilleure synergie entre les structures impliquées dans ce processus.

Dans ce cadre, cinq étapes peuvent être distinguées :

- Etape 1: L'alignement de la chaîne du processus PPBS
- Etape 2: Définition des produits attendus à chaque niveau
- Etape 3: Identification des indicateurs les plus adéquats à chaque niveau
- Etape 4: Identification des structures responsables à chaque niveau de la chaîne PPBS
- Etape 5: Définition d'un système de reporting pour la mise en cohérence des données.

**SCHEMA - Gestion Axée sur les Résultats – Processus PPBS 2011-2015**

